

**Gérard
Barthélemy**

**LE PAYS
EN DEHORS**

essai sur l'univers rural haïtien



LE PAYS EN DEHORS

De Gérard BARTHELEMY

Pays en dehors ... à ce titre, pour l'observation majeure qui nous est proposée, ce livre offre une ouverture de très grand intérêt qui n'avait jamais encore été considérée et que Gérard Barthélémy traite en profondeur à l'aide de faits et comportements historiques et au travers d'une analyse serrée bousculant toute contradiction.

Jean FOUCHARD
Historien

Gérard BARTHELEMY propose des explications. Certaines ne sont que des hypothèses. D'autres de géniales intuitions qui auraient gagné à être développées. Toutes nous obligent à nous mettre en question pour repenser notre propre vision du « pays en dehors ». N'est-il pas temps de cesser de le marginaliser pour l'inscrire enfin dans une perspective d'avenir.

Jean-Claude FIGNOLE
Ecrivain

PREFACE

Gérard Barthélemy est assez connu pour sa longue expérience d'Haïti, sa pratique d'homme de terrain, soucieux de la transformation de la réalité sociale et politique haïtienne, pour qu'on soit dispensé d'avoir à le présenter au lecteur, lui cependant consenti, non pas à écrire à proprement parler une préface à cet ouvrage, mais à poursuivre le dialogue que j'ai commencé avec lui, depuis le lendemain du 7 février 1986, sur la problématique de la démocratie et du développement, axes essentiels des luttes multiformes qui se déroulent en Haïti dans tous les secteurs.

Cet ouvrage, dont le titre, *Le pays en dehors*, indique déjà le projet de l'auteur de mettre En relief les sources réelles de tout espoir de changement en Haïti, a été écrit à partir de contacts prolongés avec les milieux ruraux et d'interventions diverses en faveur du développement. La pratique ici précède la théorie et, pourtant, la leçon qui se dégage de l'ouvrage est qu'il est dangereux de croire que le milieu rural haïtien ne dispose pas d'une interprétation propre du social et de la politique, élaborée au coeur même de la révolution antiesclavagiste. C'est pour inciter coopérants, animateurs, éducateurs, à changer, de fond en comble, leur rapport à l'univers rural haïtien que Gérard Barthélemy entreprend de cerner les coordonnées de cet univers, en évitant toute perspective apologétique et exotique face à la culture paysanne, mais aussi en instaurant la distance critique vis-à-vis des actions et des projets de développement. La gageure est de taille, et il faut une réelle honnêteté scientifique pour soutenir tout au long de cet ouvrage l'hypothèse que "le sous-développement » du milieu rural haïtien est à la mesure de la force et de la cohérence d'une culture qui, sur bien des points, entre en conflit avec ce qu'il est convenu d'appeler les valeurs du développement",

L'hypothèse est assurément neuve, excitante, dangereuse et, selon J'auteur lui-même, provocatrice; elle s'appuie en particulier sur une théorie qui suscite aujourd'hui des débats passionnés en anthropologie et en sociologie: la théorie de l'ethnologue Pierre Clastres dans *La société contre l'Etat*. On se souvient comment, au cours des années 1970, il avait renversé avec audace les explications qu'on fournissait au problème de l'État et du pouvoir en général, dans les sociétés dites primitives ou traditionnelles. Alors qu'on attribuait un penchant fatal vers le despotisme et la barbarie aux populations indiennes de l'Amérique, Pierre Clastres

démontrait qu'au contraire, on était en présence de sociétés qui s'évertuaient à créer des barrages à la fois à la production d'un surplus de richesses susceptibles d'être accaparées par une minorité et à l'émergence d'un Etat comme puissance institutionnelle autonome qui échapperait au contrôle de tous,

Gérard Barthélemy, dans un geste de rupture avec les manières traditionnelles d'approcher la société rurale haïtienne, n'applique pas mécaniquement la théorie de Pierre Clastres, mais il la confronte modestement avec ses observations empiriques sur la paysannerie haïtienne, Celle-ci est décrite comme un- système autorégulé sans Etat et non pas contre l'État. Le fléchissement que subit ici la théorie de Castres provient de l'histoire exceptionnelle d'Haïti, où les paysans sont d'anciens esclaves qui ont mené une longue guerre pour leur libération, Comment un tel système a-t-il pu s'établir? Comment a-t-il pu assurer sa reproduction? Et quelles sont ses limites? L'ouvrage de Barthélemy a tenté de penser les mécanismes internes de l'autorégulation du système paysan, loin des sentiers battus des théories toutes faites qui font de tant de projets de développement introduits depuis une vingtaine d'années dans les campagnes des miroirs aux alouettes dont le seul effet a été d'accélérer plutôt le processus de paupérisation des paysans,

On pourrait facilement croire que Barthélemy tombe dans le piège d'enfermer la paysannerie dans un quant à soi, imperméable à toute intervention extérieure, c'est-à-dire dans une sorte de forteresse que l'Etat n'aurait jamais réussi à ébranler, Un tel dualisme semblé bien être offert au regard de l'observateur étranger et, à vrai dire, a souvent été repris dans la sociologie haïtienne, C'est Plutôt à travers l'opposition centrale entre esclaves bossales et Esclaves créoles que Barthélemy découvre le mode de fonctionnement du système autorégulé que la paysannerie haïtienne mit en place, surtout pendant la guerre pour l'indépendance. Tout le XIXe siècle haïtien sera ainsi marqué par la consolidation d'un Etat issu des couches créoles, préoccupées de maintenir intact l'appareil colonial par le latifundisme, le caporalisme agraire, la monoculture, l'orientation de l'économie vers l'extérieur,

En creux, ce que Barthélemy nous donne à découvrir de manière précisée, c'est l'échec de l'Etat face au monde rural organisé par l'ancien esclave bossale, Le pays en dehors, c'est le dépli des mille et une stratégies par lesquelles la paysannerie haïtienne a expressément choisi de se mettre à l'abri de l'État, et donc de se dérober du processus d'accumulation de surplus de richesses et à l'émergence d'un pouvoir institutionnalisé, centralisateur,

Ainsi, par exemple, la précarité de l'habitat paysan, la gestion non salariale du travail, l'extension du système de parenté, le laxisme de la préservation des denrées, la sorcellerie et les pratiques culturelles en général, ont été, selon Barthélemy, pendant longtemps, imputées au fatalisme, au manque d'éducation ou à une sauvagerie congénitale, essentiellement parce qu'on se refusait à penser le principe égalitaire comme fondement et ressort principal de l'histoire même de la société haïtienne, si, du moins, on l'approche à partir de la vision de l'ancien esclave bossale.

Devra-t-on, pour autant, soutenir que seule la couche créole détentrice de l'État est intéressée au développement, à l'unification de la société haïtienne et à la politique proprement dite une telle interrogation suppose encore un aveuglement sur la naissance de la société haïtienne dans le geste de refus de l'esclavage, Pour Barthélemy, la paysannerie n'a rien d'un univers archaïque: elle est même résolument moderne dans son souci d'égalitarisme. Et c'est précisément à ce niveau que la démonstration prétend rejoindre les grandes intuitions de Tocqueville sur l'égalité, mais sans la prétention d'adopter d'une manière a-critique leurs ambiguïtés.

Pour Barthélemy en effet, le monde rural haïtien n'est pas la communauté fusionnelle, mais un ordre où un type d'individu émerge, avec la volonté d'assurer lui-même sa survie, de manière parallèle à toute instance unificatrice, A cet égard, le vodou constitue paradoxalement non pas le lieu d'une identification collective, mais le système qui vient supporter, alimenter, fortifier le nouvel individu qui s'affirme contre tout Embrigadement esclavagiste ou colonial,

Précisément, c'est depuis l'ancien esclave bossale, depuis la paysannerie, que le principe fondateur de la société haïtienne, à savoir le refus de l'esclavage, trouve application et consistance. L'État haïtien, en revanche, aurait été d'abord la force de dissolution de ce principe, le retour même du hiérarchique qui a présidé aux structures de la société esclavagiste,

Hiérarchie militaire - Barthélemy note au passage que tous les Chefs d'Etat haïtiens de 1804 à 1915, sauf deux, ont été des militaires -, hiérarchie religieuse (en particulier avec le catholicisme), hiérarchie de couleur, hiérarchie politique, voilà ce qui a été la marque de l'Etat. Et finalement Duvalier n'a rien réalisé d'autre que le rétablissement du principe hiérarchique, avec son idéologie de circuit social allant toujours du leader à l'élite et de l'élite aux masses, Barthélemy fait découvrir au lecteur que le duvaliérisme a été la théorie politique la plus anti-nationale que le pays dit connue, contrairement aux prétentions de ses défenseurs, puisqu'en son principe même, cette politique prétendait réunifier, recentrer la société haïtienne à partir d'en

haut: à partir de l'Etat. Le duvaliérisme échoué dans la violence même qu'il a employée pour assurer sa pérennité,

Il a échoué comme l'État créole dans ses prétentions au despotisme, mais non sans mettre en crise tout le système autorégulé du monde paysan. on avait cru que l'utilisation de pouvoirs parallèles par le duvaliérisme était conforme au fonctionnement traditionnel du pouvoir politique en Haïti, Ces pouvoirs parallèles ont été plutôt détachés de leur orientation première (la protection de la société paysanne face à l'État pour servir le despote, Une autre loi les régit avec le duvaliérisme, qui change ainsi jusqu'à leur nature,

Gérard Barthélemy réussit ce tour de force d'assurer la plus grande cohérence, la plus grande unité à sa démonstration en nous maintenant en haleine autour du devenir du système autorégulé de la paysannerie, au moment même où il semble parvenir au bout de sa course, Ce système ne pouvait, en effet, assurer indéfiniment sa reproduction, il avait toujours eu le souffle court et savait se doter d'une soupape à travers, par exemple, une émigration qui servait encore à rendre hommage à sa cohésion,

Très clairement, Barthélemy évite de faire retomber sur l'Etat et les couches sociales urbaines dominantes l'échec actuel du système paysan, car ce système est un choix de valeurs incompatibles avec celles du développement et de l'État centralisateur.

Il s'agit en effet, pour la paysannerie, de protéger l'égalité acquise, de se dérober à tout ordre despotique, quand bien même la rançon serait la survie dans la précarité économique.

Les tensions actuelles, les affrontements sanglants, trouvent leur éclairage dans le réflexe d'autodéfense du système paysan face à la pénétration agressive de l'État qui laisse apparaître sa faiblesse et son inanité dans la gestion des conflits sociaux.

L'ouvrage de Barthélemy ne prétend pas cependant soutenir que la problématique du développement dans les campagnes haïtiennes est un cercle vicieux, il propose plutôt une réévaluation complète des projets de développement conçus comme soulagement provisoire à la pauvreté, ou comme sortie d'un mode de vie 'primitif' et "sauvage" . La même quête d'émancipation qui animait les bossales est encore à l'oeuvre dans cette partie vitale de la société haïtienne qu'est le milieu rural, C'est pour cela que le développement n'est pas pensable, s'il ne part d'une mobilisation de la paysannerie, fondée sur la lutte pour le droit à la dignité qui a présidé à la naissance d'Haïti.

A la fin de la lecture de ce livre, le lecteur pourrait se demander si l'auteur ne fait pas la part belle aux couches sociales dominantes et à l'État. Ce dernier a-t-il jamais eu un projet quelconque de développement? Les projets étrangers ont-ils visé le développement proprement dit? Peut-on dire que le paysan n'aurait pas été compris et que cette méconnaissance aurait été à l'origine de l'échec du développement? Et enfin le paysan se serait-il complu effectivement dans la précarité? Autant de questions légitimes, qui laissent entier l'intérêt considérable de l'ouvrage de Barthélemy, qui abonde, En effet, en points de vue singuliers, originaux, susceptibles d'inciter au débat,

L'actualité politique et sociale de cet ouvrage réside, non pas dans les solutions qu'il suggère, ni dans les hypothèses théoriques qui le sous-tendent, mais dans les interrogations multiples qu'il ouvre sur une crise sans fond que nous vivons en Haïti et qui, souvent, semble excéder la raison, parce que tout simplement aucun modèle tout construit ne peut s'appliquer à cette crise.

Laënnec HURBON

Directeur de Recherche
au Centre National de la Recherche Scientifique (Paris)

INTRODUCTION

AUTOREGULATION ET STRUCTURE EGALITAIRES

Comme toutes les cultures rurales, le milieu paysan haïtien possède sa cohérence, une logique interne qui nous est a priori étrangère et qu'il faut pourtant admettre si on veut la comprendre,

Cette cohérence a été mise en valeur, au cours de ces dernières années, dans le cadre de l'étude des systèmes de production agricole, Pourquoi devrait-on nier son existence, lorsqu'il s'agit des mécanismes généraux de fonctionnement de ce qui constitue une société à part entière?

Pour tenter d'éclairer les rouages d'une réalité qui s'inscrit jusque dans les gestes et les détails les plus ordinaires de la vie quotidienne, il faut donc rechercher ce qui relie les phénomènes d'agriculture, de santé, d'éducation, de religion, de langage au sein d'un comportement global qui ne nous paraît déroutant, ou parfois inexistant, que parce qu'il nous reste incompris,

Précisons enfin que les réflexions qui vont suivre partent des préoccupations d'un "développeur" : elles ne sont ni statiques ni neutres dans la mesure où la compréhension recherchée doit permettre d'agir à meilleur escient dans le sens de ce qu'il est convenu d'appeler: le développement,

Le non-développement est-il dû à une incapacité ?

Si l'on veut agir dans ce sens, le premier travail sera, en effet, de neutraliser les obstacles qui se dressent en chemin; pour cela encore faut-il les identifier.

Les *faux obstacles* sont ceux que ressasse le milieu "évolué" d'Haïti depuis près de deux siècles: "ils" ne sont pas éduqués, ils sont analphabètes, ils sont archaïques, ils sont sclérosés, ils sont bloqués, ils... ils... ils

Sous des allures bienveillantes et même philanthropiques, ce discours se résume au constat suivant : "Ils sont incapables en eux-mêmes, il faut donc les aider, les

éclairer, les guider vers l'évolution bénéfique." Il en découle tout le discours formateur et éducateur que nous connaissons.

Les *vrais obstacles* semblent se rapporter à des phénomènes plus' structuraux; ils relèvent d'une culture différente voire même antagoniste à la culture de progrès qui est proposée dans le cadre de l'économie libérale moderne, Il est donc nécessaire d'analyser la cohérence forte et souvent admirable de cette culture pour voir quels sont les points de divergence par rapport au modèle proposé,

Le choix du "développeur" sera alors, soit d'éliminer les obstacles en sachant mieux comment agir avec efficacité, soit de renoncer à intervenir devant le danger de la destruction, soit encore d'adapter ses objectifs à ce qui est acceptable et désirable pour l'autre.

Disons enfin que ce texte peut paraître caricatural, provocateur, fondé sur des affirmations sans preuves, Ces dernières existent, mais elles feront l'objet d'un autre exposé, Nous pensons que ce premier fil conducteur est nécessaire à la réflexion pour tenter de situer et d'interpréter, si possible, les innombrables réactions, les creux, les silences, les absences, les usages et les paroles qui assaillent sans arrêt celui qui s'intéresse au milieu rural, il y va d'ailleurs le plus souvent pour intervenir, Il ne m'appartient pas de juger, ni de la valeur de ses projets, ni de l'utilité de son intervention, mais il me semble qu'il faut toujours tenter de décider et d'agir, si possible, en connaissance de cause, On peut sans doute vouloir et désirer réellement détruire le milieu rural haïtien; dans sa crise actuelle, la pire des choses serait de le détruire en croyant le construire, sans s'en rendre compte,

Notre hypothèse est donc que le sous-développement du milieu rural haïtien est à la mesure de la force et de la cohérence d'une culture qui, sur bien des points, entre en conflit avec ce qu'il est convenu d'appeler les valeurs du Développement, Or il se trouve que ce sont sensiblement ces mêmes valeurs, à savoir celles de l'Economie Libérale, qui ont abouti aux excès monstrueux de l'esclavage, valeurs contre lesquelles ce peuple s'est dressé il y a 180 ans. Certes, les conditions ne sont plus les mêmes, mais on a eu tort de ne voir dans le sursaut victorieux contre l'esclavage qu'une réaction quasi-instinctive de rejet de conditions physiquement et moralement inhumaines,

Ce serait oublier que pour les catégories les plus défavorisées de la société esclavagiste, l'indépendance en 1804 a été, surtout, le rejet du type d'organisation sociale et d'économie qui, en le justifiant, avait imposé cet enfer de la spéculation sur le "bois d'ébène",

S'il y avait aujourd'hui rejet du Développement, ce serait sans doute parce que:

- la société dont il s'agit, loin d'être une société archaïque, est en fait une société neuve qui n'a pas deux siècles d'existence,
- la société dont il s'agit n'est pas une société pré-capitaliste ou pré-libérale, mais en fait une société que l'on pourrait presque qualifier de post-capitaliste, née à la fois d'un excès monstrueux de l'histoire de ce système et d'une réaction contre celui-ci.

Ne voir dans la révolution haïtienne qu'une réaction instinctive à un excès de souffrance ou qu'un désir de libération face à Passervissement, c'est projeter sur le passé l'explication anodine d'une sorte d'automatisme dans la réaction lorsque est atteint le seuil de l'insupportable face à l'excès commis par quelques négociants et armateurs du Havre ou de Nantes.

Survenant à une époque où le mot, où l'idée même de nationalisme n'existait pas, cette révolte n'a de sens que si elle est admise dans sa finalité simple et brutale qui est la destruction de tout un système, Dès lors il est évident qu'elle ne pouvait pas ne pas marquer profondément l'évolution ultérieure de cette société neuve, à la recherche d'elle-même, et de son propre destin, et qui ne pouvait se référer à aucun autre critère que celui du refus viscéral, total et collectif du système antérieur.

Ce qui se passe aujourd'hui en Haïti, pour une bonne partie de la population, relève encore en partie de phénomènes identiques à ceux qui se sont manifestés au début du XIXe siècle, C'est à ce schéma de base qu'il convient de se référer, en revenant à *l'Haïti-Thomas* pour mieux saisir les mutations en cours dans le monde d'aujourd'hui.

PREMIERE PARTIE

LE MECANISME D'AUTOREGULATION EN MILIEU RURAL

On s'aperçoit, en transposant à peine, que le premier discours "développeur" a été tenu par Toussaint Louverture en faveur de l'économie de plantation et de l'extroversion commerciale, Si lui-même et, par la suite, Dessalines et Christophe se sont vus obligés de le réaffirmer sans cesse et ont tenté de l'imposer, c'est sans doute que tout cela n'était pas aussi évident pour la masse des anciens esclaves que pour la nouvelle élite qui tentait de la convaincre pour mieux la contraindre à nouveau.

Que s'est-il passé ?

On a assisté, semble-t-il, dans les premières années de l'indépendance, à une scission de la nation haïtienne en deux parties avec, comme point de clivage, la position par rapport au type de développement à adopter, au type d'évolution à suivre,

Avant 1791, la société de Saint-Domingue se répartissait en trois catégories principales :

- le blanc, petit ou grand, Propriétaire ou fonctionnaire;
- l'affranchi et l'esclave créole nés dans le système esclavagiste, noirs ou mulâtres;
- l'esclave né en Afrique, dit Bossale, qui représentait en raison de l'effrayante intensification de la traite après 1770, Plus de la moitié de la population de la colonie,

Sur ces bases, il faut bien admettre que l'élimination totale du premier groupe a posé un sérieux problème aux deux autres.

En raison du sauvetage d'une partie de l'outil de production qui avait fait de ce territoire la plus riche colonie du monde, il est normal que le véritable conflit se soit joué, alors, autour de son appropriation, A qui allait revenir l'héritage colonial ?

Cette situation a provoqué un double glissement:

- L'outil de production du Blanc a été monopolisé par la catégorie qui en connaissait mieux le maniement et qui, bien avant 1789, en était déjà en partie propriétaire : les créoles,
- Les Bossales (appelés Africains) exclus du partage des dépouilles et désirant le rester, sont venus occuper en partie l'espace social et culturel laissé libre par la promotion, au premier rang, des créoles,

Alors que les premiers reprenaient du Blanc, en même temps que ses plantations, l'héritage de sa langue, de sa culture, de sa religion et de son organisation étatique, les seconds retrouvaient sur le terrain ainsi abandonné :

- un milieu : la paysannerie et les jardins; une religion : le vaudou;
- une langue : le créole;
- une structure familiale: le lakou et le plaçage,

En un mot, tout l'héritage créole, que dans l'impossibilité de repartir en Afrique, il fallait dans l'immédiat assumer dans un souci élémentaire de cohérence, d'une part pour échapper à l'incroyable désordre du mélange artificiel des ethnies, des races et des cultures africaines et, d'autre part, pour survivre dans l'espace marginal laissé disponible en dehors des plantations,

L'africanité, en laquelle nous voyons aujourd'hui surtout un facteur d'unité, dans la mesure où ce facteur s'oppose à l'occidentalité, présentait en 1804 un danger implicite d'explosion, de désunion, d'incompréhension et d'incommunication. C'est l'acceptation d'un héritage culturel créole commun, purifié par la grande catharsis de l'élimination physique de sa paternité blanche, qui aura permis de triompher des forces centrifuges, Ce besoin d'unification autour d'un contenu culturel commun a été tellement fort que, en moins de cinquante ans, non seulement il aura gommé la plupart des différences ethniques, mais il aura réussi, entre autres, cette performance étonnante d'avoir transformé en paysans-congolos quelques milliers de Polonais, blancs catholiques des bords de la Vistule.

Mais le seul domaine où l'héritage créole n'a pas été repris, en raison de l'origine africaine encore trop fraîche, c'est celui de l'accoutumance à société esclavagiste à laquelle les créoles avaient dû s'adapter pour survivre. Ce qui se limitait pour les uns à une guerre d'indépendance se transformait, pour les autres, en une guerre de libération vis-à-vis de tout un système qui, s'il avait eu le temps de marquer les corps, n'avait pas encore eu celui de modifier l'esprit de ces nouveaux arrivants, dont l'inadaptation et la gaucherie étaient, depuis toujours, une cause de mépris et de moquerie de la part de la classe créole.

L'année 1804 a, en quelque sorte, bloqué un processus classique de créolisation au sein d'une société esclavagiste, pour le réinventer dans le cadre d'une société totalement neuve. Il n'est donc pas surprenant que cette "créolisation" de la part d'un nouveau genre de Bossales se soit alors effectuée selon un schéma radicalement différent de celui qu'avaient connu les créoles du temps de l'esclavage. Ces deux cultures n'allaient pas, désormais, cesser de se côtoyer, de se définir l'une par rapport à l'autre, tout au long du XIXe siècle.

L'apport africain encore présent dans toutes les mémoires bossales a été intégralement si l'on en juge notamment par l'évolution d'une partie du vaudou du XIXe siècle vers de nouveaux rites du type Pétrou ou Congo. Peu à peu tout allait tendre à séparer davantage ces deux cultures: à ce qui était accumulation est venu ainsi s'opposer la précarité, tandis que l'émergence d'un Etat se heurtait à l'apparition de modes de fonctionnement sans-Etat. La plantation se trouvait peu à peu supplantée par le lakou; le système de la contre-plantation, comme le définit si bien Jean Casimir.

Dans ce contexte, on voit bien que la condition actuelle de la paysannerie ne relève d'aucun fatalisme, d'aucune incapacité réhabilitaire, ni de je ne sais quelle sauvagerie congénitale, mais qu'elle est la prolongation, dans un nouveau cadre, singulièrement appauvri et fragilisé, du vieux conflit initial. Pendant longtemps cette société, pour créer son espace, a poursuivi l'offensive qui a culminé au début de ce siècle. Ce n'est que depuis cinquante ans à peine qu'elle se voit obligée de monopoliser l'essentiel de ses forces non plus vers la construction mais pour la défense de son mode de vie.

Si l'on veut enfin se convaincre de l'existence d'un système propre à Haïti, profondément original, il suffit de se rapporter au cas des indépendances des autres pays d'Amérique Latine. Si la classe créole n'avait pas rencontré en Haïti une opposition cohérente et générale dans le système bossale, elle aurait, là aussi, tendu à généraliser ce qui lui a si bien réussi ailleurs, à savoir le maintien intégral de

l'appareil colonial existant fondé sur les latifundia, la monoculture spéculative et l'extraversion de l'économie au sein d'un état monolithique. Son succès en Haïti est resté très partiel dans la mesure où le système étant éclaté en deux parties antagonistes, autour de deux cultures, l'opposition des classes a dû se transformer en un système de colonie interne où la nation créole, n'ayant jamais pu assimiler la nation bossale, n'a su que l'asservir,

Toute l'histoire du pays, depuis l'indépendance, va donc être marquée par ce dualisme fondamental, par cet éclatement qui, en lui-même, et par la nature du rapport colonial, ne va cesser de se consolider entre les deux protagonistes, par Etat interposé,

Tout au long de cette cohabitation, marquée par une domination partielle, les deux cultures, issues malgré tout d'une histoire et d'une origine en partie communes, n'auront de cesse d'accuser leurs différences comme pour mieux souligner, par delà celles-ci, les concordances, les affinités, les complicités et les compréhensions qui les lient, malgré tout, au sein d'une haïtianité commune.

L'AUTOREGULATION COMME BASE DU SYSTEME EGALITAIRE PAYSAN

Ouelle que soit son origine (héritage africain, rejet de l'autorité coloniale, déstructuration initiale ou progressive), la culture paysanne semble avoir mis peu à peu en place un système autorégulé, sans Etat, sans institutionnalisation du pouvoir. Depuis les études de Pierre Clastres, on admet l'existence de ces sociétés dont toute l'organisation vise à conjurer l'émergence d'un pouvoir étatique, et si le système, en soi, n'est pas neuf, ce serait, pourtant, la première fois qu'il aurait été adopté face à une situation nouvelle, comme le fruit nécessaire d'une évolution dans le cadre de l'histoire moderne.

Pierre Clastres, décrivant l'expérience des Yanomanis, a bien montré comment ces populations qui ont la capacité technique et mentale de produire plus qu'elles ne consomment, qui, pourraient donc accumuler des surplus, s'en gardent bien, tout simplement parce qu'elles ne le souhaitent pas, Et c'est d'ailleurs pourquoi elles refusent toute accumulation de pouvoir sous forme d'Etat et ont dès le départ conjuré toute tentative d'émergence d'une structure unificatrice du pouvoir.

On peut, comme hypothèse, imaginer que l'ancien bossale, devenu le paysan haïtien, a, lui aussi, cherché à mettre en place un système qui le mettrait mieux à l'abri du retour de l'esclavage qu'une citadelle Laferrière, parce que la véritable menace c'est, désormais, la menace intérieure créole,

Aussi fallait-il, avant tout, éviter la généralisation d'une structure de pouvoir qui, dans les faits, existait et n'attendait de succès que du caporalisme agraire.

Sauf à remplacer un pouvoir par un autre, ce que le système a toujours refusé de faire, il ne restait comme solution que de créer, à côté de l'Etat, mais non pas contre lui, un autre système, étrange et profondément innovateur, fractionnant le pouvoir en autant d'unités reproduites à l'identique qu'il y a de citoyens concernés, et de paysans dans les mornes,

Dans ce système, l'égalité entre les participants est le corollaire de l'automatisme de la régulation, car toute inégalité reposant sur une accumulation significative de richesse, par l'un ou l'autre des citoyens, débouche inéluctablement sur un déséquilibre dans le contrôle du pouvoir,

On parvient ainsi à un système qui n'est plus tout à fait celui de la "Société contre l'Etat", mais plutôt celui de "l'individu contre l'Etat", et tout repose alors sur l'égalité nécessaire entre les individus. Or cette égalité, la grande oubliée des révolutionnaires de 1789, a trouvé une expression irrépressible dans la jeune nation haïtienne,

Depuis Tocqueville, le vieux débat entre égalité et liberté n'a jamais pu être tranché dans la mesure où l'une a toujours tendance à exclure l'autre. Dans les démocraties modernes, l'adhésion libre et sans cesse renouvelée de tous les citoyens à un même contrat constituerait le seul élément d'égalité alors que la liberté individuelle conduirait inévitablement à l'émergence inégale des forces latentes,

Entre temps, on a vu surgir d'autres projets de société à vocation égalitaire, mais, cette fois-ci, avec Etat . c'était l'ambition du système soviétique; avec le résultat que nous connaissons.

Le cas d'un système égalitaire sans Etat émergeant dans un pays, au cours de l'histoire moderne, ne peut s'expliquer que par le cas exceptionnel de cette ancienne société d'esclaves devenue victorieuse. La restriction drastique de la liberté individuelle semble aussi appartenir au système haïtien qui possède, dans son fonctionnement, des spécificités à la fois fascinantes et redoutables, Tout repose sur un concept nouveau "d'individu apolitique", qu'il reste à analyser,

On aurait tort, cependant, de considérer cette égalité, comme un système politique voulu, comme une doctrine égalitaire préétablie, encore moins comme une idéologie. Ce système constitué à partir de la reproduction des cellules de base à l'identique et fondé sur la cohabitation en termes de voisinage, à l'infini, d'unités qui ne s'articulent pas entre elles, conduit à une égalité de droit par le biais de la régulation qui, nécessairement, se met en place pour assurer sa reproduction.

Le fait pour le paysan de tenter de fonctionner ainsi, sans l'institutionnalisation d'une structure étatique, suppose qu'il va :

1. contenir s'il le peut et tenter d'ignorer le pouvoir formel mis en place par l'autre culture, en essayant de composer avec lui le long d'une zone frontière de côtoiement inévitable, d'interface Créole-Bossaie.
2. mettre en place et développer au sein de son milieu des mécanismes dont le but est:

- d'empêcher l'apparition des tendances de prise de pouvoir en bloquant dès leur naissance toutes les structures porteuses de déséquilibres inter-individuels,
 - d'harmoniser sans l'intervention de structures spécialisées, notamment en matière de répression, le comportement général du groupe à partir de la régulation automatique des comportements individuels; le tout en dehors de toute dimension di politique".
-

LES MECANISMES INTERNES DE L'AUTOREGULATION

Ce système éclaté suppose notamment le rejet des institutions intermédiaires organisées, hiérarchisées et à structures fortes. Que ce soit sur le plan administratif, ou dans le domaine de l'autorité traditionnelle, il n'existe, dans le milieu rural haïtien, ni conseil des anciens, ni castes, ni communes, ni cités villageoises, aucune de ces structures permanentes que l'on retrouve ailleurs et notamment en Afrique et qui pourraient, par le biais de la séparation des tâches et des fonctions, conduire à une monopolisation progressive des fonctions autoritaires. Les structures existantes sont précaires, personnalisées, c'est-à-dire fondées davantage sur l'individu et sur des rapports de stricte réciprocité inter-individus (cornbites) que sur l'institution.

L'apparente fluidité du milieu rural, que ce soit sur le plan familial, religieux, ou même professionnel (escouades), constitue une singularité de la vie des campagnes haïtiennes qu'il faut bien tenter d'expliquer, d'autant plus qu'elle nous paraît, le plus souvent, contraire aux objectifs de planification-administration-organisation chers aux "développeurs"

La reproduction du système

C'est essentiellement par l'éducation familiale et le conditionnement correspondant de l'individu que le système assure la mise en place des éléments du jeu autorégulateur,

- La famille constitue le noyau cohérent, l'unité de base de la Société rurale. Même si depuis cinquante ans, et selon une évolution qui reste encore à expliquer, la structure lignagère bâtie autour du Lakou semble avoir perdu quelque peu de sa cohérence, il n'en reste pas moins que le cœur du système paysan réside toujours dans l'association profonde de la terre et de la religion au sein de la structure familiale; c'est en fonction de l'héritage spirituel du Membré, des loas héritages, dans le cadre de ce que l'on appelle le Vaudou Domestique, que chacun détermine sa propre identité spirituelle. De

même, c'est autour du partage de la terre au sein de la structure lignagère que se définit l'unité du groupe familial étendu, placée dans les mains de celui qui détient les papiers, c'est-à-dire de celui qui gère le droit familial face au droit formel,

- La rigidité propre à ce type d'organisation paternaliste qui peut conduire à l'instauration d'un pouvoir masculin appuyé sur la Terre, comme dans le cas africain, s'est trouvée singulièrement assouplie par le mode de fonctionnement matrifocal de la famille. Ce système qui repose sur la prédominance et la permanence de la relation affective à la mère, au détriment d'un rapport plus fugace et plus mobile au père, semble bien être dans le cadre de la culture afro-caraïbe, le fruit du passé esclavagiste. Si dans la culture africaine la femme tend à freiner l'accumulation masculine par la précarité de son apport (dot habitation), dans le cas des sociétés afrocaraiïbes cette précarité se trouve accentuée par la complexité assez remarquable des statuts familiaux issus de la variété des origines filiales au sein d'une même unité matri-focale.
- Les pseudo-lignages auxquels nous aboutissons ne trouvent leur cohérence que par rapport à la *Femme-Mère*. Dans les systèmes de parenté, tels qu'ils sont classés par les ethnologues, la Femme apparaît soit comme élément fondamental de l'échange entre les groupes, soit comme facteur essentiel de leur reproduction. Dans le premier cas, la femme, par le mariage, entre dans le jeu des stratégies d'accumulation, comme enjeu de mécanismes d'échange définis en termes d'avantages escomptés, Dans le second cas, celui des cultures précaires, c'est le rôle de reproductrice qui est privilégié, et l'aspect dominant deviendra celui de la procréation, indépendamment, en quelque sorte, de la fonction du père, Celui-ci se réfugie dans le secteur Terre-Production, excluant, pour ainsi dire, la femme de ces mêmes enjeux fondamentaux pour la cantonner dans la fonction externe de commerçante; plus que la confirmation de son rôle-clé dans la société paysanne, n'est-ce pas là plutôt la compensation, le rééquilibrage de son excès de puissance affective maternelle ?
- Parmi les conséquences inévitables d'une telle structure familiale on voit qu'en l'absence de mécanismes régulateurs formels, ce sont les individus eux-mêmes qui sont chargés d'assumer le fonctionnement quotidien du système et d'assurer sa transmission.

- On aurait donc tort, comme on le fait souvent, de définir le système d'éducation de l'enfant des campagnes comme une absence ou comme une insuffisance d'éducation, En réalité il conduit, par une combinaison dosée de laxisme apparent et de grande rigueur au sein du milieu familial composite, à limiter les possibilités de développement d'individualités autonomes par rapport à leur milieu. Ce résultat s'obtient en agissant sur le développement des mécanismes qui permettent à l'individu de se situer, en tant que sujet ordonnateur du temps comme de l'espace,
- Il faut donc analyser minutieusement certains comportements significatifs touchant à la latéralité, à l'appréhension de la verticalité et de la notion de levier, à l'évaluation des mesures et des distances, du temps et de la durée, On découvre alors un univers technomanuel assez différent de ce que nous imaginons être le comportement universel-type,

Le fonctionnement du quotidien relationnel

Dans ce contexte, on peut facilement situer un certain nombre de phénomènes, souvent relevés, décrits, voire même critiqués, par nos civilisateurs moralisants. Ceux-ci peuvent se regrouper autour de la notion de persécution: «Depi nan Ginen, nèg trayi nèg», - "Chen manje chen, »...

Les descriptions critiques de ce système de comportement d'origine africaine, à base de suspicion, de crainte permanente, de jalousie, d'envie, n'ont pas suffisamment mis en valeur son utilité à l'intérieur du système en question. C'est en effet, par ce contrôle réciproque, quotidien, que chaque individu est contraint par ses semblables, ses voisins, à respecter la grande règle non écrite, mais immanente de ce type de société: "Tu ne te différencieras pas", surtout pas au détriment du groupe,

Dans ce type de régulation "ex-ante", et non "ex-post" comme peut l'être le contrôle démocratique, c'est le *risque d'émergence de pouvoir* qu'il faut enrayer dès le départ et ce, sans pouvoir s'appuyer sur une autorité immanente au groupe, homme ou organisme,

Désormais c'est donc le citoyen qui contrôlera son égal et son semblable dans un souci d'égalitarisme qui se joue en trois types de réactions:

- le contrôle de l'autre pour éviter le dérapage vers le haut le rôle régulateur de Malice.

- la préservation de soi par soi-même, le désir d'échapper à ce contrôle - agression de l'autre, la résistance à ce contrôle : le rôle de Bouqui, l'insatiable, l'accapareur, qui doit être régulé en permanence par Malice,
- la solidarité-réciprocité au sein d'un groupe d'égaux régulateurs-régulés notamment vis-à-vis des risques de dérapage vers le bas et de réaction vis-à-vis de l'extérieur, Les multiples scénarios des aventures de Bouqui et de Malice sont contenus dans ces trois rôles intériorisés dans chaque paysan, (Chacun sait que quand Bouqui meurt, Malice meurt aussi, et c'est tout le système qui disparaît),
- Le contrôle exercé sur l'autre se retrouve à chaque instant dans la vie au sein du groupe. Ce contrôle est implicite, et il peut être non-violent ou violent, (La persécution)
 - Dans le premier cas, on a, par exemple, recours à tous les petits mécanismes quotidiens qui peuvent enrayer le processus de l'enrichissement - l'accumulation, en empêchant la constitution d'épargne : emprunts incessants et non remboursables auprès de celui qui a plus, en nature ou en espèces. En contrepartie figure évidemment une reconnaissance implicite de la puissance du bienfaiteur sur le plan du prestige, de l'admiration et de l'autorité morale,
 - Dans le second cas, on trouve la médisance pouvant aller jusqu'à la délation, C'est ainsi par exemple que l'élimination des porcs n'a pu être si complète et si "parfaite", même dans les coins les plus reculés d'Haïti, que parce qu'elle s'est appuyée sur des mécanismes sociaux, très vivaces, Le porc créole, en effet, se trouvait intégré dans le système socio-économique paysan parce qu'il constituait l'animal-individuel par essence; celui dont la possession et l'entretien allaient de pair avec le fonctionnement éclaté de ce type de société.

Le fait pour certains paysans de vouloir faire échapper leurs porcs au massacre généralisé devenait insupportable pour les autres, à cause de la volonté ainsi manifestée d'échapper au sort commun, en faisant du porc un élément de différenciation sociale, Cette infraction à la règle a été, dans certains cas, jusqu'à susciter la délation, système sur lequel les autorités n'ont eu qu'à s'appuyer; tant il est, en quelque sorte, naturel de vouloir maintenir des règles du jeu identiques pour

tous, N'ont pu échapper à l'abattage que les porcs dont les propriétaires étaient protégés par un pouvoir externe par rapport au milieu paysan, ce qui rendait la délation dangereuse, voire même inopérante,

Dans ce contexte, on imagine le poids permanent et omniprésent du regard de l'autre qui conduit à la règle d'or du comportement individuel qui est la "respectabilité". En l'occurrence ce n'est pas tant le conformisme qui est remarquable, que l'obsession présente chez tous, hommes et femmes, de ne pas donner prise au regard de l'autre par un comportement contraire aux usages du groupe, La rigueur de la morale paysanne, par delà l'apparente liberté de mœurs, est la marque de ce souci permanent de respecter "ce qui se fait", de ne pas donner prise aux "tripotages" et aux autres médisances qui tendraient à vous singulariser.

Ceci aboutit à cette *urbanité*, parfois sophistiquée, que l'on a souvent relevée dans le milieu rural, Cette politesse, cette discrétion vis-à-vis de l'autre, sont non seulement la condition indispensable pour que puisse survivre un groupe dans le côtoiement imposé par la densité des zones habitées en Haïti, mais aussi, et surtout, le prix de la *considération* des autres membres du groupe, Depuis la désapprobation de l'alcoolisme qui rend irresponsable, jusqu'à la chaise avancée au visiteur ou au plateau finement disposé qui est présenté, la courtoisie du paysan a toujours frappé ceux qui ont vécu jusque dans les mornes les plus reculés. Elle permet avant tout d'éliminer, dès le premier stade, les causes possibles de conflits inter-individuels difficiles à régler ensuite, faute d'instances d'arbitrage institutionnelles.

Sorcellerie et sociétés secrètes

En effet, l'empiètement de l'autre apparaît toujours comme hautement probable, et il faut toujours s'en prémunir, surtout s'il est considéré, à tort ou à raison, comme prenant une forme agressive.

Cette agression peut être réelle ou imaginaire; elle est souvent générée par le fait que l'on peut apparaître privilégié, d'une façon ou d'une autre, Contre cette agression toujours appréhendée, toujours suspectée, *le moyen de défense le plus approprié est la Sorcellerie.*

Les mécanismes institutionnels de défense du citoyen n'existant pratiquement pas, il appartient à l'intéressé lui-même de prendre l'initiative de la parade s'il se sent agressé, La sorcellerie devient ainsi le régulateur des rapports de crise entre les individus. Elle ne s'exprime que dans cet espace juridique et pénal laissé libre par

l'absence d'Etat, de justice officielle reconnue, de codes et de lois acceptées par tous, On note à ce sujet une progression, jugée alarmante par certains, des pratiques de sorcellerie, dans le cadre du vaudou, depuis ces dernières décennies, Cela semble correspondre à la fois à l'affaiblissement des structures originelles (lakou) et à la détérioration des conditions de survie, Peut-être d'ailleurs les deux choses sont-elles liées.

Comment, en l'absence d'un pouvoir collectif d'intervention, répondre au développement de la hantise individuelle face à un environnement de plus en plus précaire, autrement que par le secours de la magie ? Le rôle de celle-ci, dans le cadre d'une stratégie de vie, est donc de se concilier ce qui est incertain et de neutraliser ce qui est hostile. Dans les deux cas, c'est la concrétisation d'un système de pouvoirs et de contre-pouvoirs qui s'exercent, soit directement (achat de points), soit indirectement par le canal du bocor. Les deux composantes de la sorcellerie sont donc la culpabilité-persécution d'un côté et l'incertitude d'une société éclatée de l'autre, où chacun devient un jeteur de sorts en puissance, surtout s'il est proche ou est en relation avec la "victime" Dans cette pratique on découvre un double aspect de prévision qui est de s'assurer d'un futur par trop aléatoire et de se défendre contre les agressions réelles ou supposées de son entourage, Dans ce dernier cas, la magie apparaît comme un langage permettant de régler un certain nombre de conflits interindividuels; dans cet univers de représentation magique mi-fictif, mi-réel, "Mieux vaut envoûter quelqu'un que le poignarder" dit Alfred Métraux; l'individu qui ensorcelle satisfait sa haine et évite toute action qui, sur le plan réel, serait plus grave, Lorsque cette juridiction du bocor ne suffit pas et que l'écart-type par rapport au modèle moyen se creuse chez certains individus, il reste apparemment une sorte de juridiction d'appel, qui serait représentée par *"Les Sociétés Secrètes"* .

Si l'on croit certaines analyses récentes et bien fragmentaires, celles-ci auraient un rôle de recours ultime dans la conservation des mécanismes importants du milieu rural. Le code écrit de l'une d'elles ne frappe-t-il pas d'une condamnation majeure l'ambition individuelle (Bison) et l'enrichissement trop rapide?

Là encore les travaux font, hélas, presque totalement défaut, mais on peut, pour s'en faire une idée, comparer leur rôle à celui de nombreuses sociétés secrètes africaines, dahoméennes ou congolaises, L'importance de leur fonction réside dans la terreur bien réelle qu'elles entretiennent dans l'imaginaire des populations et dans le rôle que peuvent ainsi jouer ces sociétés dans la régulation sociale,

Cependant le système ne joue pas seulement dans un contexte agression-défense; il permet d'assurer, en plus, la cohésion de l'ensemble des composantes à partir du moment où il ne sent pas menacé dans son essence par un comportement portant en soi un risque de déviation, Dans la vie quotidienne et surtout lorsque la maladie, la disette ou la mort viennent frapper tel ou tel membre, il existe une *solidarité* qui semble tenir au fait que ce genre de risque est finalement égal pour tous. Il est donc finalement aléatoire de se prémunir totalement contre lui par la magie et impossible de le contrer, de façon totale, par la prévoyance et par l'accumulation. Dans ces conditions, chacun a été, est ou sera, à un moment ou à un autre de sa vie, placé dans cette position défavorable où il devra pouvoir faire appel, à titre de réciprocité, au secours de l'autre, Ne pouvant investir sur soi, on investit donc sur les autres, qui deviennent des obligés en admettant implicitement un engagement de réciprocité,

Une condition primordiale : la gestion non salariale du travail

Parmi les éléments les plus caractéristiques du milieu rural haïtien figurent un certain nombre de structures collectives de travail qui ont toujours attiré l'attention des observateurs sans que les tentatives d'explication, relatives à une sorte "d'esprit communautaire ou collectiviste spontané", soient bien convaincantes,

A l'examen de ces diverses formes collectives de travail, Sociétés de Travail, Combites, Escouades, Avanjou, on constate qu'elles comportent rarement une rétribution monétaire, Le phénomène de salariat, lorsqu'il existe cependant, est le plus souvent géré collectivement, comme si l'individu seul répugnait à monnayer sa force de travail et à assumer ce rapport singulier avec l'employeur bénéficiant, de ce fait, d'un statut supérieur,

Historiquement, depuis les tentatives d'un Christophe, d'un Boyer ou celles de l'occupant américain, on a fini par reconnaître l'échec de la reconstitution d'une économie de grands domaines; cela semble surtout dû à l'incapacité des nouveaux colons de pouvoir disposer d'une main-d'oeuvre salariée abondante et docile. Métraux note justement qu'à Marbial, un "grand don" propriétaire de 100 carreaux devra morceler sa propriété en lots d'exploitation individuelle de 7 à 8 carreaux et les louer à des fermiers différents faute de pouvoir mettre en place une structure d'exploitation unifiée et directe avec le secours de la main-d'oeuvre salariée.

Certes, le salariat du type moderne est apparu dans certaines zones (Artibonite) au cours de ces dernières décennies, mais dans un contexte différent de celui de

l'agriculture traditionnelle, qui reste largement dominante dans le pays, Tout se passe comme si, en fait, le salariat, était, par principe, incompatible avec les conditions requises pour le bon fonctionnement du système autorégulé que nous avons analysé. Cette incompatibilité se manifeste à plusieurs niveaux:

Tout d'abord, dans un milieu de petits paysans, propriétaires et autonomes, la condition de salarié est en soi unimaginable en tant que reconnaissance d'une condition économique inférieure, en marge de la normalité, Mais il y a plus, ce système constitué de petites unités économiques, de dimensions similaires, suppose, par principe, la capacité autonome de survie, c'est-à-dire la capacité matérielle, humaine et financière pour l'exploitant d'assurer lui-même sa propre reproduction. or la délégation de cette responsabilité, implicitement incluse dans le contrat du salarié, est contraire à tous les mécanismes du fonctionnement d'un tel système,

Enfin, depuis Marx, chacun sait que la plus-value sur les salaires constitue l'opportunité principale d'accumulation de la part de l'entrepreneur. C'est donc ce processus fondamental dans l'apparition du pouvoir qu'il conviendrait d'enrayer dès le départ, non pas en tentant de contrôler par des lois sociales ou des contre-pouvoirs syndicaux les excès du salariat mais en refusant l'ensemble du système.

L'échange inégal réalisé par le travailleur entre son pouvoir autonome de survie et le pouvoir d'achat qu'il reçoit est en effet le début d'un processus d'inégalité croissante qui détruit, à terme, toutes les conditions de régulations interindividuelles, Ne subsistent alors que les systèmes autoritaires exogènes à base de réglementation institutionnalisée, (Code du Travail - Syndicats-)

Les formes collectives de travail

Le travail collectif, s'il vient à être indispensable pour des motifs techniques de culture ou pour des besoins de convivialité, prend plus volontiers la forme d'échanges à base de réciprocité ou de troc, en nature, contre de la nourriture. Même si, et on l'a noté à juste titre, les rapports entre participants n'en restent pas moins parfois inégaux, ces mécanismes se prêtent bien plus à l'usage de paramètres sociaux plus subtils, complexes et multivoques qu'une simple évaluation en termes monétaires,

Enfin, on devra encore approcher de façon plus fine la nature exacte du lien qui détermine et soude les différentes structures de travail collectif. La seule explication

technico-économique, reposant sur le besoin momentané d'une main-d'oeuvre abondante sur une parcelle déterminée, n'est en soi pas satisfaisante. Elle supposerait que l'on admette que, par principe, l'utilité principale de cette structure serait la répartition inégalitaire des avantages propres à ces façons culturales (brièveté de la saison propice, gain de temps sur le calendrier cultural-); l'explication serait sans doute bien machiavélique et inutilement complexe, dans la mesure où le salariat direct résoudrait ce genre de situation beaucoup plus rapidement, si semble en revanche que la constitution de ces groupes repose à la fois sur des habitudes anciennes de travail en commun datant de l'époque où les parcelles étaient plus étendues et sur le besoin de rapports sociaux, sous forme d'échanges au sein de la fratrie.

Richard Hill, homme de couleur de la Jamaïque, va nous donner un fil conducteur précieux et, peut-être, nous permettre de rattacher ces formes collectives de travail aux structures des anciens ateliers que la révolution avait, pendant des années, laissés sans chefs et sans propriétaires. L'habitude semble s'être poursuivie jusque dans les années 1830 de ces associations fondées sur une stricte réciprocité dans l'échange des services.

En visitant en 1830 l'ancienne habitation de Chateaublond, encore en activité dans la Plaine du Cul-de-Sac, ce visiteur curieux, cité dans Macaulay, *Haiti, l'Abolition de l'Esclavage*, p. 39, est amené à nous faire la description étonnante suivante de l'organisation collective du travail entre les anciens esclaves :

"Parfois, quand la circonstance l'exige, les hommes et les femmes travaillent la nuit aussi bien que le jour au moulin et à la bouillierie. Leur méthode est de se diviser par familles, et *de cultiver ensemble une partie de la plantation*, et ils reçoivent pour salaire une portion du produit de ce qu'ils cultivent et manufacturent dans leur division, conformément aux dispositions du code rural, Il arrive assez souvent que le nombre de personnes, ainsi associées ne se trouve pas suffisant, et qu'elles ne peuvent pousser assez vite le travail du moulin et de la bouillierie pour les produits de l'étendue de terrain qu'ils ont entreprise; dans ce cas, l'association doit se faire aider par *des voisins ou par des ouvriers d'une autre troupe* qui n'ont point part à leur allocation, C'est de cette manière que sont conduits les travaux à Château-Blond, "Dans cet arrangement, qui a pris sa source dans des vues d'intérêt et de convenance de la part des cultivateurs eux-mêmes, on aperçoit tant de calcul individuel et tant d'esprit d'association, qu'il y aurait la plus grande absurdité à supposer que des hommes ainsi disposés voulussent jamais se charger d'aucune

espèce de travail quelconque, à moins d'y être déterminés par le seul mobile qui puisse agir sur eux, c'est-à-dire l'avantage qu'ils espèrent en retirer. Je consigne ici cette observation, parce qu'elle est fondée sur l'aveu qui m'a été fait par un des chefs cultivateurs, qui répondait à mes questions et me conduisait sur la propriété. Ils choisissent leurs conducteurs comme *une société* élirait son président, ou une association à bénéfice son secrétaire ou son trésorier, non pas pour les faire travailler malgré eux, mais comme leur organe et leur représentant, chargé de veiller à l'intérêt de tous, dans leurs arrangements avec le propriétaire du sol. Comme nous étions là, la cloche de la plantation sonna l'appel de deux heures, signal qui avertissait les travailleurs de reprendre leurs occupations. Dans le même instant, le marteau du charpentier et les cris du Maçon se firent entendre, et sans querelle, sans murmure, chacun fut de nouveau occupé de sa tâche." (PP. 71-72),

Spectacle étonnant que celui de cette ferme, véritable kolkhose qui ressemble à une invention de quelque socialiste utopique de la même époque,

Mackenzie, l'ancien consul anglais, de son côté, au même moment est cité par cet autre Anglais, Macaulay (pp. 184 et 189), dans son ouvrage *Haiti, l'Abolition de l'Esclavage*, qui rapporte ainsi ses annotations dans son rapport au Parlement anglais :

"Mackenzie nous dit, par exemple, que le résultat du système de la division des terres en petites portions, dans tous les quartiers qu'il a visités, c'est qu'il est devenu très *difficile de former des bandes de cultivateurs*, vu que chaque individu trouve, ou a la prétention de trouver, une occupation suffisante sur son petit lot et autour de sa chaumière (p, 93). Il nous apprend encore (p, 35) que ceux qui travaillaient autrefois par bandes sur les terres des autres, se sont décidés "*à cultiver leurs propres terres, et que le premier soin sera naturellement d' faire venir les articles de première nécessité*".

Qui sont exactement ces bandes, d'où viennent-elles ? Comment se passent-elles du maître et du commandeur ? Autant de questions à tenter d'élucider.

Ces "bandes de cultivateurs" qui travaillaient autrefois sur les terres des autres, nous les avons vues pourtant bien décrites par Hill comme des associations composées à partir des anciens ateliers quand il nous disait : "l'association *doit se faire aider par des ouvriers d'une autre troupe qui n'ont point part à leur allocation*", c'est-à-dire qui

travaillent, dans ce cas, sans rémunération, ce qui est toujours vrai pour les sociétés actuelles où le travail s'échange encore contre du travail ou de la nourriture. Quoi qu'il en soit, les craintes de Mackenzie se sont révélées injustifiées puisque, malgré la disparition des grandes exploitations, *les bandes de cultivateurs* se sont adaptées au travail collectif sur les petites et ont donné, sans doute, naissance aux formes collectives de travail que nous connaissons aujourd'hui.

Cette filiation historique des coumbites mérite d'être approfondie avant d'être généralisée, mais elle semble bien indiquer, d'une part, la solidité des anciennes structures sociales de production et d'autre part, le type d'organisation retenu qui associe, entre eux, des paysans qui, par ailleurs, "cultivent leurs propres terres."

Cette solidarité de fait, cette stratégie d'entraide pour assurer la survie ne va pas au delà du *strict échange de services* en ce sens qu'elle ne préfigure nullement le système des organisations collectives du type "coopératives" où l'institution intervient avec une volonté collective spécifique qui s'impose à chaque membre du groupe. Ici, rien de tout cela, mais une sorte de débrouillardise gérée en commun pour que chacun puisse mieux faire face à ses propres obligations,

Notons enfin que la dimension culturelle et sociale de cet interdit du salariat direct au sein du groupe se trouve confirmée par le fait que ce mode de rétribution est accepté, sans difficulté particulière, dès qu'on se situe dans un cadre différent de celui du contexte rural d'origine. C'est ainsi que toute une main-d'oeuvre saisonnière paysanne fait l'objet de migrations régulières au sein du pays (Plateau Central) ou à l'extérieur (République Dominicaine),

La religion : adhésion individuelle à une croyance partagée collectivement.

Dans cette dispersion, véritable fragmentation sociale qui résulte de l'éclatement du groupe en une multitude de cellules de base, individuelles, il est indispensable de pouvoir disposer d'éléments de rassemblement et d'identification collective dont la nature ne soit pas en contradiction avec le fonctionnement du groupe : ce sera l'apport spécifique du phénomène religieux,

Une individualisation du culte qui vient compléter une foi commune dans un même "Bon Dieu", suffisamment flou pour être à tous et suffisamment individualisé dans ses saints pour n'être qu'à soi, permet de symboliser cette grande cohésion du corps social constituée de l'agrégat des adhésions individuelles,

La religion catholique serait ainsi appelée à jouer ce rôle indispensable d'identification collective, tandis que son complément indissociable, l'apport africain, permettrait de singulariser le culte en l'associant étroitement à l'héritage, à la terre et à la famille de l'individu.

C'est le grand mérite d'un Jean Kerboull que d'avoir décrit les mécanismes de ce vaudou domestique, L'identification, pour une seule commune du terroir haïtien, de plus de mille loas différents aux origines, aux attributs et aux appellations bien spécifiques, bouleverse l'image plaquée par les ethnologues d'un quasi-dogme vaudou au panthéon figé et au rituel codifié. Cette religion des houmforts que ceux-ci ont inlassablement décrite est en fait, celle des hougans qui ne représentent que la partie structurée du culte; l'aspect apparent du pouvoir spirituel (et temporel) et le côté visible du cérémoniel; on a souvent ignoré le culte domestique, l'hommage aux loas-héritages, le culte des ancêtres. Celui-ci associe étroitement dans ce que l'on a appelé "l'héritage sacré" (Cinéas) le rapport familial au lignage, le rapport foncier de la terre au "noyau" et le rapport sacralisé à l'environnement, Le tout, identifié pour chacun à travers au moins deux dizaines de loas-héritages, définit, en quelque sorte, le profil religieux de l'individu qui différencie ainsi son culte familial de celui des autres,

L'identité de l'individu (sa formule individuelle en quelque sorte) passe donc par la série des loas qu'il sert, série unique, constituée pour partie par la stratification des loas de ses antécédents, recueillis et honorés jusqu'à leur transmission aux descendants et, pour partie, de loas acquis,

On comprend mieux qu'il ait fallu, en fait, deux apports religieux complémentaires pour permettre à la fois à l'individu de se définir dans son identité fondamentale, base de fonctionnement du système, et de se retrouver dans un phénomène d'ensemble, plus multi-individuel que collectif,

L'apport catholique serait donc la dimension collective, l'identification au groupe dans la ferveur de l'office dominical, le rapport au monde extérieur, le politique par essence, Mais ici il s'agit d'un politique non structuré, non temporalisé, parce qu'il n'existe que de façon indirecte dans la mesure où il passe d'abord par un rapport individuel avec Dieu, Le groupe n'est alors constitué que par la juxtaposition de ces rapports verticaux identiques avec la même dimension sacrée commune, sans *structures interpersonnelles horizontales* - *structures* qui, rappelons-le, en s'emboîtant méthodiquement et en s'organisant à des niveaux croissants, sont la base même de tout système démocratique.

Ces deux apports complémentaires seraient donc l'une des expressions de ce système égalitaire que nous essayons de cerner et qui repose sur la multiplication de cellules de base peu différenciées au sein d'un ensemble fortement identifié, totalement régulé du côté intérieur et se définissant comme un tout, vis-à-vis de l'extérieur.

Quant au protestantisme, religion de l'individu pratiquée au sein de groupes bien structurés, par sa présence même en milieu rural en tant que solution alternative, il constitue, en quelque sorte, l'anti-système, l'antidote redoutable pour le système lui-même dont il constitue l'échappatoire.

LES MODES DE GESTION DE LA PRECARITE

Ces différents mécanismes d'autorégulation ont pour but de maintenir une sorte d'état permanent d'équilibre, qu'il faut à présent tenter de décrire.

Dans cet univers stable, la grande permanence reste la précarité. La solidité de l'ensemble repose sur la fragilité des destins individuels obligatoirement inscrits dans les limites de la seule existence humaine. Les seules stratégies autorisées sont celles qui permettent à l'individu de maîtriser son propre cycle de vie en ne comptant que sur ses propres forces.

Le contrôle collectif des besoins individuels

Le critère général pour déterminer le niveau auquel doit se situer cet équilibre est, soit déterminé par la crise externe qui le situe au niveau de la pauvreté, soit par la référence commune à un concept uniforme de besoin, Le mot besoin correspond alors à la norme collective de consommation,

Ici encore, il faut remonter loin en arrière pour tenter de cerner les origines de ce comportement, L'ancien esclave qui a fui la plantation sait que, pour garantir sa liberté, il faut qu'il apprenne à ne plus être dépendant pour sa survie, pour sa consommation.

Face à lui le nouveau colon cherche désespérément à le "motiver", dirait-on de nos jours, à le convaincre de se remettre au travail de son plein gré, Sa stratégie, pour cela, va tenter de susciter des besoins de consommation. L'ancien travailleur devra alors se mettre au travail pour pouvoir les satisfaire,

En 1804 cela avait été refusé sans violence, mais aussi sans équivoque. C'est la thèse soutenue par tous les auteurs de l'époque et notamment par Malenfant, un ancien colon libéral, dans son ouvrage *Des Colonies* paru en 1814, Pour l'époque cela n'a rien d'original, mais la réflexion est particulièrement poussée, et surtout elle s'accompagne d'un essai de quantification des résultats, En défendant ainsi le principe d'un revenu accordé aux anciens esclaves il précise:

"D'après ce calcul, on me demandera: Combien le *quart* de chaque noir lui produira-t-il donc? je répondrai: Les colons conviennent que chaque nègre rapporte l'un dans l'autre une somme de 800 francs; par conséquent chaque cultivateur aura

200 francs, Mais s'il ne dépense que 63 francs 50 centimes pour son entretien, il lui restera 156 francs 50 centimes, qui seront employés en meubles, ustensiles et enfin en nourriture, telle que pain, vin, viande, poisson salé, etc, et en *objets de luxe* à son goût, il résulte de mon calcul que, si un nègre a 200 francs, un million de nègres auront 200.000.000 fr.; et certes, c'est porté au plus bas, Ces 200.000.000 fr. seront dépensés par les cultivateurs, et *augmenteront l'industrie française,*" (PP. 139-140).
Face à cette possibilité que va faire l'ancien esclave? Il va prendre une position très nette en essayant de ne pas donner prise au système du capitalisme libéral qui se développe alors, Sa contrepolitique en la matière va reposer sur son refus d'entrer dans la spirale des besoins de consommation. Depuis la colonie, depuis la fin de l'esclavage, tous les auteurs l'ont bien senti ainsi qui n'ont cessé de s'étonner de l'absence des besoins matériels propres à nos économies, chez les paysans de cette époque

- Schoecher constate ainsi : "N'ayant pas *de besoins* acquis, ils n'éprouvent aucune frustration,"
- James Franklin dans son ouvrage *Thé Present State of Hayti* dit également ceci en 1828 : " Le commerce, qui avait commencé à décliner depuis l'époque de Pétion, empira, et le pays produisit de moins en moins, les gens n'avaient les moyens de satisfaire que *peu de besoins*, En fait, il est apparu comme évident que Boyer a voulu adapter un système de gouvernement différent de celui de ses prédécesseurs, Son plan a été de maintenir son peuple dans l'ignorance des *besoins* artificiels."
- En 1832, Beaubrun Ardouin, dans son opuscule *Géographie d'Haïti*, remarque de son côté: "La sobriété du peuple des campagnes, particulièrement, est telle qu'il lui suffit de peu d'efforts pour se procurer les premiers *besoins*: de là l'insouciance qu'on remarque parmi ces habitants pour se livrer à un travail régulier et assidu qui augmenterait considérablement les produits actuels," (P. 93).

On conçoit qu'un tel système soit incompréhensible pour un occidental, un "développeur", ou un habitant de la ville. La vue de ce paysan qui résiste aux chants de la sirène des produits du progrès conduira même, peu à peu, le réformateur déçu à des -uzements plus brutaux,

Ainsi, Sténio Vincent, en 1938, dans *Efforts et Résultats* ne cache pas son découragement et son amertume devant le paysan : " L'homme est ignorant, superstitieux, *sans besoins*, de moeurs plutôt dissolues, sans goût pour le travail, livré à lui-même et aux instincts mauvais de sa nature, allant presque sans vêtement, et sans en paraître gêné le moins du monde, sans feu ni lieu... gaspillant la terre, la stérilisant, l'épuisant par de stupides plantations.- Cet homme-là est tiré à des milliers d'exemplaires." (P, 149)

On croit entendre encore la colère et la désillusion d'un Toussaint Louverture admonestant les cultivateurs le 20 Vendémiaire an 9 : "Depuis la révolution, des cultivateurs et cultivatrices qui, parce qu'ils étaient jeunes alors, ne s'occupaient pas encore de la culture, ne veulent pas aujourd'hui s'y livrer, parce que, disent-ils, ils sont libres, et ne passent les journées qu'à courir et vagabonder,"

Après un siècle et demi tout reste donc encore à faire ! Mettons toutefois bien en garde le lecteur contre ce qui pourrait paraître comme l'apologie d'un révoltant con - a misère qui caractériserait le milieu rural, il s'agit en fait de bien autre chose; il s'agit en l'occurrence de bien saisir le blocage qui s'oppose, dans ce pays, à la mise en route des processus individuels d'accumulation, on lira plus loin un texte qui nous permettra de retrouver la même stratégie et les mêmes affirmations chez le paysan d'aujourd'hui, Tout se détermine par rapport à un niveau de consommation socialement admis comme étant celui où l'on a obtenu ce dont "on a besoin".

Cette autorégulation s'adapte malheureusement aux conditions d'une économie en déclin et les usages individuels et collectifs vont continuer à s'inscrire dans ce cadre où la solidité du groupe repose sur la fragilité de ses membres, le tout fonctionnant, facteur aggravant, dans un climat général de paupérisation progressive consécutive à la déstructuration de l'économie paysanne.

La précarité technique

Dans le domaine des techniques, il est frappant de constater que celles-ci ont bien été choisies en concordance avec la stratégie culturelle globale,

Ainsi en matière d'habitat, il faudra bien admettre un jour que l'architecture rurale caraïbe, si diverse dans son unité, possède une cohérence implicite liée à deux impératifs: la mobilité, dans l'espace, et la précarité, dans le temps, des structures d'habitation, Dans des zones où pierres et chaux sont disponibles, où l'argile pour les briques et le bois pour le feu n'ont pas manqué, il est significatif que ce soit la maison

à armature en bois, démontable, qui se soit imposée. Si le lieu d'habitation est lié à l'occupant, la maison elle-même et ses matériaux sont indépendants du lieu et même de son propriétaire temporaire. Tout ce que le temps n'aura pas définitivement éliminé, pendant la durée d'une vie, doit pouvoir resservir ailleurs et doit donc pouvoir être démonté et récupéré. Une maison ressort rarement sur place, en l'état, à la génération suivante, Et que l'on n'oppose pas la précarité de la tenure de la terre! Celle-ci existe bien, mais la maison est justement conçue pour pouvoir suivre une propriété elle-même mouvante (Terre glissée).

La pérennité n'apparaît que dans les tombes de maçonnerie qui défient le temps et dans les caveaux souvent plus conséquents que la maison. Cette pérennité est celle de la vie après la mort, celle de la terre vouée aux loas de la famille, autour du "noyau". Même lorsque la structure familiale aura explosé ou dis aru, le "démembré", lui, restera autour de la "masure" en ruine, lieu des loas-héritages, figés désormais dans la pérennité,

La préservation des denrées souffre évidemment de cette même précarité, de même que le stockage de l'eau, Le type de construction nécessaire demande en effet, pour être efficace, l'usage de techniques et de matériaux solides et non périssables et qui entrent donc en contradiction avec l'ensemble : l'accessoire ne saurait être plus durable que le principal surtout lorsqu'il s'agit, avant tout, de créer les conditions techniques d'un début d'accumulation,

La multiplication des citernes et glacis à laquelle nous assistons actuellement peut être ce qui remettra le plus profondément en cause le système traditionnel d'habitat, et c'est pourquoi, même involontairement, ces actions se retrouvent au coeur même des projets les plus novateurs en milieu rural; c'est un point névralgique d'articulation de comportements complexes qui se trouve ainsi manipulé sans que l'on ne sache malheureusement au départ où tout cela doit aboutir,

Le rapport à l'environnement se trouve, pour sa part, fortement marqué par ce même type de comportement dans la mesure où c'est la notion même de maîtrise possible et souhaitable du milieu naturel qui se trouve fondamentalement exclue de ce genre de système.

Les exemples abondent de la réticence, pour ne pas dire de l'incapacité, des communautés rurales à prendre en charge tout type de rapport global au milieu, qui ne peut être que collectif par nature,

Ainsi l'eau de la source n'est pas captée pour ne pas avoir à être gérée; ainsi le seul canal d'irrigation qui subsiste est celui qui est en terre; ainsi, le réseau routier qui

suppose une volonté collective de déplacements et d'entretien n'est pas pris en charge lorsqu'il existe,

Car lorsque, soit par héritage du passé (système d'irrigation colonial), soit par suite de quelque largesse erratique du pouvoir central, un équipement collectif se trouve confié à une communauté, tout se passe comme si chacun s'ingéniait à laisser les éléments naturels rétablir peu à peu la situation de départ : canaux ensablés, prises détruites par les cyclones ou fossés comblés suffisent à rendre inopérantes des réalisations que la volonté consciente accepte, ou même demande, mais que le vouloir inconscient refuse d'admettre dans la mesure où il n'existe pas de structure au sein du groupe susceptible de le gérer,

- Mais la dimension collective, face à de telles réalisations, n'est pas seule en question, car le comportement religieux du paysan ne peut se concevoir en termes de domination par rapport à son milieu, Symboliquement, les loas ont investi de leur présence le milieu naturel, le rendant ainsi solidaire de leur supériorité, et donc intouchable, Dans une source, ou dans un arbre, dans la mer comme dans le tonnerre, les loas sont omniprésents et ils font participer leur refuge de leur sacralité,
- Par contagion, la nature, ainsi spiritualisée, affirme sa dimension supérieure, en dehors de la portée et du pouvoir de l'homme. Certes, tout cela explose devant la nécessité de la faim, mais il ne s'agit alors plus de recherche de maîtrise mais simplement d'expédients de survie.
- Dans la pratique de la conservation des sols, il faut bien se rendre compte que, pour le paysan, la notion de bassin versant ne peut exister; seule lui paraît réelle la succession des parcelles individuelles, C'est donc pour ainsi dire par contagion, de parcelle à parcelle, que peu à peu apparaîtra la structure d'ensemble chère à nos aménagistes, et non par l'affirmation d'une solidarité géographique et d'une interdépendance entre groupes voisins qui n'ont aucune liaison entre eux sur le plan social,

En résumé, du moment où, face à l'environnement, la maîtrise ne peut être que collective, le paysan s'abstiendra pour ne pas avoir à créer le pouvoir collectif, seul susceptible de résoudre cette situation,

D'un autre côté, lorsque cette maîtrise serait individuellement possible, elle reste suspecte, car elle est grosse de toutes les autres formes de volonté de puissance (appropriation de ressources collectives...).

La précarité et la propriété

Le rapport à la terre va se trouver également marqué par cette approche dans la mesure où la terre est la matière appropriable et accumulable par essence. Le statut de la propriété, les stratégies d'acquisition, de mise en valeur et de cession des biens fonciers vont donc devoir tenir compte de cette dynamique globale,

La précarité de la tenure, toujours perçue comme fonctionnant uniquement au détriment du paysan, doit être acceptée dans certains cas comme le régulateur indispensable de la répartition du capital-Terre :

- La complexité qui fait interférer la diversité des statuts de tenure avec la diversité des statuts familiaux constitue la première parade aux systèmes simplificateurs propres au droit formel du code civil,
- D'autre part les formes de propriété collective indivise que constituent les servitudes propres au patrimoine familial transmis par héritage s'opposent au statut des terres achetées et créent pour leur dépositaire des obligations particulières dont le garant est celui qui détient les papiers : le dépositaire du droit familial, l'oncle maternel du droit congolais.
- Si nous ajoutons le statut hybride des "terres l'Etat", l'incapacité de tenir un cadastre, l'impossibilité de recenser légalement tous les actes touchant le transfert de propriété foncière, on s'aperçoit que tous les éléments sont en place pour la mise en oeuvre de stratégies complexes où les interdits et les contraintes rejoignent la condamnation tacite de toute appropriation individuelle durable.

Inlassablement, à chaque génération, se déroule le processus d'épargne, d'achat, d'accumulation, de vente, de donation et de kg qui permet à chaque paysan, né pauvre, d'accumuler le minimum nécessaire pour assurer sa survie et celle de sa famille et, par la suite, de se dépouiller progressivement de telle façon que ce qui subsistera, à sa mort, de son héritage suffira à peine à régler le coût de ses funérailles, L'accumulation des terres existe mais elle est viagère; le paysan riche

existe, mais c'est le plus souvent un paysan vieux; tout au moins dans le cadre de l'ensemble du paysannat traditionnel des mornes.

Un tel système, même s'il est loin d'être général, dérouté les analystes superficiels qui préfèrent le schéma rassurant et simplificateur de l'exploitation féodale et de l'affrontement des masses, plus mobilisateur que l'affrontement d'âges, qui, d'ailleurs, se succèdent sans s'opposer. Les conflits fonciers existent, mais ce sont, soit des conflits de parenté, soit des jeux de violence à la frontière des deux droits avec comme enjeu l'éternelle "récupération illégale" par les petits exploitants des terres "légalement spoliées" par les grands du moment,

Ce schéma est loin d'être général: dans le Nord, dans l'Artibonite, dans les zones de culture de rente ou de mise en valeur récente, le schéma est différent. C'est donc surtout dans les zones isolées et relativement préservées de la péninsule du Sud ou du Plateau Central que ce mode de gestion foncière reste encore dominant, il est fréquent dans ces régions que 80% des parcelles cultivées le soient par leur propriétaire.

Certes, cela n'empêche pas l'existence de disparités entre les paysans, mais celles-ci proviennent souvent de sources d'enrichissement extérieures à la terre : commerce, transport, artisanat, religion - et ne constituent pas, dans la majorité des cas, l'assise d'un pouvoir économique stable, transmissible automatiquement à la génération suivante.

C'est, en effet, dans le contrôle des mécanismes de l'accumulation et de ses effets néfastes, au delà d'un certain seuil et d'une certaine durée, que se révèlent l'essentiel des mécanismes automatiques que nous avons analysés, La durée de la vie semble ainsi constituer la dimension admise pour le libre jeu des mécanismes, malgré tout indispensables, d'accumulation.

De même que la structure familiale est fonction de la vie de la mère et de sa présence, de même, la constitution d'un patrimoine matériel et spirituel par l'achat des terres ou de "points" est limitée automatiquement par le décès qui remet en route le processus de redistribution indispensable à la répétition du cycle ménager,

Le statut familial ouvert et peu rigoureux multiplie les cas. L'espèce et limite la restriction des règles de transmission. Autrefois, le père confiait à son fils pour ses vingt ans la parcelle de terre qui allait constituer le point de départ de son exploitation, l'amorce de son accumulation, sur laquelle il allait élever ses premiers animaux, construire sa maison et fonder son propre foyer, Aujourd'hui, l'exiguïté des terres et la pénurie générale ont fait disparaître en partie cette pratique de l'avance

sur l'héritage. Dans bien des régions, elle a été remplacée par le petit capital constitué à la suite des quatre ou cinq séjours consécutifs en République Dominicaine. L'énergie déployée par ces jeunes travailleurs de 25 à 35 ans, pour la somme dérisoire de quelque 120 à 150 dollars épargnés par campagne de coupe, est à l'échelle de leur volonté tenace de s'installer à leur compte et de créer leur propre exploitation au cours de cette phase d'accumulation tolérée parce que indispensable à la reproduction de l'ensemble de la structure,

Disons en dernier lieu, qu'une situation de crise tend dans un premier temps à renforcer ce système d'automatisme régulateur dans la mesure où cela lui permet de faire l'économie de sa réglementation d'interdits "institutionnels", La crise se charge en quelque sorte d'assurer à elle seule le contrôle des pulsions d'accumulation qui deviennent sans objet, Peut-être faut-il voir ainsi dans l'affaiblissement de la structure du lakou, auquel on assiste, plus une conséquence qu'une cause de la crise du milieu rural et ceci dans la mesure où son intervention en tant que régularisateur est devenue moins indispensable. La pénurie permettrait ainsi de faire économie des structures de régulation.

Ce mélange de permissivité dans le court terme et d'interdits ; sur le long terme, en équilibre entre les besoins de vivre et de produire et l'impératif de la non-émergence, présente la particularité de pouvoir s'adapter, sans se rompre, à tous les aléas et à tous les imprévus. Cela permet au système de pouvoir de se détériorer progressivement sans perdre de sa cohérence globale. Ceci expliquerait en partie l'absence relative de mobilité de la main d'oeuvre rurale, en dépit des conditions de vie locales qui vont en empirant: malgré son importance en valeur absolue, la population urbaine haïtienne représente aujourd'hui un taux encore relativement faible par rapport à celui des autres pays d'Amérique Centrale et du Sud.

Le rapport à l'extérieur: stratégie de défense ou stratégie d'existence

La force et la cohésion du système sont telles qu'elles peuvent se retourner contre lui et le faire mourir par étouffement progressif, A force de contrôle, et d'endiguer ses pulsions internes, il ne reste en lui aucune possibilité d'amorcer les processus d'adaptation et de progrès qui sont indispensables à la survie du groupe.

Une société égalitaire ne peut donc trouver une dimension de mobilité qu'à l'extérieur d'elle-même, par le contact vécu, voulu, contrôlé avec d'autres systèmes, dans un rapport de cohérence à cohérence.

C'est un mécanisme subtil mais qui peut se laisser entrevoir au travers de quelques exemples.

L'extérieur est nécessaire comme choix, ultime pour les mutants, les réfractaires au système, ceux qui refusent de se laisser enfermer et qui veulent affirmer un destin individuel. Par définition il ne leur est pas possible de le réaliser dans le cadre du groupe, car la seule façon de le faire, en confirmant dans un ultime hommage sa cohérence inébranlable, c'est d'en sortir. Une autre solution consisterait à détruire radicalement ce système pour le remplacer par un autre,

L'émigration reste pour le moment la seule issue qui s'offre à celui qui cherche un autre type d'évolution: migration externe vers d'autres pays, (émigration massive vers les îles caraïbes); émigration vers une autre race (métissage); migration interne enfin vers une culture alternative (le protestantisme ou la ville). Non seulement l'exil est toléré, mais il fait partie du système dont il constitue l'ultime régulateur : tout est permis sauf de vouloir le modifier du dedans.

Par exemple, nous avons vu qu'entre 25 et 35 ans le jeune paysan a le devoir d'accumuler pour constituer son unité de production, mais ce mécanisme entre, dans la pratique, en contradiction avec les règles générales du fonctionnement du groupe, Dans ces conditions, l'accumulation nécessaire se fera au dehors, dans un autre contexte, par le voyage annuel et répété en République Dominicaine ou par l'envoi de mandats depuis les Etats-Unis ou la Guyane,

On ne répétera jamais assez que, contrairement à ce qui a été admis trop facilement, l'émigration en République Dominicaine n'est pas motivée par la recherche d'un revenu destiné à la subsistance mais bien plutôt par celle d'une épargne en fait impraticable dans la quotidienneté des habitudes et des comportements de dons et d'emprunts propres au milieu rural.

Cette émigration ponctuelle vers une autre dimension qui ne remet pas en danger le comportement général, c'est aussi celle du recours à la chance, aveugle et neutre par définition, comme moyen possible d'accumulation. La Borlette constitue ainsi une échappatoire symbolique et une solution individuelle non compromettante dans la mesure où elle ne relève d'aucun mécanisme de normalité.

On peut aussi saisir ce même mouvement dans l'acceptation du rôle de l'étranger pour occuper certaines fonctions et accomplir certaines opérations sensibles et compromettantes pour le groupe.

Par exemple, le rôle des minorités commerçantes étrangères, libanaises, syriennes, juives, indiennes ou mozabites, n'est pas réservé aux capitales africaines, Il joue en Haïti la même fonction de neutralisation des secteurs d'activités stratégiques et potentiellement dangereux pour l'équilibre du groupe, en les remettant dans les mains étrangères.

- Le rôle dynamisant octroyé facilement à l'expert étranger, ou tout au moins accepté sans trop de réticences par le groupe, relève de ce même type de mécanismes. L'étranger, (qu'il soit blanc, citadin ou originaire d'une autre communauté) aura toujours plus de pouvoir d'intervenir et de trancher qu'un membre du groupe, dans la mesure où ce pouvoir ne provient pas d'un ascendant qu'il aurait pris sur ses pairs, mais d'une fonction régulatrice qui lui est consentie en raison du caractère non nocif de son "exterritorialité".
- Sans vouloir nous étendre une fois de plus sur l'importance du passage du vaudou au protestantisme, notons toutefois que pour qu'il y ait valeur de transgression, il faut que le pas soit le plus radical et le plus total possible. Autant dire que le protestantisme doit être encore plus "protestant", plus excessif que nature, La frontière à franchir, celle du renoncement, ne sera ensuite considérée comme une protection possible, que si elle est tangible et à la fois redoutable,
- Renoncer à ses loas-héritages, en donner la liste, c'est renoncer tout à la fois, selon P. Kerboull, à son ascendance familiale, à sa culture, à son rapport à la terre, à l'héritage et au groupe, Cette sortie brutale du collectif originel ne peut se faire la plupart du temps que si le collectif de remplacement est suffisamment structuré et sûr pour servir de nouvelle communauté de référence à l'orphelin qui se présente nu, à la porte du temple,
- Le succès croissant du protestantisme, aujourd'hui, indique clairement la volonté d'échapper à un système dominant ressenti comme trop contraignant et le désir de découvrir un avenir que n'offre plus un milieu originaire grandement déséquilibré. Mais, nous verrons plus loin que d'autres évolutions radicalement différentes se dessinent aujourd'hui.

La fonction vitale de l'extérieur

Pour que cet équilibre soit possible, on voit à quel point doit être maintenue en permanence cette porosité de la paroi qui sépare le groupe de l'extérieur. Fermez cette frontière, et l'asphyxie menace. Il existe certes des positions de repli, des ersatz, des compromis possibles : ce sont les exils intérieurs que nous avons examinés et qui se développent d'autant plus que l'émigration est contingentée, Pour institutionnaliser et rendre possible en permanence ce type de passage, deux conditions sont indispensables,

- Tout d'abord il faut matérialiser et bien délimiter des territoires et des zones de contact et de passage entre les deux systèmes, Pour cela il faut codifier les possibilités de communication et de négociation entre les deux camps, Dans le milieu paysan, certains postes-clés jalonnent ainsi la frontière invisible avec le secteur de l'Etat créole. Les chefs de section ou le juge de paix, représentants du pouvoir central, mais dont l'autorité doit être en même temps tacitement acceptée par la masse paysanne qui les entoure, constituent des points importants d'articulation entre le système et le monde extérieur, D'autres zones communes existent, incarnées dans les personnages de certains houngans, dans le pouvoir du curé, du pasteur, du père-savane ou du catéchiste, Ces rôles, ces fonctions-charnières ne sont concevables que si elles n'appartiennent totalement et en propre à aucun des deux systèmes,
- La seconde condition est l'existence d'une monnaie d'échange avec l'extérieur, mais ce rapport ne saurait être en position d'inégalité, sous peine de s'inscrire dans un contexte destructeur de conquête ou de défaite, Cette monnaie d'échange ne peut provenir que d'un surplus. Il faut donc disposer d'un excédent si l'on veut recevoir l'apport extérieur, Or, peu à peu, la ville qui a consommé pendant le XIXe siècle le café, le sucre, le bois, les épices, demande de moins en moins, La dernière chose dont elle a encore besoin, c'est de bois, et, celui-ci inlassablement, au risque de la perte du sol lui-même, s'en va vers les marchés comme ultime tentative de réciprocité.

Désormais, et c'est le drame de Haïti tout entière, la monnaie qui sert à l'échange vient de l'extérieur (aide et salaires) et repart à l'extérieur, De lui-même le pays

n'offre plus que quelques exportations qui vont en s'amenuisant, et le rapport vivant et vital avec le monde disparaît.

L'Etat Créole : à la fois opposé et en dehors

L'une des critiques que l'on peut faire à l'auteur de l'ouvrage intitulé *Le Droit Informel Haitien*, c'est, après avoir cerné la nature du milieu rural, qu'il a été le premier à considérer comme un système en soi, d'avoir imaginé et tenté de décrire un Etat informel, sorte de "deus ex machina" qui contrebalancerait en permanence l'action et l'influence de l'Etat Formel. Un tel Etat informel n'existe pas dans le milieu rural parce que c'est justement sur l'absence d'Etat que celui-ci a fondé son existence et sa spécificité.

Dès lors, comment vont se situer les rapports inévitables et indispensables avec l'Etat formel citadin et créole?

Dans les domaines de la gestion de l'inévitable : état civil, ordre public et autres prérogatives de l'Etat formel, nous avons analysé l'existence de fonctions-charnières, qui, grâce à une double investiture de fait, permettent d'assurer le minimum indispensable,

En revanche, les intérêts économiques opposés de la partie exploitante (créole) et de la partie exploitable (bossale) n'ont pas manqué de susciter, depuis l'indépendance, les conditions d'un affrontement permanent entre les deux protagonistes. C'est ainsi que le milieu créole, colonisateur, a monopolisé l'usage de l'Etat et l'a confiné dans un rôle quasi exclusif d'Etat-Commandeur chargé d'obliger le Bossale à produire, tout en neutralisant le danger potentiel représenté par cette immense majorité dont la sourde présence suscite le malaise.

Du côté paysan, cette tenace opposition n'a jamais eu pour but l'élimination de son protagoniste, pour prendre son pouvoir. Son seul but a été de s'en différencier en permanence et de le maintenir à l'extérieur tout en le repoussant, en cas d'ingérence insupportable (Acaau - Piquets - Occupation Américaine).

Pour le reste, le milieu rural n'a jamais cessé d'être défini et de se définir comme le pays "andeyo", C'est ce qui permet notamment d'expliquer au mieux la cohabitation de l'autogestion du milieu rural avec la dictature, mode de suprématie politique inhérent à l'autre culture, Car si, par essence, ce pouvoir étatique est néfaste, autant qu'il soit mauvais, injuste, excessif, prédateur. Au moins il se justifie alors dans sa

position d'élément externe et son rejet n'en est que plus automatique, plus normal, puisque son but avoué a toujours été la domination du paysan ou son rejet. Face à ce danger permanent de l'intromission de l'Etat extérieur, mais aussi face à l'ingérence d'autres structures de pouvoir, notamment économique, comme les projets de Développement en provenance de l'extérieur, la première réaction du milieu est toujours de se défendre.

UNE STRATEGIE POPULAIRE ET NON-VIOLENTE QUI EVITE DE S'ERIGER EN STRUCTURE DE CONTRE-POUVOIR

Puisqu'il faut bien contenir ce danger permanent d'absorption au sein d'un système unifié de pouvoir étatisé et puisqu'on ne peut s'opposer à lui, il a bien fallu mettre au point une stratégie adaptée, Elle repose sur quelques comportements automatiques qui, simultanément, ou de façon séparée, dans cet ordre ou dans un autre, surgissent toujours face à l'étranger, haïtien ou "blanc", qui vit dans ce milieu et qui tente d'agir sur lui,

La séduction

S'il faut en croire le conte relevé par Zora Neale Hurston, cette originale anthropologue noire américaine, venue dans les années trente, Dieu lui-même se serait laissé séduire par les pintades haïtiennes et elle conclut: "The Haitian people has a tremendous talent for getting themselves loved" - ce faisant elle reprend presque mot pour mot les paroles d'un Victor Schoelcher cent ans auparavant : "Plus on étudie ce peuple et plus on se sent porté pour lui". Ce comportement qui cherche à désarmer l'inconnu agresseur, et à conjurer le danger potentiel ou réel, ne correspond nullement à une sorte de naturel bon enfant qu'une bonne fée aurait déposé dans le berceau de chaque paysan à sa naissance; il s'agit en fait, et cela n'enlève rien à son charme, d'une véritable stratégie de dissuasion. Il n'est que de voir comment n'importe quel discours extérieur, qu'il soit "développeur", politique, religieux de toute obédience, est capté et réfléchi en quelque sorte, retourné à son envoyeur, qui, fasciné, s'émerveille de trouver en face de lui exactement l'interlocuteur qu'il attend, il ne se rend pas compte que ce n'est que sa propre image qui lui est renvoyée et qu'il contemple, fasciné. Etrange pouvoir combien désarmant, car qui oserait ainsi mettre en cause son propre rêve ? Or cette diversion n'est qu'un voile brillant destiné à masquer un univers d'une grande violence potentielle, toujours prête à surgir lorsque ce n'est plus l'extérieur qui est en cause, mais le coeur même du milieu paysan, dans ses mécanismes essentiels. Les récents massacres de Jean-Rabel nous le rappelleraient si nécessaire.

La dissimulation

Cette pratique instinctive et généralisée possède un double aspect : d'un côté, il s'agit de ne jamais donner les clés qui permettraient d'avoir accès à la nature paysanne qui se cache derrière apparente candeur du premier regard, d'autre part, pour satisfaire à curiosité de l'intrus, on met en avant des leurres, des trompe oeil destinés à lui donner l'impression d'avoir pénétré la réalité.

L'essentiel demeure ainsi toujours clandestin, Tandis que les religions de toutes sortes bâtissent leurs temples et multiplient leurs processions sur les lieux les plus en vue du paysage rural, le culte vaudou s'affiche rarement. Les rares persécutions suffisent-elles à justifier cette discrétion, cet effacement du vrai pouvoir ! Devant "étranger le vaudou s'avoue presque comme une faute, L'essentiel est toujours gardé secret.

Devant le technicien expert, à la recherche d'un dialogue et d'une action, surgiront à volonté, selon sa spécialité, des comités-santé, des comités-routes, des comités-sources, des comités-paysans, des comités-jeunes, des comités-alpha, des comités-pépinières, des comités-reboisement, des comités-food for work, des comités-conservation des sols, des comités paroissiaux, des comités de zone, et j'en passe...

Ce ne sont pas les structures qui font défaut, mais plutôt leur crédibilité. Dans tout cela, où gît le véritable pouvoir? Qui sont les hommes véritablement représentatifs ? Où sont les instances efficaces ? Bien fin celui qui devinera derrière le vieillard docile et effacé qui lui fait face, l'observateur sagace, en train de jauger, au nom du groupe complice, le degré de naïveté, de pouvoir réel, d'utilité de son interlocuteur venu de l'extérieur. Enfin à qui fera-t-on croire que l'absence de cadastre et de registres fiables d'état civil n'aurait été qu'une marque de l'incapacité congénitale paysanne ou qu'un instrument pour faciliter la spoliation des meilleures terres ?

La mémoire paysanne, elle, est infaillible, mais elle n'existe qu'à usage interne et l'exclusion de l'écrit la rend définitivement inaccessible au regard extérieur. Quant aux sociétés secrètes, leur nom à lui seul, leur discrétion et leur opacité indiquent clairement cette volonté systématique de ne pas laisser pénétrer les mécanismes intimes du monde paysan.

Sur le plan de l'organisation sociale, il resterait à tenter de suivre depuis le XIXe siècle, le sort de ces structures qui sont les avatars des anciennes bandes bossales :

les sociétés secrètes et autres organisations locales plus ou moins parallèles, plus ou moins convergentes avec l'organisation religieuse.

On possède, évidemment, peu de documents sur leur existence et sur leur organisation dans le courant du siècle passé; mais il est évident qu'elles se sont développées et maintenues puisqu'on les retrouve, aujourd'hui encore, plus vivantes que jamais.

Cependant, on trouve parfois chez les voyageurs des annotations intéressantes comme celle-ci, relevée chez Mackenzie (Tome 11, pp, 122-123), et qui rapporte l'existence à Grand Bois de bandes issues directement des anciens marrons:

"On dit, parmi les Haïtiens les mieux informés, que, dans les montagnes qui s'étendent depuis les environs de Mirebalais, jusqu'à la côte, à l'Est de Jacmel, existe une nombreuse association de descendants des nègres marrons dont l'indépendance avait été reconnue bien longtemps avant la Révolution par le gouvernement d'alors. Ils restent à l'écart des habitants et chaque fois que ceux-ci les aperçoivent en train de s'approcher le cri de "Vien-viennent" est lancé et tout le monde s'enfuit. Ils n'ont aucun rapport avec l'actuel gouvernement et que je sache ils n'ont pas reconnu son autorité. Selon le cri lancé, ils sont appelés les Vien-viennent, on les dit totalement inoffensifs, vivant à l'état de nature...

Tels sont les habitants de Grand Bois, qui apparaît dans la liste des arrondissements, dans les états du recensement de 1824".

Le plus intéressant dans tout ceci, c'est sans doute qu'il existe, aujourd'hui encore, une société secrète à Grand Bois et qui s'intitule les Vien-Vien, S'agit-il de la seule conservation d'un nom ? Le caractère secret du groupe laisse à penser que la tradition est beaucoup plus profonde. Encore une hypothèse à vérifier!

Y. Debbasch dans son travail sur "Le Marronnage" a lui aussi souligné l'influence religieuse en parlant des bandes et de leur chef : "Minimum institutionnel: la reconnaissance d'un leadership, Si = soit la bande, un chef l'incarne; plutôt qu'elle ne le elle l'accepte et se reconnaît en lui, parce quelque trait le distingue des autres marrons. Ce peut être c'est souvent - la qualité de sorcier : le fondateur des Bonis était, assure-t-on encore de nos jours, un Obioman". (P, 94).

Il faudra encore approfondir notre connaissance des sociétés secrètes d'autrefois et d'aujourd'hui, Chanpoël et autres, pour mieux comprendre cette filiation et pour mieux les relier éventuellement à des organisations semi-clandestines qui ont prévalu dans le milieu rural parallèlement aux structures militaires, pour ne pas dire de façon antagoniste, au besoin.

La complication

L'effroyable maquis civil créé par des appellations familiales, modifiées de génération en génération, la dérision qui parfois même s'attache au nom lui-même, comme pour bien montrer qu'il est un déni à toute tentative d'identification autre que ponctuelle, la complexité des liens de parenté créés par une structure familiale peu rigide, se retrouvent finalement dans la complexité même du panthéon vaudou, sans hiérarchie marquée, aux qualificatifs interchangeableables, aux appellations innombrables.

Encore une fois, tout ceci n'est complexe que pour l'observateur extérieur, et une étude minutieuse et longue, seule, peut permettre de faire apparaître tous ces infimes rouages; mais qui souhaite réellement, qui a le temps de suivre comme l'a tenté un agronome Luc Pierre-Jean, tout au long d'une année, les incroyables rebondissements, retournements d'alliances, débats, ruptures et réconciliations spectaculaires, d'une banale affaire d'héritage. Seul un paysan, et un paysan du lieu, est à même de connaître, de comprendre et d'apprécier: l'essentiel échappera longtemps encore à l'observateur du dehors, perdu, (et donc neutralisé) faute de points de repère dans cet inextricable maquis.

La dispersion

Les milliers de sentiers qui parcourent la montagne pour aboutir à des milliers d'habitations, chacune farouchement isolée de la maison voisine, donnent bien l'image de cet éclatement propre à toutes les guérillas du monde et surtout aux guérillas bossales de la guerre d'indépendance, Si Leclerc y a épuisé ses meilleurs bataillons, c'est sans doute autant à un Lamour Dérance qu'il le doit qu'à un Dessalines, dont le premier soin a été d'ailleurs d'éliminer ce genre de stratégie trop peu classique pour ne pas risquer d'être fatale à la stratégie créole.

Cette stratégie, on la retrouve jusque dans la façon dont sont traités les bataillons des gros projets de développement (ODVA ODN ...), sans cesse détournés vers de nouvelles actions, sans cesse éloignés davantage de leurs bases et obligés de casser véhicules et gens dans cette course effrénée vers des objectifs de plus en plus éclatés,

Dans le domaine de la commercialisation, la riposte immédiate au spéculateur, dès la levée de la contrainte imposée par la rareté des transports routiers, a été la multiplication, pour ne pas dire l'atomisation du commerce au sein du système des

Madan Sara et de leur réseau finement ramifié. La mobilité stupéfiante de la population, illustrée par l'omniprésence des tap-tap et autres camions, montre bien l'existence de cette méfiance obsessionnelle vis-à-vis du piège que constitue l'immobilité et l'enfermement face à toute tentative de contrôle ou de prise de pouvoir économique ou politique.

L'érosion

Le processus de rejet de la greffe possède la lenteur d'un phénomène naturel d'érosion; la victoire finira toujours par appartenir à celui qui occupe le terrain en dernier; face aux agressions momentanées et aux interventions ponctuelles, le milieu rural oppose sa pérennité et sa volonté constante. A chaque dictature, des terres spoliées, confisquées, attribuées à des privilégiés du régime et pourtant rares sont les fortunes terriennes séculaires, sauf dans les zones plus fertiles du Nord et du Cul-de-Sac, Sitôt le tyran disparu, la reconquête lente commence: occupation de fait des terres, pillages, expulsions, brutalités, procès, retour insidieux, location imprescriptible: le même mécanisme joue depuis 180 ans pour dessaisir, peu à peu, le propriétaire usurpateur des terres confisquées, Dans la mesure où l'absence de système salarial le condamne pratiquement à l'absentéisme, il lui est impossible de protéger efficacement son patrimoine, à distance, Certes, cela implique, de sa part, le recours régulier à la violence ou à un droit formel remontant parfois au temps de la colonie, mais à terme, combien d'héritages, à la suite notamment de successions, peu à peu, se sont retrouvés entre les mains des juges, des avocats, des arpenteurs et des notaires, véritables bénéficiaires de cette incessante guérilla foncière où droit de fait et droit formel s'affrontent dans une lutte sans fin, Combien de familles d'anciens présidents ayant accumulé ont-elles fait fructifier, ou simplement maintenu, leur capital foncier ? Les pillages systématiques et traditionnels qui suivent les renversements du pouvoir ont, en ce sens, valeur de véritables rites. Ce rituel de la redistribution symbolique, parce que jamais totale, se déroule, en effet, de façon systématique et organisée, au besoin sous le regard protecteur et complice de l'autorité nouvelle ainsi que cela s'est vu il y a encore quelques mois à peine.

Ce même processus d'érosion lente, on le retrouve, à de beaucoup plus courtes échéances, au sein même des projets de développement dont les dépouilles: locaux abandonnés, matériel, périmètres d'expérimentation, pépinières et autres ambitieux canaux de contour ou d'irrigation, peu à peu s'intègrent au paysage dans lequel, au

fil des ans, ils finissent par disparaître. Oui aujourd'hui, après 40 ans, peut retrouver la trace, à Marbial, du grand projet triomphant et ambitieux, de renommée mondiale, que l'UNESCO y avait établi avec l'aide des meilleurs spécialistes et ethnologues de l'époque ? L'histoire également est banale du projet nouveau d'irrigation qui, après quelques coups de pioches, retrouve le canal en ciment qu'un autre projet avait établi quelques décennies auparavant, A plus court terme encore, il ne faut pas plus de deux ans, à l'heure actuelle, pour que le captage de la source hâtivement implanté par des techniciens de passage et devenu cause de dissensions locales disparaisse au premier orage sérieux. Les initiatives exogènes encombrantes, artificielles, inutiles voire dangereuses pour le milieu, sont toujours éliminées a posteriori, de façon quasi naturelle, faute de pouvoir être stoppées, au moment de leur mise en place, par un milieu qui ne cherche pas l'opposition brutale,

La dissuasion

La meilleure façon d'éviter cet affrontement est encore de convaincre, peu à peu, l'agresseur de la vanité de sa propre intervention. Cet effort de persuasion se fait sans violence; il cherche simplement à amener l'intervenant à conclure de lui-même qu'il serait absurde et inutile d'insister, Le départ des forces d'occupation américaines en 1934 comme la technique rythmique du ".cassé" chez les batteurs de tambours vaudou destinée à décourager le loa bossale ou le visiteur indésirable relèvent manifestement de cette stratégie.

La dérision

Le stade ultime participe en général d'un constat d'échec collectif tellement évident qu'il ne manque pas de soulever un sentiment de comique absurde, de part et d'autre. Comme si la reconnaissance commune de l'issue, fatale depuis le début, s'inscrivait dans les rouages d'une comédie que les deux protagonistes seraient condamnés à renouveler sans cesse, malgré son inévitable dénouement. La dérision est excuse, elle n'est pas colère : elle assure le seul moment de consensus de ce monologue à deux voix toujours renouvelé. Elle est l'ultime complicité qui laisse la voie ouverte à la reprise de la prochaine séquence; elle épargne, en partie, la honte de l'échec, qu'elle sanctionne sans appel, Au cours d'une réunion, les paysans du Cap Rouge s'excusent de ne pouvoir venir à une assemblée prévue pour le jeudi

suivant "Impossible de venir jeudi à quatre heures parce que c'est seulement le vendredi que l'on fait du Développement", fausse naïveté gentille et inattaquable qui laisse le développeur sans voix et sans espoir quant à la réception de son message, et c'est la séparation sans heurts et dans la complicité du rire partagé,

Telles sont, schématiquement présentées, quelques-unes de ces réactions qui se déclenchent à la limite d'influence des deux cultures, créole et bossale, urbaine et rurale: ce balancement entre deux entités dont aucune ne cherche à sortir vainqueur se poursuit depuis 180 ans,

Les bandes armées : forme traditionnelle de l'action violente après l'échec de la stratégie non-violente

Les sursauts violents du milieu rural que nous avons mentionnés, piquets ou cacos, seraient incompréhensibles s'ils n'étaient vus que comme des éruptions brutales incontrôlées, sans antécédents ni descendance; alors qu'elles sont en réalité l'émergence sporadique d'une lave bouillonnante qui ne cesse, en temps ordinaire, d'être contenue au sein de structures permanentes en demi-sommeil. Celles-ci, au moment opportun, émergent sous la forme traditionnelle des bandes armées. Cette stratégie, particulièrement visible au cours de la guerre des Cacos, s'oppose à la répression étatique de type militaire contre les bandes africaines que Pierrot, Lamour Dérance ou Goman avaient opposées auparavant aux troupes de Leclerc, de Dessalines ou de Pétion. L'adhésion momentanée à un chef de guerre à qui l'autorité est alors dévolue implicitement et qui reçoit, à la fois, le pouvoir et le prestige, répond au même mécanisme que Clastres a souligné dans le cadre des tribus indiennes. C'est toute l'opposition entre le guerrier et le militaire qui est alors en cause et qui illustrera la confrontation entre un Charlemagne Péralte et la gendarmerie créole, commandée par les Américains: hiérarchie et discipline face à l'adhésion et au consensus, lourdeur opposée à la mobilité, discipline venant affronter l'initiative désordonnée mais impétueuse et parfois géniale, voilà en quoi résulte l'affrontement armé des deux cultures dès qu'elles deviennent antagonistes.

DEUXIEME PARTIE

EGALITE ET HIERARCHIES OU LES MECANISMES D'UNE SOCIETE EGALITAIRE

De façon à faire apparaître comme moins théorique ce qui précède il convient, à ce stade de la réflexion, d'essayer de démontrer l'un, au moins, des mécanismes fondamentaux du système, Pour cela nous nous proposons, à partir de données historiques, de mieux cerner l'Egalité qui constitue l'apport le plus original de la Révolution haïtienne aux principes de 1789.

En effet partagé entre l'impression permanente d'une trop grande confusion et le désir du recours à une trop grande simplicité, l'observateur doit se référer en permanence à quelques points forts. Ceux-ci font en quelque sorte partie des constantes qui permettent de saisir une continuité dans le désordre apparent des actions, Parmi ces données de base, celle qui, plus peut-être que les autres, comme la question de couleur ou la relation à la consommation, fournit me sorte de clef pour décrypter bien des situations, bien des obscurités, c'est bien l'Egalité.

La société que va tenter de créer, en 1804, ce nouveau pays peuplé d'anciens esclaves ne sera plus une société hiérarchique esclavagiste mais, en réaction contre son passé et à l'image des sociétés occidentales d'après 1789, une société fondée sur l'individu.

Cependant, la soif d'égalité apparaît très vite comme l'aspiration profonde qui balayera toutes les autres. Bien plus que dans la révolution américaine ou que dans la révolution française, la revendication d'égalité s'imposera comme l'enjeu commun de la lutte de tous les acteurs de St Domingue, Qu'ils soient esclaves, affranchis, libres, créoles, bossales, petits blancs ou grands blancs, chacun cherchera en quelque sorte son "égalité", mais l'aspiration la plus forte viendra obligatoirement des esclaves, de ceux qui recherchent l'égalité fondamentale, celle de la reconnaissance de la qualité d'homme.

C'est donc cette affirmation de la conquête de l'égalité enfin réalisée qui, la première, jaillira dès le 29 novembre 1803, au lendemain même de l'expulsion, sans gloire, de Rochambeau, en tête du texte de la toute première déclaration de l'indépendance

"Au nom des noirs et des hommes de couleur, l'indépendance de St Domingue est proclamée, Rendus à notre première dignité, nous avons recouvré nos droits et nous jurons de ne jamais nous les laisser ravir par aucune puissance de la terre, Le voile affreux du préjugé est maintenant déchiré: malheur à ceux qui oseraient réunir ses lambeaux sanglants."

En effet, la seule alternative au système hiérarchique colonial est bien, désormais, celle de l'égalité, peut-être plus encore que celle de la liberté qui, si elle permet de se libérer de l'oppression externe, ne prend pas en charge la lutte contre le contenu idéologique du système, Seule l'égalité permet de mettre en place un anti-système. Nombreux seront par la suite, en Amérique Latine notamment, les cas où, comme aux Etats-Unis, les colonies se seront émancipées sans remettre en cause le principe même du système d'exploitation.

Ces sociétés-là, celle des pères de l'indépendance de Washington, comme celle de Bolivar, inventeront, pour la circonstance, un curieux concept d'égalité à double détente, sorte de principe pragmatique qui n'aura jamais valeur universelle, car il sera, dès le départ, contredit, dans le pays lui-même, par le maintien de l'esclavage.

En ce sens, la révolte de 91 aura rendu service à l'universalité et à la rigueur du message de la Révolution française en mettant, pour ainsi dire, la Convention dans l'obligation morale d'entériner le fait accompli de l'émancipation des esclaves qu'autrement elle n'aurait jamais eu la ténacité d'imposer.

Comment tenter d'expliquer dans le cas de la révolution dominguoise la disjonction entre égalité et liberté, à laquelle nous assistons au cours de cette fin du XVIIIe siècle, tellement épris d'individualisme et de liberté ?

Il résulte de tout ce bouleversement une société éclatée, allergique au pouvoir, habituée au système uniformisant et égalisateur de la condition partagée, qui, ayant résolu brillamment le problème de sa liberté collective, se trouve sans références et, en quelque sorte, sans voix, face au problème de la liberté individuelle, Celle-ci, si elle correspond bien aux revendications de la bourgeoisie française de 1789, ne répond pas, pour autant, à celles d'une communauté que sa condition et son histoire orientent davantage vers l'innovation égalitaire.

Ainsi, chacune des trois grandes révolutions issues du XVIIIe siècle, apportera sa propre contribution à l'évolution des systèmes politiques, en agençant de façon différente les termes de ce binôme fondamental : liberté-égalité.

L'apport haïtien, moins connu, parce que mal jugé selon des critères propres aux deux autres, mérite d'être replacé à son véritable rang et, pour cela, il faut suivre pas

à pas l'émergence de cette demande égalitaire qui n'aura pas besoin du recours à un discours idéologique pour s'imposer, un peu plus chaque jour, dans les événements de l'indépendance et du XIXe siècle naissant.

LA MISE EN CAUSE DES HIERARCHIES (1789 – 1793)

La spécificité d'un régime hiérarchique fondé sur une réalité aussi forte que l'esclavage tient à ce qu'il ne supporte aucune adaptation, aucune évolution, aucune transition, Lorsqu'il est attaqué, ou bien il triomphe ou bien encore il est emporté mais, alors, rien ne pourra plus être comme avant dans le fonctionnement d'un système où les acteurs resteront en place, à l'exception toutefois des blancs qui seront immédiatement éliminés,

Tentons d'abord de nous rappeler ce qu'était la société coloniale : le secrétaire de Christophe, le Baron Vastey qui, pour l'avoir connue, était à même d'en bien juger, décrit ainsi en 1813:

"Un esprit d'égoïsme, d'orgueil, et de vanité régnait dans toutes les classes : les grands planteurs méprisaient les petits blancs; les petits blancs méprisaient les hommes de couleur et noirs affranchis, et ceux-ci, à leur tour, les malheureux esclaves" (*Essai sur les Causes de la Révolution, P. 4*).

Dans ce désordre apparent des luttes, des différences et des appétits, il faut tout de suite apporter une première ligne de démarcation, C'est celle qui sépare l'inégalité fondamentale, ou inégalité de condition, des inégalités secondaires ou inégalités de rang, Ce concept, qui a été longuement analysé par Tocqueville pour les Etats-Unis, est ici plus prégnant encore, Ce qui, dans une démocratie, est acquis par définition, à savoir l'égalité des hommes en tant qu'hommes, définit au contraire ici le critère de différenciation fondamental entre les hommes et les non-hommes, entre l'homme et l'esclave, Ce système fondateur de la société esclavagiste n'empêche pas, par ailleurs, une infinie diversification d'inégalités secondaires définissant en quelque sorte des statuts de groupes sociaux différenciés bien plus que des spécificités de classes,

La société blanche une et diversifiée

Dans la société blanche tout d'abord prévaut une hiérarchie de rang, qui sera résolue dans ce que l'on pourrait appeler la phase franco-française ou la phase blanco-blanche de la révolution dominquoise, et qui se terminera, pour l'essentiel,

par le premier départ massif des colons après l'incendie du Cap, au moment de l'affaire Galbaud.

La hiérarchie de cette société blanche de St Domingue a été suffisamment décrite pour qu'il soit besoin de s'y appesantir: dominée par le groupe des hauts fonctionnaires venus de la métropole, puis selon l'ordre de préséance, par les grands planteurs aristocrates, elle s'articule, en même temps, selon un clivage entre créoles (nés aux îles et seuls véritables "habitants") et les métropolitains, En bas de l'échelle viennent les petits blancs dont la situation est d'autant plus intenable qu'elle se situe, vis-à-vis des riches, dans le cadre d'un rapport fondamental d'égalité au sein de la condition de colon, L'auteur des Soirées Bermudéennes, Félix Carteaux, décrit ainsi cette situation (18o5):

"Celui qui n'aurait eu que cinq nègres et celui qui en possédait cinq cents, étaient deux êtres parfaitement égaux, quant à l'espèce; et l'un et l'autre d'une égale supériorité, relativement à la couleur noire et à toutes ses nuances," (P. 49).

Ce monde des petits blancs, monde des nécessiteux sans espoir de retour, dispute les moyens de sa survie à l'autre monde intermédiaire qu'il côtoie et qu'il méprise du haut de sa couleur, ce monde des libres et des affranchis, dits gens de couleur, qu'il envie et qu'il redoute à la fois.

Les gens de couleur

Avant de parler de ceux-ci, il conviendrait normalement de situer le milieu des esclaves dont ils sont originaires et dont ils partagent la marque ineffaçable, Malgré tout, c'est à ce point d'articulation, avec le monde des maîtres, que se perçoit mieux toute la force et toute l'injustice du fameux préjugé de race, rempart du système esclavagiste. La violence de l'explosion que l'on connaît, aujourd'hui, en Afrique du Sud, comme la sensation brûlante, que constitue toujours, cent ans après, aux USA, la référence à l'esclavage, montrent bien la force. Se ce sentiment, surtout lorsqu'il entre en contradiction avec des idéaux égalitaires au sein d'une société démocratique, En juillet 88, le pasteur Jesse Jackson, à la Convention Démocrate, ne pouvait s'empêcher de relever:

"Grâce à ce progrès vers l'égalité, je peux voir ici les fils et les filles d'esclaves assis à côté des fils et des filles de propriétaires d'esclaves pour discuter de l'avenir du pays et du parti,"

Dans la colonie, pour l'affranchi, la couleur de la peau constitue donc le signe, la marque indélébile de l'infamie, même si juridiquement il est libre.

Dans cette zone frontière où les limites de couleurs sont aussi incertaines que les limites de condition, les sang-mêlé vont se situer au cœur même des contradictions.

En effet, si sur le plan juridique, leur condition est assez comparable à celle des noirs affranchis, les mulâtres sont davantage tentés de forcer le jeu en feignant d'ignorer le préjugé et en faisant leur possible pour faire accroire que leur quête d'égalité est une quête de rang plus que de condition, Pour ce faire, ils reprennent en quelque sorte à leur compte le préjugé de condition et rejettent les esclaves dans leur enfer.

Les commissaires Sonthonax et Polvérel, dans une lettre du 17 juillet 1793 qu'ils leur adressent, sont obligés de presque les supplier de ne pas s'opposer à la perspective lointaine de la libération progressive de leurs esclaves que les blancs, eux, ont déjà été contraints d'accepter :

"Vous avez parmi vous des aristocrates de la peau comme il y en a parmi les blancs, aristocrates plus inconséquents, -plus ingrats que les blancs, car ceux-ci n'humilient pas leurs enfants et ne les tiennent pas éternellement dans les fers, et vous, c'est de vos frères que vous vous déclarez les ennemis, ce sont vos mères que vous voulez retenir éternellement dans l'esclavage! Vous voulez être au niveau des anciens libres, et vous voulez conserver à jamais les monuments de votre origine servile, Ayez donc enfin un républicanisme pur; osez vous élever à la hauteur des droits de l'homme. Songez que le principe de l'égalité n'est pas le seul; que celui de la liberté marche avant lui".

Pour les mulâtres mais aussi pour les noirs libres, leurs frères ennemis, il est important qu'il n'y ait pas de différence de statut entre les maîtres, et c'est une assimilation totale qu'ils affirment avec violence pour ne pas s'abaisser à la revendiquer, C'est ainsi qu'il faut lire l'article du Concordat passé le 19 octobre 1791 entre les gens de couleur et les blancs de Port-au-Prince :

Article 14.- "Les qualifications, telles que le nommé Nègre libre, Mulâtre libre, Quarteron libre, Citoyens de couleur, et autres de ce genre, seront à l'avenir sévèrement défendues; et on ne se servira désormais pour tous les citoyens de la colonie que des qualifications usitées pour les blancs, Accepté. "

Désormais et selon ce système, ne resteront plus que deux camps à s'affronter : les blancs et les esclaves que l'on tend, dès lors, à assimiler aux Noirs,

Très rapidement on parle alors de la masse des noirs, et, du coup, les affranchis noirs se trouvent assimilés définitivement aux mulâtres, Malheureusement, ces deux

concepts sont aussi faux et souvent aussi dangereux l'un que l'autre, car la masse des noirs se sépare, en réalité, en trois groupes : noirs libres, esclaves créoles et esclaves bosselas.

Esclaves créoles - esclaves bossales

La masse des esclaves elle-même, qui comporte également un petit nombre de mulâtres, se décompose en fait en deux groupes sociaux bien distincts et nettement hiérarchisés l'un par rapport à l'autre.

il y a donc toute une approche du phénomène bossale à reprendre, derrière un jean Casimir qui a bien montré à quel point l'existence permanente de ce groupe de captifs à peine débarqués d'Afrique, culturellement déracinés et désorientés, était fondamentalement nécessaire au fonctionnement du système de la plantation qui ne peut survivre, dans ses champs de canne, que grâce à cette main-d'oeuvre abruti, brisée psychiquement par la capture, le voyage, la vente et la terreur,

Au fur et à mesure que l'Africain déraciné prendra racine dans le système colonial, il devra obligatoirement être remplacé par un nouvel arrivant, par un nouveau bossale, parce qu'en se créolisant pour assurer sa survie, il aura commencé à trouver les moyens d'échapper, peu à peu, à l'enfer de la terreur et donc au système destructeur du travail dans les champs de canne,

Si l'on se rappelle qu'en 1790, plus de 60% des esclaves de St Domingue étaient des captifs, des déportés, qui avaient passé leur enfance et parfois leur jeunesse en Afrique, on aura une idée du fossé qui séparait cette masse de celle des créoles, esclaves à talents ou gens de maison, qui avaient dès leur enfance appris les lois de la survie en contournant le système de la plantation. C'est d'ailleurs ce que constate un colon de l'époque, Bonnemain, dans *La Régénération des Colonies*, quand il dit:

« A cette première différence que le talent établit entre les esclaves, il en faut ajouter une qui tient à leur origine; les nègres Créoles ou nés dans le pays et les nègres importés d'Afrique, enfin les nègres Africains suivant leurs différents pays; les nègres ouvriers sont presque tous Créoles, ils sont aux autres ce que, parmi nous, l'artisan des villes est au manouvrier des campagnes; il n'est pas rare d'en trouver parmi eux qui sachent lire, beaucoup ont vu la France.

On conçoit que ces nègres sont très susceptibles d'entendre les principes sur lesquels on pourrait entreprendre une négociation, on conçoit encore l'ascendant

qu'ils doivent avoir sur les nègres d'Afrique qui ne s'entendent point entre eux, et qu'ils auront vraisemblablement entraînés à la révolte.,,"

Les relations entre ces deux groupes, le passage de l'un à l'autre, toujours dans le même sens, ce-lui en quelque sorte de l'ascension sociale, se codifient autour du mépris pour le nouvel arrivé, le baptisé debout, le nègre-cheval, celui qui doit rester au travail de la houe pour que le maître ne soit pas tenté d'y renvoyer le créole.

On voit donc combien toute cette société est loin d'être simple et que si la hiérarchie fondamentale se situe bien entre maître et esclave, elle est doublée d'une infinité de hiérarchies secondaires et d'inégalités de rang qui feront de la révolution, avant tout, une tête générale et effrénée de l'égalité, A la différence toutefois e la Révolution Française qui tend à ramener vers le niveau général inférieur de la bourgeoisie, les deux classes supérieures, ici, l'aspiration à l'égalité se fait exclusivement vers le haut, chacun voulant, en quelque sorte, rattraper celui qui est au-dessus de lui, blanc comme noir.

LA LUTTE DE L'INDEPENDANCE

Affrontement entre hiérarchies et système égalitaire

(1793 – 1804)

A près 1804, les blancs étant éliminés, seuls restent les noirs; pourtant ce sera toujours l'effet de ces mêmes pulsions qui se poursuivra dans un monde désormais transformé et figé par la disparition de l'esclavage, Celle-ci en effet, ayant mis fin au processus de créolisation des bossales au sein du système esclavagiste, bloque, dans une sorte de trempe à chaud, ce processus pour le transformer désormais en un état permanent, en une culture. il en va de même, d'ailleurs, pour les esclaves créoles qui, bien que libérés, resteront enfermés dans leur rapprochement impossible avec les affranchis qui avaient obtenu, avant eux, leur liberté, non par la force mais par leur application et leur travail. 1804 n'efface donc rien du passé; la lutte menée par ces différents clans, séparés mais unis dans l'effort commun de libération, affirme au contraire davantage l'ancienne différenciation plus qu'elle n'exerce un encouragement à la fusion,

En effet, dès 1791, dès la première révolte des esclaves, mais surtout à partir de 1793, vont se poser des problèmes concrets de fonctionnement de la société, de l'économie et de la lutte, qui vont révéler la force des tensions entre les groupes antagonistes,

Polvérel ou la plantation révolutionnaire

La première question qui va se poser concerne la conciliation du maintien de la plantation avec la suppression de fait, puis de droit, du régime de l'esclavage, Autour de ce problème inévitable vont se définir les positions des -uns et des autres, Polvérel l'avait bien senti, qui dès 1793 avait tenté d'imposer la solution radicale de la transformation totale, fondamentale des structures et des rapports de classes, Selon le Commissaire de la République, pour résoudre le problème, il fallait en quelque sorte le nier et reconstruire, à côté de l'ancien modèle, un nouveau système de plantation, profondément novateur et qui aurait obligé tous les groupes antagonistes à disparaître pour se redéfinir autrement au sein de ce nouvel univers de production.

C'est pourquoi, mû par son esprit révolutionnaire et par la nécessité pratique de maintenir la production, il a mis en place sur le plan légal un système méconnu mais passionnant. Celui-ci est en quelque sorte le kolkhoze, 125 ans avant l'URSS, le kibboutz, 150 ans avant Israël, les fermes collectives, 160 ans avant l'Algérie, Dans ce système, peu ou mal appliqué jusqu'aux instructions de Hédouville, puis de Toussaint Louverture, l'atelier fonctionne à partir du système de l'élection et les rapports avec le propriétaire se redéfinissent selon une formule d'association du capital et du travail, Ce système portionnaire a fait l'objet du commentaire suivant de la part de son auteur, dans l'ordonnance du 28 février 1794 :

"De toutes les méthodes qu'il est possible d'adopter pour la culture des colonies, l'association des cultivateurs et des propriétaires, basée sur le principe du partage des produits, est celle qui réunit les plus grands avantages, tant pour les uns que pour les autres; elle rend à jamais impossible tout retour à l'ancien esclavage; *elle établit l'égalité au plus haut degré* qu'on puisse atteindre chez un peuple civilisé, et elle intéresse également toutes les classes à respecter et à protéger la propriété, et à multiplier les produits du sol" (p. 111).

Ce système s'applique aussi bien lorsque le propriétaire est l'Etat lui-même (biens séquestrés ou en gérance) que lorsqu'il s'agit d'un propriétaire privé. L'on aboutit ainsi à un système encore plus utopique, car le rôle du propriétaire, tout en étant reconnu, devient presque secondaire et consultatif. Beaubrun Ardouin dans ses *Etudes sur l'histoire d'Haïti (1848)* juge ainsi de cette tentative (Tome II, P. 60):

"Après la libération des esclaves, il faut des règlements pour déterminer les conditions et la récompense du travail, il en faut pour assurer et surveiller de toutes parts l'exécution de ces conditions, il faut des règlements de police pour les cultivateurs qui vont contracter une société entre eux et *se vouer à une espèce de vie commune,*

il en faut pour assurer la subsistance des vieillards et des infirmes; celles des Africains qui n'étaient pas employés à la culture et qui n'ont aucun talent déterminé, la subsistance et l'éducation des enfants, et des indemnités de bienfaisance à ceux des ci-devant maîtres que la liberté générale laisse sans aucune espèce de ressource... *Mais ce qui est remarquable, c'est l'introduction du principe d'élection de toutes les charges nécessaires dans une exploitation rurale, par les cultivateurs eux-mêmes formant des associations,* Polvérel prévoyait sans doute qu'un des effets de la liberté générale serait de dissoudre les ateliers et de diminuer par conséquent

la somme des travaux et des produits des habitations : l'association lui semblait, avec raison, le moyen de combattre cet effet."

Le grand intérêt de cette tentative qui se maintiendra jusque sous Boyer est d'avoir bien compris qu'il fallait rétablir une "égalité au plus haut niveau", et donc repartir de l'idée d'une *égalité de condition*, au sein de la plantation, en faisant des cultivateurs et des propriétaires une sorte de corps commun, Polvérel n'aurait pas été désavoué par un Adam Smith, qui notait dans ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (Livre 111, chapitre 2):

Il est démontré par l'expérience de tous les siècles et de toutes les nations que l'ouvrage des esclaves, quoiqu'il ne coûte en apparence que les frais de la nourriture, est le plus cher de tous en dernière analyse. L'homme qui ne peut acquérir de propriété n'aura jamais d'autre intérêt que de manger et de travailler le moins possible-

Quarante ans avant le système de Chateaublond, Polvérel, malgré les retours en arrière et les tentatives autoritaires d'un Toussaint, avait ainsi jeté les bases d'un véritable système autogestionnaire qui avait su s'appuyer sur la solidité des anciennes structures collectives de travail au sein de l'atelier. Cette solution avait en tout cas l'avantage d'écarter, dès le départ, les trois autres destins possibles de la plantation, à savoir : son maintien avec ce que cela suppose d'esclavagisme rampant, sa disparition complète au profit d'un émiettement de la propriété, ou, enfin, sa neutralisation comme une entité isolée, enkystée au sein du système dominant de la petite propriété, Ce sera malgré tout cette dernière solution qui finira par s'imposer.

L'armée, une nouvelle hiérarchie ?

Une autre difficulté n'allait pas tarder à surgir dans la quête de l'égalité à partir de la contradiction inhérente entre l'efficacité de la lutte grâce à une armée organisée et hiérarchisée et la revendication d'un rapport égalitaire entre les guerriers.

Ainsi, les mulâtres, après avoir lutté pour l'égalité du statut avec les blancs, l'avaient finalement obtenue à la suite du décret de la Convention du 4 avril 1792. L'année suivante, ils créent à partir des forces dont ils disposent, dans le département de l'ouest, leur première organisation année officielle, baptisée pour la circonstance: la *Légion de l'Égalité de l'Ouest*.

L'historien St Rémy cite le discours tenu, en mai 1793, par son chef à cette nouvelle unité à qui il va d'emblée présenter le conflit entre la demande d'égalité et le besoin de hiérarchie propre à l'efficacité militaire:

"Montbrun s'adressa ainsi aux légionnaires: Mes amis et frères, nous sommes tous égaux mais croyez un militaire, soldat comme vous; il n'y a point de société, il ne peut y avoir de militaire surtout, sans discipline et sans *subordination*.

"Les officiers doivent être au milieu de leurs soldats, comme des pères dans leurs familles: punir avec fermeté tous ceux qui manquent aux ordonnances militaires; et, conformément aux décrets, distinguer tous les soldats vertueux qui servent avec honneur.

Les sous-officiers doivent tenir la même conduite à toute heure dans leurs chambrées; et pour se faire respecter eux-mêmes, donner à tous les soldats l'exemple de la subordination qu'ils doivent à leurs officiers." Ainsi prit naissance la célèbre Légion de l'Egalité de l'ouest," (P. 75, *Pétion et Haïti*),

Mais la pulsion inégalitaire- va aller s'accroître au fur et à mesure que s'accroîtront les exigences de la lutte pour un renforcement de la structure militaire, Toussaint Louverture finira d'ailleurs par assimiler pouvoir civil et pouvoir militaire et, ce faisant, il dépassera une frontière, qu'instinctivement, beaucoup de ses compatriotes (dont Moïse), hésiteront à franchir derrière lui. Toussaint, au faite du pouvoir, dans sa déclaration du 20 Vendémiaire, an IX, déclare :

"Considérant que le militaire qui a des devoirs sacrés à remplir, puisqu'il est la sentinelle du peuple, qu'il est perpétuellement en activité pour exécuter les ordres qu'il reçoit de son chef, soit pour maintenir la tranquillité intérieure, soit pour combattre les ennemis de la République au-dehors, est essentiellement obéissance à ses chefs et qu'il importe que les gérants, conducteurs et cultivateurs qui ont également des chefs, se comportent comme les officiers, sous-officiers et soldats pour tout ce qui a rapport à leurs devoirs;

"Considérant que, lorsqu'un officier, sous-officier ou soldat s'écarte de ses devoirs, il est traduit à un conseil de guerre, pour y être jugé et puni conformément aux lois de la République, parce que, dans le service, on ne peut passer la faute pour tel grade que ce soit; les gérants, conducteurs et cultivateurs, devant être également *subordonnés* à leurs chefs et assidûment attachés à leurs travaux, seront également punis, s'ils manquent à leurs devoirs-

"j'ordonne très positivement ce qui suit : Article premier

Tous les gérants, conducteurs et cultivateurs, seront tenus de remplir avec exactitude, soumission et obéissance, leurs devoirs comme le font les militaires".

Avant d'arriver à cette conclusion brutale, le texte a bien pris soin de définir la nature du système hiérarchique militaire auquel il convient désormais de se référer et qui est essentiellement: "obéissance à ses chefs".

En reprenant à son compte le principe colonial de la subordination, non pas au nom de la lutte - car, au faite de son pouvoir et tous ses ennemis momentanément écartés, il n'a plus à redouter que la métropole qui, pour le moment, laisse faire le Gouverneur Général Toussaint rêve, en fait, d'utiliser le pouvoir militaire comme principe d'organisation générale de la société, Plus tard, le Vietnam après la victoire, ou la jeune Algérie indépendante, passeront par la même phase militaire, en tentant d'utiliser en politique l'outil armé de leur victoire militaire, FLN ou Vietcong. Même si le relèvement économique et la relance de la production sont les motifs avancés alors pour cet enrégimentement des populations, celui-ci ne s'opère pas sans mal. il vient se heurter à la demande fondamentale d'égalité de la part des esclaves, Sans l'existence de cette sourde opposition, quel besoin y aurait-il eu d'une politique aussi excessive

Les bandes d'Africains

Cette demande parallèle s'exprime, en fait, dès le début à travers la voie africaine de la Révolution Domingoise, Il s'agit de ce courant profond, dit des cultivateurs armés, ou encore, des bandes, qui, derrière des chefs comme Halaou, Macaya, Petit Noël Prieur, Sans-Souci, Lamour Dérance, Goman.... ne cessera de se manifester, selon des objectifs et avec une stratégie qui divergent fondamentalement d'avec le courant créole dominant. Nous avons vu plus haut l'opinion d'un Madiou sur ce sujet.

D'abord guidée, en 1791 principalement, par des chefs marrons, dans le Nord, l'ouest, le Sud, cette stratégie africaine s'affirmera à nouveau de façon très forte en 1796 au moment où Toussaint, vainqueur des Espagnols et des Anglais, va reprendre en main l'organisation de la production agricole. Enfin, le grand exploit de ces bandes sera d'avoir sauvé la chance de l'indépendance en 1803, au moment où l'armée coloniale, derrière Toussaint, Dessalines et Christophe, s'étant ralliée à Leclerc, plus aucune autre protection n'existait pour défendre le paysannat contre le rétablissement de l'esclavage, L'insurrection générale fomentée par ces "Africains" obligera, à cause de sa force et de son succès, l'armée coloniale à venir de nouveau

se ranger de ce côté de la lutte. Mais, ce ne sera qu'après avoir éliminé en priorité les principaux chefs bossales que Dessalines procédera à l'assaut ultime des Français, assaut retardé par la nécessité de régler auparavant son compte à cette alternative politique et militaire.

Il est particulièrement instructif de lire, à ce sujet, la correspondance échangée entre le général Magloire Ambroise, ancien noir libre, chef de l'armée régulière qui assiège Jacmel, et Lamour Dérance, le chef de bande dont il dépend, et dont il sollicite les instructions.

L'assemblée des chefs

Le conflit et l'incompatibilité des deux systèmes y apparaît avec force en même temps que se trouvent quelque peu éclairés le fonctionnement interne de ces fameuses bandes et leur pratique de la hiérarchie et du consensus. Magloire Ambroise répond à une lettre de Lamour Dérance, qui ne nous est pas parvenue, en ces termes :

"Vous me marquez de faire l'assemblée des chefs; pour faire quoi ? Votre devoir était de vous informer de tous les chefs en votre particulier ; et d'après la vérité qu'ils vous auraient dite, vous auriez mandé Jérémie pour lui imposer telle punition que vous auriez jugé à propos, je vous aurais connu.

J'ai encore une représentation à vous faire suivant votre commandement; je n'y connais goutte, car un général, quand il a une personne qui commande en chef, il n'y a que lui qui doit recevoir vos ordres, non pas Pierre, Paul, Jacques, jusqu'aux caporaux; je n'ai jamais vu cela depuis que je suis au monde.

Si vous voulez que je commande toujours, je vous prie de ne pas donner des places à qui que ce soit de mon arrondissement sans m'en donner connaissance; car voilà plusieurs à qui vous avez donné des commissions qui ne sont propres qu'à des désordres,"

Les trois points successivement abordés dans cette missive sont particulièrement significatifs des grandes caractéristiques du système bossale, africain, qu'ils définissent en quelque sorte a contrario.

Tout d'abord, Magloire Ambroise fait allusion à l'assemblée des chefs, que Lamour Dérance, semble-t-il, lui avait recommandé de réunir, Ce système nous est assez connu par ailleurs pour avoir été utilisé par les bandes d'esclaves marrons un peu

partout dans les îles de la Caraïbe, au Surinam ou en Guyane. A titre d'exemple, une note sur les noirs caraïbes de St Vincent précise ceci le 2 novembre 1787:

"Ils vivent communément entre eux en bonne intelligence sous un chef qu'ils qualifient de général. Ils ont indépendamment de ce chef un capitaine dans chaque districts.

Quand ils veulent délibérer sur quelque'objet, tous ces capitaines *s'assemblent* chez le premier chef qui, néanmoins, ne paraît pas avoir beaucoup d'autorité, excepté quand il est question d'exécuter les ordres du gouvernement,"

Il est bien précisé que les grandes décisions sont prises collectivement et après délibération, On est, en fait, très proche de la palabre africaine et très loin du système autocratique, de la hiérarchie militaire classique, cher à Magloire Ambroise. M. Debbasch dans son étude "*Le Marronnage*" écrit à propos des bandes de Marrons :

"Sur le rôle institutionnel de la communauté elle-même, il est beaucoup plus difficile de projeter quelque lumière, et surtout de déceler une tendance qui soit commune à toutes les bandes. Assurément, les grands ensembles surinamiens font des chefs -granman ou capitaines - des agents d'exécution d'une *assemblée* d'hommes de la tribu ou du village; et le jugement de Bélisaire par tous les membres du groupe qui l'a capturé implique incontestablement référence à une *conception égalitaire* de la société politique." (p. 94).

la confusion des commandements

Le second point touche justement à cet ordre hiérarchique et le général M. Ambroise se plaint de n'être pas, lui seul, l'intermédiaire obligatoire et unique des ordres de son supérieur, qui passent parfois par-dessus sa tête, pour aller s'adresser jusqu'à un caporal. Le troisième reproche du général porte enfin sur la création systématique par l'autorité supérieure de réseaux d'organisation et influence, passant à côté, ou parallèlement au réseau de sa propre compétence, et cela, sans le tenir informé, il s'agit bien là de modes de fonctionnement qui divergent profondément du système militaire classique, et qui tendent insidieusement à limiter son efficacité et son pouvoir tout en respectant apparemment sa structure et son apparence.

C'est d'ailleurs bien ce même reproche que, un siècle plus tard, le 5 août 1888, le général Séide Télémaque fera, dans sa déclaration du Cap, au "despote" Salomon :

"En dehors et à l'insu des Commandants d'arrondissements qui paraissent responsables de la situation, le Général Salomon entretient une foule d'agents occultes tirés intentionnellement de la pire catégorie et qui ont plus de crédit que leur chef immédiat.

C'est ainsi qu'on ne saurait tenter aucune entreprise d'une certaine utilité, sans qu'on reçoive l'ordre de discontinuer, sous prétexte de ne point mécontenter le peuple, qui n'est ici représenté aux yeux du despote que par ces agents."

On aurait déjà pu dire cela des *Zinglins* de Soulouque chez qui d'ailleurs Salomon avait fait ses classes. Ce mode parallèle dans l'organisation et la gestion du pouvoir est un courant remonte très loin dans l'histoire haïtienne et qui se prolonge d'ailleurs jusqu'à une période très récente si l'on en croit le major Dalvius dans son livre - *Une armée pour la démocratie en Haïti*:

"Moi personnellement, Capitaine, j'avais assisté à une scène de nature vraiment à écoeurer les gens, il s'agissait d'un Colonel qui, à l'époque, ne répondait pas à mon salut. Du haut du balcon du Grand Quartier Général, il avait été appelé par un Lieutenant confortablement assis dans sa "Mercédès"; gentille, notre bonhomme haut-gradé était descendu et avait engagé le dialogue avec l'officier subalterne en s'appuyant sur la voiture de ce dernier."

Inutile de préciser que le "Lieutenant" en question bénéficiait de forts appuis parallèles entraînant cette désinvolture vis-à-vis de la hiérarchie des grades.

La tradition militaire « louverturienne »

Pour en revenir maintenant à l'époque « louverturienne », il est bien évident que les tentatives d'émergence d'un nouvel ordre hiérarchique de type militaire se sont heurtées continuellement à ce genre d'obstacles et que l'élimination des chefs bossales par Dessalines posera un sérieux problème en écartant, pour longtemps, le contre-pouvoir "africain" et en laissant libre cours à la résurgence de l'ancien système hiérarchique, à peine modifié.

Finalement, se trouvera réalisé d'une autre façon le projet de Leclerc dans sa lettre à Bonaparte du 17 septembre 1802:

"Pour contenir ces *montagnards*, lorsque j'en serai venu à bout, je serai obligé de détruire tous les vivres et une grande partie des cultivateurs qui, accoutumés au brigandage depuis dix ans, ne s'assujettiront jamais à travailler, J'aurai à faire une

guerre d'extermination et elle me coûtera bien du monde, Beaucoup de nos *troupes coloniales* désertent et passent aux rebelles."

Les cultivateurs ne seront pas exterminés par Dessalines, mais écartés de façon brutale. La voie étant libre, plus tard, c'est bien Christophe, ancien noir libre, disciple de Toussaint, qui ira jusqu'au bout de cette logique en institutionnalisant l'assimilation définitive de l'armée ex-coloniale avec l'aristocratie.

Cette tentative de retour à un ordre ancien n'est pas à ranger rapidement au rayon des accessoires un peu burlesques de l'histoire, elle se situe au contraire au coeur du débat et le rejet général qui a accompagné ce rêve réactionnaire donne bien la dimension profonde de la mutation du peuple haïtien et de son éloignement irréversible du type de société qu'il a fui une fois pour toutes et qu'il a voulu détruire.

C'est d'ailleurs avec prudence que *L'Almanach d'Haïti*, édité au Cap en 1814, tente de définir cet apparent retour en arrière lorsqu'il présente:

" Un extrait succinct de la Constitution d'Haïti, dont voici la substance: Les principes de féodalité sont inconnus, *mais* les titres de noblesse et l'ordre royal militaire de St Henri servent à récompenser ceux qui se dévouent au service public, ou qui versent leur sang pour leur roi et leur patrie."

On voit mal comment l'auteur (Christophe ou le Baron Vastey avec l'accord de Christophe) peut établir une différence entre féodalité et aristocratie, mais on voit bien, en revanche, combien il est gêné, et comment il doit présenter la chose en se défendant et comme en s'excusant, ce qui de la part d'un Christophe indique un désarroi profond; celui de se sentir écartelé entre sa culture de noir libre et l'aspiration de son peuple,

Face à cela, peut-on parler d'une alternative véritable en évoquant le régime de Pétion ? Le pouvoir de celui-ci, fort et laxiste tout à la fois, bienveillant mais cruel à l'occasion, centralisé, personnalisé en même temps que partagé, tentera de concilier les aspirations personnelles du Président avec celles des couches populaires de ?a petite paysannerie et celles de la classe des grands propriétaires mulâtres suffisamment sûrs de *leur* pouvoir pour ne pas chercher à conquérir *le* pouvoir, Cette bourgeoisie créole, très proche des élites créoles sud-américaines, ne saura pas choisir entre un autoritarisme qui la gênerait dans son confort civique et un libéralisme démocratique qui limiterait son influence.

Alors que, dans le reste du continent, cette classe triomphera, ici, elle s'enfoncera peu à peu, sous Boyer, dans un régime afro-occidental, où chacune des deux parties, élite et peuple, essaiera de préserver son avantage, au grand détriment du

consensus qui, seul, aurait permis d'édifier une voie haïtienne de gouvernement et un système politique stable.

HAITI-THOMAS OU LA SEPARATION DES DEUX COURANTS AU XIX^e SIECLE

Cet éclatement institutionnel entre les deux systèmes parallèles va désormais s'imposer au pays, faute pour celui-ci d'avoir pu créer un consensus général sur un choix politique commun et faute d'avoir pu constituer, même par la force, comme l'avaient rêvé Toussaint et Christophe, un facteur d'homogénéité.

Désormais, il y aura toujours deux discours; d'un côté celui de la victoire sur l'esclavage, de l'égalité et même de l'uniformité: "Tout moun ce moun" - "Tous les Haïtiens sont noirs" et puis, d'un autre côté celui de la réalité qui tentera de faire cadrer cette pulsion égalitaire instinctive avec les structures sociales qui resteront, elles, profondément inégalitaires. Chacune des deux parties, pour son compte, tentera de reconstituer en son sein une sorte de microcosme à tendance égalitaire avec tout ce que cela comporte de mécanismes culturels profonds et d'automatismes de comportement qui tiennent lieu de codes et de constitutions.

Le courant égalitaire, résurgence et continuité du courant afrobossale, trouvera évidemment son terrain d'élection au sein de la masse paysanne et, très vite, les jeux seront faits.

Dès 1840, un observateur pourtant peu populiste, un ministre de Boyer, grand historien et grand mulâtre, M, Beaubrun Ardouin, constate dans ses *Rudes sur l'histoire d'Haïti* :

"Le gouvernement qui, en Haïti, ne pourra ou ne voudra pas se convaincre que l'égalité, en toutes choses, est le droit le plus précieux *aux yeux du peuple*, sera toujours exposé à se fourvoyer".

Pour lui, il le dit bien, il s'agit là d'une spécificité du peuple; or celui-ci, à cette époque-là, est composé essentiellement du paysannat.

A la même époque, Victor Schoelcher, après un séjour en Haïti, écrit en parlant du petit peuple qu'il a vu dans les villes:

"Ils ne peuvent se faire à nos misérables distinctions, et ceux même de la plus basse classe se mettent naturellement au niveau avec tout le monde, Ils ont la familiarité des enfants qui ne connaissent pas de grands ni de petits, et qui entrent chez vous comme chez eux, sans se douter que cela puisse être incommode ou inconvenant.

L'éducation sociale du peuple haïtien est tellement nulle qu'il est presque dépourvu de toute idée à cet égard.

Ainsi, par exemple, le citoyen qui donne un bal est obligé d'avoir une garde à la porte pour empêcher la canaille de monter, parce que la canaille veut toujours monter, Elle saisit effectivement les choses en bloc, et puisqu'on lui a parlé d'égalité, elle veut brutalement l'égalité complète. il s'ensuit qu'elle finit presque toujours par jeter des pierres contre les portes que la liberté individuelle lui ferme au nez; elle se livre à ces excès sans méchanceté, et seulement comme protestation contre un plaisir auquel, dans l'état inculte de son esprit, elle trouve injuste de ne point être admise," Colonies étrangères et *Haiti*, p. 300),

La scène est pittoresque, vraie et combien significative, Elle pourrait se reproduire demain à Pétionville que personne n'en serait autrement surpris,

Tout cela repose évidemment sur des mécanismes profonds qui se sont rapidement mis en place et qui se sont développés tout au long du XIXe siècle dans le milieu rural, jusqu'à constituer un tout, suffisamment homogène pour qu'on puisse lui donner un nom: Haïti Thomas, Cela correspondra à l'aboutissement lent de la grande révolution économique : celle de l'éradication de la cause -instrument de l'esclavage : la plantation, jean Casimir dans *La Cultura Oprimida* a bien décrit la cohérence de cette démarche qui a abouti à 1 ' *instauration* du système qu'il appelle la contre-plantation et que nous avons déjà esquissé plus haut.

La contre-plantation

Celle-ci se manifeste tout d'abord, nous l'avons vu, ar le rejet global du statut d'ouvrier agricole quel que soit son mode de rémunération (salaire ou rémunération à la pièce).

Ce n'est donc pas d'une revendication pour l'amélioration des conditions de travail sur les plantations qu'il s'agit, mais d'un refus global du statut de main-d'oeuvre rétribuée écartant aussi bien le système de Polvérel que celui de Toussaint - Leclerc

-Christophe ou Boyer, tel qu'il apparaît dans les différents codes ruraux, nouveaux codes noirs adaptés et sans cesse remis à jour,

C'est à nouveau V. Schoelcher qui décrit cette situation "Ainsi pour prendre un fait, il n'entre pas dans la tête d'un nègre de livrer ses jours et ses nuits à qui que ce soit pour un salaire quelconque. Chose singulière, ces gens que l'on dit créés pour l'esclavage, une fois libres, sont si réfractaires à toute soumission absolue, qu'il est impossible d'en faire ce qu'on appelle de bons serviteurs... ils ne comprennent pas qu'ils doivent, pour un petit nombre de shillings, abandonner leur vie et leur libre arbitre à la volonté d'un autre", (Chapitre XII)

Ce système de la contre-plantation rend impossible, pour le propriétaire, le faire valoir direct et l'oblige à louer ses terres par parcelles pour devenir, lui-même, absentéiste, Le spectacle offert par les grandes zones de plantation en ce milieu du XIX, siècle est d'ailleurs très significatif:

Le Consul d'Angleterre, M. Mackenzie, qui visite en 1830 la Plaine du Cul-de-Sac, écrit ainsi dans Parliamentary Papers (p.80):

"C'est ainsi que pour une personne non prévenue, la belle plaine du Cul de Sac apparaîtra aujourd'hui comme une forêt déjà ancienne, Autrefois, 1700 carreaux étaient plantés en canne et mille cinq cents esclaves y travaillaient. Les moulins à sucre tournaient en permanence et produisaient un excellent sucre, Aujourd'hui, il ne reste pas sept carreaux en culture, il n'y a s eu cinquante travailleurs pour les mettre en valeur et le seul produit est un peu de sirop et de tafia qui se vend dans une petite boutique au bord de, la route, en face de la propriété du Président."

Cela s'accompagne évidemment de la mise en valeur corrélative des mornes au moyen de petites unités paysannes d'exploitation suffisantes pour couvrir les besoins du cultivateur et de sa famille.

A la même époque, le Révérend Hill décrit de son côté dans son journal *de Voyage*, le 26 juin 1830, un spectacle qui ne changera guère par la suite, celui de l'occupation des mornes,

"je n'ai pas borné ma curiosité à ce que j'ai pu voir dans les rues de Port-au-Prince. J'ai fait hors de la ville une ou deux excursions parmi les petites habitations de cultivateurs situées sur le côté de la montagne qui domine la ville. On m'a assuré que dans l'ancien régime les plaines étaient si fertiles et récompensaient par une telle abondance l'industrie du propriétaire, que les montagnes de ce canton étaient négligées et délaissées en comparaison; de sorte que le Camp des Fourmis,

c'est-à-dire la chaîne des collines ainsi appelée, et qui s'étend du Lamentin au Cul-de-Sac, n'avait jamais été cultivé comme il l'est aujourd'hui, Ces collines sont maintenant couvertes d'une multitude de petits établissements où l'on s'occupe de la culture du café, des fruits, des légumes, et où l'on a su tirer pour l'irrigation le meilleur parti possible des nombreux cours d'eau qui s'échappent des ravins, des montagnes- Mais il me semble que si le Camp des Fourmis est véritablement l'ancien nom de cette chaîne de montagnes, il a été donné dans une sorte de prévision prophétique. Et, en effet, c'est à présent une véritable fourmilière d'hommes, de femmes, de jeunes filles, de jeunes garçons et d'enfants fortement constitués, qui se répandent de toutes parts autour des chaumières, les uns allant chercher de l'eau, les autres lavant le linge dans la fontaine; et jamais nom ne fut plus significatif,"

Une telle dispersion, une telle multiplication de cellules individuelles suppose évidemment le respect implicite de la non-division du travail. Chacun doit être auto-suffisant, c'est la condition même de l'égalité entre tous,

Ce statut type du petit paysan, auto-conservateur de par sa solidité, explique assez bien que l'accroissement de la population rurale n'ait jamais produit l'exode massif d'un prolétariat rural, mais au contraire se soit soldé par une diminution des tailles des propriétés : pour qu'il y en ait, à chaque génération, pour tout le monde, il faut que la terre se morcelle à l'infini.

Cette croissance du système par multiplication et reproduction à l'identique et non pas par grossissement de la taille individuelle, cet accroissement de la main-d'oeuvre qui ne peut se diversifier dans des professions complémentaires de l'agriculture, conduisent à la prolifération humaine, culturelle et économique d'un paysannat qui peu à peu, grâce à la chance du café, triomphera jusqu'à occuper l'ensemble de l'espace disponible du pays, au détriment d'une urbanisation qui, seule, aurait pu changer son destin.

Paul Moral décrit le résultat de tout ce mouvement aux environs de 1900 dans *Le Paysan Haïtien (1956)*:

"Tel est le petit exploitant qui achève de conquérir, en dépit de toutes les résistances, son autonomie, en somme, sa liberté. Partout, en dehors des plaines, la tenure individuelle l'a emporté sur le grand domaine. Les "terres l'Etat" sont largement entamées, attaquées de toutes parts- Bref, le petit paysan continue, comme par le passé, à ignorer la loi, qui n'est d'ailleurs pas faite pour lui, et à en tirer profit indirectement, au gré des circonstances locales; par l'intermédiaire des gros concessionnaires ou fermiers, ceci à l'insu ou non des autorités,

Le résultat est que, vers 1890, "l'imbroglia foncier" paralyse l'activité des pouvoirs publics et assure les conquêtes du paysannat."

Voilà donc le bilan de la contre-plantation tel qu'on peut le dresser en cette fin du XIXe siècle. Mais cette évolution qui s'est faite en permanence *contre* le système créole, *contre* l'Etat, *contre* le pays légal et le pays formel, n'a pu se faire qu'en s'appuyant sur une forte culture égalitaire dont les structures et les mécanismes régulateurs se sont rapidement développés.

L'émergence de l'homo aequalis

Pour cela il lui a fallu, en quelque sorte, développer, au départ, ses contre-valeurs, c'est-à-dire qu'il lui a fallu ériger en valeur tout ce qui constitue le contraire de l'autre système.

Face à la régulation formelle exercée par l'autorité étatique, les lois et les codes, il lui a fallu mettre en place un système de régulation informelle ou d'autorégulation, que nous avons déjà analysé. Il a fallu descendre le pouvoir au niveau de chaque individu en l'inscrivant, non dans des institutions, mais dans chacun des membres du groupe préparé à ce rôle par l'éducation reçue au sein de la famille et du groupe.

Face à l'accumulation, il a fallu affirmer le rôle de la précarité et ce, notamment, à travers le vaudou et ses cérémonies de redistribution à l'occasion notamment des maladies et des enterrements.

D'autre part, face à l'individu créole, appuyé sur ses droits et sur la défense de ses libertés individuelles, selon l'idéologie de la culture dominante, s'est défini en Haïti un autre type d'individualité, plus complexe, plus complet, plus auto-suffisant sur le plan économique et juridique, puisqu'il assure, sans la déléguer jamais, sa part intégrale de l'autorité du groupe.

Ce type de société peut se comparer à ce qui se passe avec l'image dite hologramme qui, même si elle est déchirée en mille morceaux, réapparaîtra toujours dans sa totalité si l'on éclaire d'un rayon laser un seul de ses morceaux épars.

Le type d'individu qui émerge de ce système a été décrit cent fois; mais relisons ce que dit de lui Hunt Benjamin venu étudier sur place en 1860 la possibilité d'une émigration noire en Haïti depuis les Etats-Unis. Dans son ouvrage *Remarks on Hayti as a place of seoulement of Afric-americans*, il dit à la page 19:

"Les Haïtiens boivent volontiers sans être jamais grossièrement intempérants, ils sont passionnés, mais ni tenaces ni rancuniers- ils sont hospitaliers, et éprouvent du

plaisir aux actes de bienfaisance, ils manifestent volontiers leur sympathie qui éclate en lamentations au moment des funérailles.

En politesse naturelle ils se placent au-dessus de bien des étrangers qui les méprisent... Ils sont d'un tempérament heureux et sain... Bien que le désordre politique des dernières seize années après le départ de Boyer n'ait pas pu ne pas laisser de mauvaises traces dans le comportement public, les grands crimes et traits d'atrocités et de brutalité sont bien moins communs en Haïti que dans d'autres pays civilisés; par ailleurs, ils ne sont pas particulièrement aptes à la pratique des plus hautes vertus."

Ce tableau indique bien une société qui a trouvé un comportement d'équilibre autour de la définition d'un type d'individu assez particulier; une sorte d'Homo *Aequalis* d'une facture nouvelle, qu'il reste à mieux définir.

Pour ce faire, il semble que se vérifient souvent les grandes hypothèses de Pierre Clastres sur *Les Sociétés contre l'Etat*, concernant ces groupes où la société passe un accord avec chaque individu pour éviter d'être obligée d'avoir recours à une structure étatique, source toujours possible d' émergence du pouvoir, principal danger potentiel et toujours renouvelé d'inégalité.

LES FORCES HIERARCHIQUES DU SYSTEME CREOLE

Cette société rurale, aussi présente et forte soit-elle, ne saurait, à elle seule, rendre compte de l'ensemble du pays, Parallèlement, en effet, se sont maintenues, affirmées ou même réinventées, les structures traditionnelles héritières, pour la plupart, du système colonial, à savoir : les hiérarchies terrienne, militaire, religieuse et de couleur, Leur force viendra, à certains moments, de leur conjonction. Leur spécificité tiendra à leur volonté de résister au contrôle du citoyen en se mettant directement dans le sillage d'un Etat répressif dont elles feront, en fait, leur instrument e domination. L'Etat qui en résultera ne sera pas, pour autant, à même de se transformer lui-même en hiérarchie de pouvoir mais restera, sous ses allures militaires, fondamentalement un Etat débile.

Hiérarchies terriennes

La course à la récupération des terres de colons qui a marqué les années suivant l'indépendance s'est opérée de deux façons: dans le Nord, l'élite des anciens noirs libres et des esclaves créoles, peu au fait de la propriété et du faire valoir direct, a surtout cherché le revenu issu de la culture par le biais de l'affermage, de la location des terres à l'Etat, La propriété en tant que telle leur importait moins que le revenu, A la différence des mulâtres de l'ouest et du Sud, cette nouvelle bourgeoisie n'avait pas, depuis des générations, tenté d'arrondir son lopin de terre par des stratégies lentes de grignotement, d'achat ou de mariages. Par la suite, le pouvoir, symbolisé par la terre, lui importera plus que le produit de celle-ci. Pouvoir et propriété, pouvoir formel des nouvelles élites et appropriation de l'ancien capital colonial vont ainsi aller de pair, Par la force des choses et en raison notamment de la défection de la main-d'oeuvre paysanne, Ce nouveau pouvoir ne cherchera pas à investir pour obtenir un accroissement de productivité. Les exem les sont rares de sucreries encore en état de marche après l'indépendance et la plupart appartiennent alors à des étrangers.

Pétion, de son côté, héritier des traditions terriennes, tentera d'encourager la propriété pour accroître la production. L'aristocratie foncière qui en résultera, ne pouvant maîtriser, à son gré, l'utilisation de la main-d'oeuvre, se découragera assez vite et Pétion, poursuivi par son obsession, tentera alors de "mulâtriser" le système dans son ensemble en diffusant la propriété dans les couches populaires, Dans son message au Sénat du 12 avril 1814, il essayera de faire partager la mentalité de propriétaire des mulâtres:

"Si vous considérez la détérioration des biens de l'Etat dans les mains des fermiers, et *l'état prospère de ceux dont les propriétaires sont présents*, vous verrez combien il est important, pour conserver à la République ses ressources, de se défaire des domaines nationaux qui, chaque jour, approchent de la nullité; d'ailleurs les biens que je vous propose de distribuer ont été conquis sur les ennemis de la liberté haïtienne, ils doivent naturellement être la récompense de ceux dont le métier est de défendre l'Etat; et puis, je pense que vous vous pénétrerez de cette grande vérité pour les Etats naissants qu'augmenter le nombre des propriétaires fonciers, c'est donner une existence réelle et solide à la patrie."

Apparemment, ce capitalisme populaire n'aura pas suffi à déclencher reps automatismes de la production tels que les imaginait Adam Smith : la diffusion de la propriété aura conduit, surtout, à la diffusion des cultures vivrières, symboles et condition de la résistance à la volonté d'hégémonie de l'aristocratie mulâtre qui, désormais, n'aura plus qu'à se replier sur le commerce urbain et les prébendes du pouvoir. Le fils de Bonnet qui fut l'un des plus proches collaborateurs de Pétion, mais surtout de Boyer, rappelle en ces termes l'opposition de son père à cette politique dans les *Souvenirs Historiques de Guy Joseph Bonnet*, rédigés en 1864:

"La faible population des campagnes, trop disséminée, offrait des difficultés à l'action de la police, Or ceux qui voulaient tout à fait s'affranchir de la surveillance abandonnaient des terrains en culture, et allaient vivre au fond des bois, où leur existence demeurait longtemps ignorée, Bonnet conseillait au président de s'arrêter sur cette voie, Dans un pays où, par la force des choses, lui disait-il, la moitié des terres, au moins, est condamnée à rester sans culture, il vaut bien mieux que ce soit la terre appartenant au domaine public qui demeure en friche, au lieu d'être distribuée."

Beaubrun Ardouin confirme l'existence de ces deux thèses opposées, celle des aristocrates et celle des démocrates (Tome 2, Chap. 12, p, 66) au sujet de la distribution des terres :

"En 1839, dans une conversation que j'eus avec le général Bonnet, sur le système économique du pays, parlant de la situation économique du pays, parlant de la situation des grandes propriétés rurales, comme je lui disais qu'elle était le résultat de la distribution des terres par Pétion, de l'ardeur que mettaient les campagnards à acquérir de petites propriétés, causes de stabilité sociale, selon moi, il me dit qu'il avait combattu ce projet en décembre 1809, prévoyant ce résultat; que ce fut une faute de la part de Pétion, qu'il fallait s'en tenir au système du Sénat dont il avait été le promoteur, dans la loi de 1807 sur la police des campagnes, Ce système était *aristocratique*, dans les idées de l'ancien régime : celui de Pétion était *démocratique*, dans les idées nouvelles; ce chef était un républicain sincère. Les idées et les vues de Bonnet avaient certainement leur valeur, au point de vue de la grande production; mais elles n'étaient plus praticables, pas aussi justes que celles de Pétion; je le pense ainsi."

Paul Lamache, un journaliste français du *Correspondant*, note également, en 1848, le côté inéluctable de cette évolution dont il redoute, à terme, l'exemple pernicieux sur les autres colonies :

"Parmi les causes qui ont engendré et perpétué le malaise d'Haïti, une seule semble, au premier aspect, menacer sérieusement nos colonies : c'est la substitution de la culture alimentaire à la grande culture, et le fractionnement indéfini des propriétés, mortel à la production de la denrée coloniale par excellence, Vainement on s'ingéniera à entraver, par des combinaisons légales, ce morcellement du sol, Outre que le reproche d'immoralité atteindrait justement des lois hostiles à la formation d'une classe de petits laboureurs propriétaires, la force des choses finirait par prévaloir contre tous les obstacles artificiels, Tôt au tard, les émancipés s'appartiendront pleinement à eux-mêmes,"

Ainsi, c'est une sorte de hiérarchie terrienne tronquée qui, peu à peu, va se mettre en place, sans cesse menacée par la masse des petits exploitants; incapable de parvenir à une mise en valeur systématique des meilleures terres, qu'elle confisque pour mieux les stériliser, cette aristocratie, qu'elle soit du Nord ou du Sud,. devra s'appuyer, pour maintenir son pouvoir, non pas sur la richesse d'une économie prospère à base de latifundia mais sur le pouvoir politique et militaire qu'elle s'appropriera à tour de rôle,

Hiérarchie militaire

Le coeur du pouvoir semble, à première vue, en effet s'être installé au sein de la *hiérarchie politique issue de l'armée de l'indépendance*.

Depuis 1804 jusqu'en 1915 sauf deux exceptions, aucun civil n'a eu la possibilité d'accéder à la présidence, Et ce fut même pourquoi tout aspirant au fauteuil présidentiel devait, en quelque sorte, se camoufler en général, Il y eut ainsi le général Lysius Félicité Salomon, le général Cincinatus Leconte, le général Tancrède Auguste, qui n'ont jamais commandé une armée et n'ont endossé l'uniforme militaire qu'au moment où ils devinrent chefs de l'Etat, Les deux civils, Michel Oreste et Davilmar Théodore, font mince figure face aux 18 chefs militaires, mais leurs succès présidentiels, très éphémères, étaient plutôt des accidents. Si la pratique venait ainsi confirmer cet idéal d'un pouvoir militaire sans discontinuité on pourrait supposer enfin réalisé le vieux rêve louverturien de la société-caserne.

Il convient en réalité d'être plus prudent si l'on en croit notamment Saint Rémy, qui analyse ainsi la situation de l'armée en 1807, dans son livre Pétion et Haïti (livre 12, P, 14).

Il ne suffira jamais de proclamer que tout le monde est soldat, pour s'imaginer avoir une armée sous la main, à la volonté des chefs, Une armée ne s'improvise pas-, elle se forme lentement et sous l'empire de la discipline, il y a tel état qui soudoie vingt régiments composés comme ils le sont en Haïti, qui ne pourrait pas résister à un autre qui n'aurait que cinq régiments bien pourvus, bien exercés et bien casernés, *Ici je m'attends à voir répéter par plusieurs que la pénurie des caisses publiques n'a jamais permis de caserner et de solder régulièrement l'armée, oh! d'accord, si vous appelez " armée" une agglomération considérable d'hommes qui ne connaissent même pas le mouvement du port d'armes, et si vous jetez le voile du silence sur l'énorme concussion dont le gouvernement est victime à chaque revue de solde, et même à chaque distribution de ration."*

C'est cette même analyse que Schoelcher vient confirmer quelques années plus tard, au moment où le Nord et le Sud se trouvent réunis :

"Pétion, qui savait mieux que personne le danger de la force prétorienne, la redoutait après s'en être servi. Il ne voulut plus, en conséquence, que l'armée formât un corps à part dans la nation, et fit abattre partout les casernes, afin que les soldats allassent se retremper sans cesse au foyer public en vivant dans les familles au milieu du peuple, L'idée était libérale et grande, on l'a rendue mauvaise par l'abus. Aujourd'hui

il *n'existe plus aucune discipline*, et l'on s'étonne que dans un pays essentiellement militaire comme Haïti, les soldats soient d'aussi détestables manoeuvriers," (*Colonies étrangères et Haïti*, P. 248)

Boyer n'aura donc pas su gérer la tradition d'un Christophe ni celle de ses troupes d'élite du Royal Dahomey puisque son ministre Beaubrun Ardouin reconnaît lui-même en 1840:

"L'Etat militaire a un effectif d'environ 40.000 hommes de toutes armes, Ils ne *sont assujettis qu'à un service très doux*, en comparaison de celui que font les troupes réglées de bien d'autres états, lesquelles, étant presque toujours casernées, sont tenues à une discipline très sévère,"

Finalement, qui est cette armée laissée à elle-même, qui sont ces soldats-paysans recrutés à la hâte, mal équipés et mal payés, qui sont ces officiers qui ne sauront même plus, sous Soulouque, organiser une promenade militaire en République Dominicaine? Il ne faut pas se laisser illusionner, devant cette armée, par le terme lui-même. Hésitante entre sa double tradition, celle de la demi-brigade et celle des bandes, tiraillée entre des tendances contradictoires que nous avons analysées, elle ne présenterait en elle-même qu'un danger restreint si, en fait, pour tous, elle n'avait décidé d'incarner l'Etat en raison des armes dont elle réclamait obligatoirement le monopole.

Ce pouvoir face à la population paysanne reste celui qui a été autrefois celui des milices d'affranchis et de la gendarmerie coloniale composée des mulâtres et des noirs libres : il est chargé de *contenir la* masse des travailleurs noirs, qu'ils soient esclaves ou, cultivateurs, comme à présent,

L'Etat-armée se trouve ainsi réduit à ce rôle de commandeur, qui absorbe en moyenne 60% de son budget. Le pouvoir se trouve onc tout naturellement confié au militaire le plus apte à remplir ce rôle. Jean Price Mars dans son étude sur Firmin note, à la page 333, ce détail savoureux et hautement significatif:

"En réalité, le principe traditionnel immuable, absolu, ce fut la primauté du militaire dans les compétitions présidentielles, Et même, on a pu voir cette règle passée à l'état d'idéation inconsciente jusque dans le "Moniteur" à l'occasion de telle nomination de Secrétaires d'Etat. Nous en trouvons un exemple typique dans l'Arrêté du 17 décembre 1896 relatif à la nomination de Firmin et de Ménos comme Secrétaires d'Etat. On y lit, en effet, l'indication suivante:

"Le *Général* Anténor Firmin est nommé etc." Et plus loin: "Le *Citoyen* Solon Ménos est nommé, etc." A mon gré, les distinctions dont il s'agit dénotent l'inéluctabilité de la notion traditionnelle dans l'esprit de celui qui a rédigé l'Arrêté et de celui qui l'a signé, à savoir que Firmin était un candidat connu à la présidence, par conséquent il *devait* être général tandis que Ménos, n'ayant pas encore fait valoir ses aspirations présidentielles, n'était qu'un citoyen,"

Peut-on encore parler d'un véritable système hiérarchique militaire en cette fin du *XIXe* siècle? Certes, par le moyen notamment du chef de section, le contrôle sur le paysan est effectif et lourd, mais les explosions des révoltes cacos montrent bien aussi quelles en sont les limites.

Les armes, finalement, sont dans tous les camps, dans toutes les factions, chez tous ces seigneurs de la guerre, qui se sont réparti le Nord; elles n'arbitrent, en fait, qu'une compétition pour le pouvoir, dont en fin de compte l'Etat fera les frais et qu'il payera de la faiblesse d'un Etat qui n'est que fort.

Nous partageons ce jugement de Georges Anglade sur une armée qui est à l'image du pays, dans ce qu'il appelle la phase de régionalisation de l'histoire haïtienne :

"Quand on passe à la période nationale, il va se constituer sur une base régionale il oligarchies différentes, Nous rentrons au *XIXe* siècle, dans une période de fédération de régions avant d'aboutir actuellement à un espace centralisé. Nous avons une fédération de il oligarchies régionales, il régions bien découpées, il paysanneries assez différentes, somme toute, les unes des autres, il budgets communaux, *il armées-*,; j'emploie cette expression de stade de régionalisation en tant que structure dominante de l'espace et de l'Etat haïtien au *XIXe* siècle. La nation haïtienne va se forger douloureusement, difficilement, à partir du morcellement saintdo s et de la régionalisation du *XIXe* Siècle." (*ESpace et= en Haiti, p, go*),

Dès lors la division correspondante au sein de l'armée apportera au système ses propres limites et lui évitera de devenir le système centralisateur et hiérarchisé qu'il avait normalement pour mission d'incarner.

Hiérarchie et religion

Peut-on davantage parler de l'émergence d'une *hiérarchie religieuse* ? Certes, pendant plus de 50 ans, le pays s'est bien privé d'un pouvoir religieux organisé et le Concordat viendra en 1860, tardivement, sanctionner la volonté des classes

dirigeantes de reprendre en mains la foi du peuple, Cet éditorial du *Moniteur* dans son numéro du 20 février 1865 est à ce sujet particulièrement significatif :

"Le gouvernement du président Geffrard a répudié cette étroite et funeste politique. Le premier il a planté le drapeau de la civilisation sur son véritable terrain, celui de l'instruction publique instituée sur une large échelle, celui de la moralisation des masses par l'action efficace et toute puissante d'un clergé vertueux et éclairé; c'est dans ce but qu'a été signé le concordat passé avec le Saint-Siège, et cet acte, quelle que soit, à son égard, la divergence actuelle des opinions, n'en restera pas moins l'une des plus importantes et des plus fructueuses conséquences de la révolution du 22 décembre."

il est frappant de noter que le système hiérarchique normalement réclamé par l'Eglise n'avait alors plus d'équivalent dans le fonctionnement du pays, Il ne pourra être réimplanté qu'au moyen d'une véritable colonisation religieuse, s'appuyant, non sur des acteurs nationaux, mais sur une hiérarchie blanche, française, totalement transplantée,

Mgr, Jan écrit à ce sujet dans *Diocèse du Cap-Haïtien, un siècle d'histoire: 1860-1960* :

"La population d'Haïti est catholique : l'article premier du Concordat déclare que la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de la grande majorité des Haïtiens. Elle est une dans sa foi, comme dans ses origines, dans sa langue, dans ses moeurs, Elle est évangélisée par une *hiérarchie qui est également une dans son origine, qui le reste dans son administration*, Le Grand Séminaire qui doit fournir des prêtres au pays, et qui est subventionné par le Gouvernement haïtien, est placé en Bretagne, à Lampaul-Guimiliau, dans le département du Finistère. Une Ecole Apostolique destinée à donner ses sujets au Grand Séminaire d'Haïti est placée à Saint-Pol de Léon dans le département du Finistère."

Dès lors se mettent en place les éléments d'un conflit qui restera latent mais qui se cristallisera au siècle suivant, autour de la valeur d'égalité que comporte également la religion. Cette égalité de condition avec le blanc, en tant que fils de Dieu, il ne faut pas oublier que c'était autrefois la seule porte entrouverte à la dignité de l'esclave :

"Les maîtres à St Domingue, loin d'être fâchés de voir leurs nègres vivre sans religion, s'en félicitent au contraire, car ils ne voient dans la religion catholique que des sentiments d'égalité dont il est dangereux d'entretenir les esclaves," (Girod de Chantrans - *Voyage d'un Suisse, 1786*),

Le maréchal des Castres, ministre français des colonies, pour sa part, avait tenté le premier de concilier ces deux exigences au moment où, à la cour de Versailles, soufflait un vent de réforme. La religion semblait alors tout naturellement devoir constituer un instrument privilégié pour adoucir la dureté inégalitaire du préjugé colonial. C'est pourquoi il écrit, le 1er mai 1789, à Barbé de Marbois :

"je ne puis vous laisser ignorer qu'en réfléchissant sur l'état des *esclaves*, et le préjugé à leur égard étant porté plus loin à St Domingue que dans les autres colonies, j'avais pensé à employer plusieurs moyens indirects pour affaiblir le préjugé qui fait que la plupart des blancs ne les traitent pas comme des hommes; et dans le nombre de ces moyens, j'avais présumé que *d'en faire des prêtres* concourrait à leur donner plus ou moins de considération."

Choisir des prêtres parmi les esclaves ou parmi les affranchis

On comprend que le projet n'ait pas eu de suite, mais le problème était bien posé comme il l'avait été auparavant par cette toute première "théologie de la Libération" ébauchée par les jésuites sous la colonie, et qui avait justifié leur expulsion.

Certes, la religion ne se réduit pas à un seul problème de pouvoir et de hiérarchie, et le type d'organisation sociale qu'elle suppose n'est pas forcément toujours identique à celui prôné par l'Eglise catholique.

Le centralisme romain et la hiérarchie des évêques n'existent pas, pour ainsi dire, dans le cas des protestants, et c'est peut-être une des raisons de leur succès. Ouoi qu'il en soit, en 1860, c'est la solution de facilité qui va prévaloir en laissant à un clergé blanc la charge de la gestion de cet appareil ecclésiastique si peu adapté aux traditions dominantes du pays.

L'aristocratie de la couleur

Reste enfin à aborder la fameuse "aristocratie de la peau" dont nous avons déjà parlé et qui va tenter de se transformer au XIXe siècle en une *hiérarchie de couleur*. A priori, on comprend mal pourquoi dans un pays à ce point fasciné par l'idéal égalitaire, la première exigence fondamentale n'aura pas été de mettre fin à l'inégalité raciale dont la grande majorité du pays avait souffert sous le régime colonial.

Pour tenter d'expliquer ce phénomène, nous allons nous appuyer sur une explication récente et reprendre en partie la thèse de Galbraith dans *The Negro Problem and the Modern Democracy* (1944) qui montre que les arguments raciaux sont l'ultime argument laissé aux sociétés égalitaires encore bloquées dans leur histoire, thèse que commente ainsi Louis Dumont dans *Homo Hierarchicus* au sujet des Etats-Unis : " A la distinction entre maître et esclave a succédé la discrimination des Blancs vis-à-vis des Noirs. Pourquoi cette forme raciste ? Poser la question, c'est déjà pour une part la résoudre : l'essence de la distinction était *juridique*, en la supprimant, on a favorisé la transformation de son attribut social en *substance raciste*- Les sociétés du passé connaissaient une hiérarchie de statuts entraînant des privilèges et des incapacités, entre autres l'incapacité juridique totale, l'esclavage, Or précisément l'histoire des Etats-Unis nous dit que la discrimination raciste a succédé à l'esclavage des Noirs, une fois celui-ci aboli. Une différence hiérarchique continue à être posée, mais elle s'attache cette fois aux caractères somatiques, la physionomie, la couleur de la peau, le "sang". Sans doute, c'étaient là de tout temps des *signes* de la distinction, mais ils en sont devenus *l'essence*," (p, 320)

Ce passage du signe à l'essence est en quelque sorte l'échappatoire que se donnerait une société qui se veut égalitaire sur le plan de la condition mais qui, n'ayant pu résoudre l'égalité effective de rang entre ses différentes catégories sociales, en rejette la raison sur *l'accident* qui est l'aspect physiologique, la race, et non sur le *principe* qui est l'égalité de la nature humaine, base intangible de son système.

Galbraith avait de son côté écrit à ce sujet :

"Le dogme de l'inégalité raciale peut, en un certain sens, être considéré comme un fruit étrange du siècle des lumières. Le dogme de la race est presque la seule porte de sortie pour un peuple aussi normalement égalitaire s'il n'est pas disposé à abandonner sa foi, Une nation attachée avec moins de ferveur à la démocratie aurait pu vivre heureuse sous un système de caste. *Le préjugé de couleur est dans un certain sens une fonction, une perversion de l'égalitarisme*".

L'argumentation est séduisante, tout au moins en ce qui concerne les Etats-Unis, et il est vrai que, dans un système de castes comme celui de l'Inde, il n'existe, malgré une grande variété de couleurs, aucune discrimination à partir de la race.

Du temps de la colonie, cette discrimination était en quelque sorte occultée par un autre préjugé fondamental : celui de l'inexistence de la personnalité juridique de l'esclave, Après l'indépendance et faute d'avoir résolu le conflit, au sein de la classe

des Affranchis, entre mulâtres et noirs libres, la question de couleur viendra occulter leur compétition fondamentale pour la suprématie et ce combat est avant tout culturel et économique. Ne pouvant s'appuyer sur aucune inégalité d'ordre juridique pour justifier une revendication de pré-éminence, reste à évoquer le vieux préjugé de couleur. La meilleure preuve de tout ceci, et qui montre que la race ou la couleur n'a pas été considérée comme une valeur en soi mais seulement comme le support d'autre chose, on le trouve dans la destinée des Polonais de l'armée Leclerc en ce début du XIXe Siècle: au lieu de contribuer à l'éclaircissement des mulâtres, ils se sont, au contraire, trouvés absorbés par la couleur et par la culture noire. ils se sont pour ainsi dire "congolisés" en s'intégrant définitivement au système de la contre-plantation,

En cette fin de XIXe siècle, le système créole et le système bossale ont fini, peu à peu, par se créer, chacun, leur zone d'influence respective, tout en assurant le maintien de la double stratégie, d'hégémonie et de fuite, comme base de la détermination de leurs rapports réciproques, Le grand perdant de ce dualisme, de cet affrontement, aura malheureusement été *la Liberté* qui, normalement, aurait du, pour émerger, s'appuyer sur un consensus concernant la gestion commune de l'Etat.

L'Etat, la liberté et l'égalité

Dans ce conflit entre Egalité et Liberté, l'expérience haïtienne sera venue, une fois de plus, apporter une orientation originale.

Tocqueville dit bien que, pour éviter à une société d'égaux de tomber dans le despotisme du groupe, il faut que, face au danger de dictature du collectif, né de l'isolement des citoyens, se développent toutes sortes d'associations comme autant de contrepouvoirs, Cette volonté de tisser, malgré la réticence instinctive des égaux, les mailles d'un filet d'associations volontaires entre les citoyens, c'est ce que Tocqueville appelle : la *Liberté*, En ce sens la liberté doit venir corriger en permanence les excès propres à tout système égalitaire tendant vers sa perfection. il précise dans son ouvrage *La Démocratie en Amérique*:

"La liberté relève d'un art qui tend à redonner vie au corps social, à refaire les liaisons du tissu qui dépérit, à contrarier le mouvement centrifuge des éléments dont seul le despotisme bénéficie".

Et il dit encore plus loin : "Les Américains ont combattu par *la liberté* l'individualisme que *l'égalité* faisait naître" (p. 110).

"Une *association* politique tire à la fois une multitude d'individus hors d'eux-mêmes," (p, 123)

Ainsi la science de l'association, dite science-mère, tend à se confondre avec la science de la liberté.

Qu'est-il advenu en Haïti de ce débat? Cette recherche systématique de l'égalité, au détriment de l'organisation sociale, au sein notamment du groupe paysan-bossale, n'a-t-elle pas conduit au péril prévu par Tocqueville, à savoir la confrontation entre une masse déstructurée et impuissante et une volonté d'hégémonie manifestée par quelques-uns au nom du groupe? C'est tout le problème de l'Etat haïtien qui se trouve posé là, ainsi que celui du contrôle des citoyens sur lui.

Ce conflit, St Rémy (des Cayes), en 1854, le voit surgir dès 1802, lorsqu'il commente ainsi la situation laissée après l'exil de Toussaint, dans *Pétion et Haïti*:

"Louverture tombe aujourd'hui, parce qu'il n'a pas respecté les droits de l'homme, L'élite de la plus glorieuse armée de l'univers est aussi condamnée à périr, parce qu'elle a pour mission d'étouffer ces mêmes droits ! C'est que cette Providence qui régit le monde moral comme le monde physique réproouve et punit partout, et toujours, toutes dérogations à ses lois : l'homme ne peut pas plus impunément choquer l'homme qu'un soleil un autre soleil.

Il faut que tout s'agite dans la sphère *de la liberté*, ce premier mobile du progrès, dont le corollaire est *l'égalité*, ce critérium du bonheur général. Qu'on n'entende point ici par liberté le droit de tout faire, mais le droit de bien faire; qu'on n'entende point non plus par égalité le nivellement des positions relatives, mais le respect de la dignité en haut comme en bas," (p, 23)

Les premiers gouvernements de Dessalines, Christophe, Pétion, Boyer, vont contourner le problème en confondant, face à l'oppression extérieure, liberté collective et liberté individuelle, et en considérant hypocritement que la seconde est implicitement incluse dans la première, Bonnet le note dans ses Mémoires en ces termes :

"Cette situation paradoxale trouve son explication dans la politique pratiquée par Boyer Politique entièrement dépourvue de générosité et de désintéressement, Son *régime politique qui fut, comme les précédents, un lourd absolutisme, il ne cessa jamais de le masquer d'une façade démocratique*, Cela flattait sa vanité et lui permettait d'en faire accroire. D ' ailleurs, lui-même, il se plaisait à répéter que l'on ne

pouvait conformer aux principes de libéralisme exprimés dans les lois le *régime d'un peuple à part*, d'une république de noirs s'administrant elle-même." (P. 371).

Faut-il pour autant désespérer et se complaire à jamais dans la condamnation sans cesse renouvelée de ce système à la fois autoritaire et anarchique, laissé à lui-même sans contrôle ? Le *Tèt Ansanm*, grand cri de ralliement de ces toutes dernières années serait-il obligatoirement venu trop tard ?

Là encore, la réponse doit être nuancée, car nous avons vu que le *pays rural, 'andeyô'*, a proposé sa solution au problème de l'Etat, non pas en cherchant à le contrôler, mais au contraire en tentant de l'éliminer, d'en faire abstraction, de le rendre inutile, par l'autorégulation. A l'hétérorégulation étatique s'oppose ainsi une prise en charge du fonctionnement de l'ensemble du système qui se fait au niveau de chaque citoyen dans le cadre de son lakou.

En ce qui concerne le pays créole, le débat formel sur ces thèmes s'est en quelque sorte cristallisé autour de deux grandes tendances politiques de la fin du XIXe siècle : Parti National et Parti Libéral.

Le Parti National, plus populaire, plus égalitaire, ne fait pas de la liberté sa revendication fondamentale: "Le pouvoir au plus grand nombre", Son programme et son slogan insistent donc sur le nombre mais en oubliant que dans aucune démocratie le pouvoir n'est exercé directement par le grand nombre, il est toujours délégué. Il n'y a que dans un système égalitaire que le pouvoir peut effectivement être exercé, non pas *au nom de*, mais directement *par* le plus grand nombre. En ce sens, la formule en soi était équivoque, car si elle précisait bien les bénéficiaires supposés de cette évolution, masse définie par sa couleur, elle oubliait d'indiquer le mode d'exercice de ce pouvoir.

Le Parti Libéral de son côté, en déclarant : "Le pouvoir aux plus capables", réintroduit le vieux concept hiérarchique de la distinction des niveaux, une hiérarchie qui n'implique pas non plus forcément la liberté individuelle que semble pourtant indiquer le nom même du parti.

Le succès d'un Firmin est dû au fait qu'il a su réunir ces deux revendications en une seule, qu'il symbolisait dans sa propre personne de noir pauvre, à la formation et à l'intelligence brillantes, accédant au niveau de l'élite par ses seules capacités. Voulant réconcilier égalitarisme et liberté, il affirme vouloir :

"Par des moyens rationnels reposant sur l'honneur et l'amour tenter ce sublime effort de faire des masses urbaines et rurales des citoyens conscients de leurs droits et de leurs devoirs et de modifier les conditions d'existence de notre PseudoRépublique en

l'arrachant aux bras d'un militarisme oppresseur et d'une administration routinière, hypocrite et corrompue".

Ce débat fondamental est admirablement résumé par Bird en ces termes dans *l'Homme Noir* (P. 327):

"L'éducation du petit nombre, en Haïti, a produit le sentiment d'une certaine supériorité, qui à son tour a engendré un grand orgueil. Les institutions du pays ont en même temps *enseigné l'égalité entière et absolue* au peuple ignorant, plaçant ainsi *ces deux classes* dans une fausse position vis-à-vis de l'autre. Cet état de choses a été malheureux, car il a conduit la classe ignorante à rechercher des honneurs et des postes qu'elle n'est pas capable de remplir, on comprendra donc que, pendant que d'un côté on enseigne l'égalité absolue, même aux ignorants, et que d'un autre côté ceux-ci ne réussissent pas à obtenir les postes d'honneur, il se manifeste un esprit révolutionnaire,"

Le conflit est et reste donc latent pendant tout le XIXe siècle entre les deux données fondamentales du débat que sont la liberté individuelle, consacrée et garantie par l'idéal des institutions démocratiques, et l'égalité, préservée farouchement comme la conquête principale de la guerre d'indépendance. Un bilan intermédiaire de cette confrontation est dressé par Edmond Paul dans *Questions Politico-Economiques* (1861) :

"Les jaunes au Pouvoir furent impolitiques ou impuissants, les noirs franchement réactionnaires ou incapables. Par un jeu de bascule, ils se remplacèrent tour à tour au suprême fauteuil, le machiavélisme de la minorité servant de marchepied au vandalisme de la majorité- Au sortir du berceau, le pays lui-même oscilla de l'impuissance à l'incapacité, de l'incapacité à l'impuissance."

Cette sorte de blocage structurel est confirmé par Anténor Firmin lui-même, dans son ouvrage: *M, Roosevelt Président des Etats-Unis et la République d'Haïti* (PP. 388-389):

"Le fait brutal et lamentable mais indéniable, c'est que l'évolution du peuple haïtien a été contrariée, paralysée par une force malfaisante, par une influence d'autant plus nuisible qu'elle ne s'est jamais érigée en une doctrine ouverte et soumise à la discussion. Dans tous les pays, dans toutes les races, le progrès ne s'effectue, ne se réalise, ne devient tangible que lorsque les couches sociales inférieures, qui forment toujours la majorité, tendent à monter, en intelligence, en puissance, en dignité et en bien-être. Là où la politique, dite éclairée, ne consisterait qu'à perpétuer l'infériorité

de ces couches, formant l'assise même de la nation, en exploitant leur ignorance, il n'y a point de progrès possible."

Et il termine en ajoutant :

Il faut reconnaître au peuple haïtien une endurance, une vitalité peu commune, pour qu'il ait pu accomplir la moindre évolution au milieu de ces obstacles... C'est dans cette période que prit naissance la démocratie haïtienne, telle qu'elle se montre encore aujourd'hui, *sans aucune organisation, sans orientation*, capable de servir d'instrument à ses propres malheurs et de barrière à son propre progrès, mais constituant une force dont la discipline en ferait la *seule régulatrice* irrésistible de notre instabilité nationale."

Quel Etat ?

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que l'institution publique qui, normalement, doit être le lieu du contrôle des citoyens sur le pouvoir, se soit en quelque sorte trouvée livrée à elle-même. L'Etat-hybride qui émerge de ce genre de situation éclatée mérite qu'on l'analyse de façon précise dans la mesure où il est à la fois acteur, enjeu et spectateur de ce jeu de forces.

Firmin, pas plus qu'aucun observateur de cette époque, n'avait une idée très haute de cet Etat dirigé par un militarisme oppresseur" et géré par une "administration routinière, hypocrite et corrompue".

Cet état-croupion se réduit presque à l'exercice d'une seule de ses prérogatives, celle qui, depuis la colonie a été de "contenir les noirs", il se trouve ainsi réduit, avant tout, au rôle de force de dissuasion et parfois de répression, exercée au bénéfice du seul pays créole.

Ecartelé entre les deux pays parallèles, l'Etat devient, que l'on nous passe le jeu de mots, le fléau de cette balance, où tente de se recréer en permanence l'impossible équilibre entre deux parties irréductibles. Ce rôle explique la quasi-autonomie du système étatique (Etat-classe) qui, à l'occasion, réprimera aussi aveuglément chacune des deux parties (voir Soulouque, Salnave, Duvalier-).

On a tenté d'expliquer cela par les erreurs accidentelles de la politique de doublure. Or il ne s'agit nullement d'erreur ni de doublure, car le choix explicité a toujours bien joué, sans équivoque et sans hésitation, en faveur de l'homme le plus apte à réprimer, comme le veut la logique même de cet Etat commandeur.

On comprend mieux, désormais, que ce dernier n'ait pu constituer, malgré des ambitions sporadiques en la matière (Soulouque), qu'une pseudo-hiérarchie. Pour qu'il y ait hiérarchie, il faut en effet un principe fondateur de l'ordre: la patrie, pour l'armée; Dieu, pour l'église; la propriété, pour les possédants; la couleur, pour l'aristocratie de la peau. Pour l'Etat, le principe est constitué par le Service Public, c'est-à-dire par la suprématie de l'intérêt général incarné par l'institution étatique.

Si l'on en croit la déclaration signée le 7 août 1888 par Firmin, Nord Alexis et Magloire Séide pour condamner la gestion du général Salomon, le service public laissait fort à désirer dès cette époque:

"Concitoyens, durant plus de quatre ans, les employés d Gouvernement n'ont pas touché leurs appointements que sur un escompte ruineux, -oscillant entre 15 et 60%, les routes publiques, dont l'entretien est d'une importance capitale pour le développement de la fortune nationale, sont complètement abandonnées.

Nous n'avons pas d'édifices publics, nos villes ne sont pas nettoyées, ni éclairées, et c'est grâce à une nature clémente que nous devons de ne point être empoisonnés par les miasmes méphitiques."

Bird de son côté va plus loin dans son analyse, quand il dit à la page 338 de *'Homme Noir* que, non content de ne pas être le serviteur de son pays, l'Etat est en fait son déstabilisateur permanent et principal:

"L'existence des révolutions prouve pourtant qu'il y a erreur quelque part, Il est certain que l'Exécutif d'Haïti ne s'est pas considéré, en règle générale et dans un sens républicain, *le serviteur de son pays*; il s'est plutôt regardé comme le maître de la nation, et il a oublié que celui qui veut tout posséder et qui veut tout faire doit être aussi responsable de tout... La question à laquelle nous devons répondre est celle-ci : les révolutions d'Haïti ont-elles été causées par le peuple ou par le gouvernement ? il est impossible de supposer que *la juste opération et l'honnête administration des lois populaires* et des institutions produiraient une révolution; aussi, le disons-nous, les révolutions d'Haïti ne sont pas les résultats des caprices du peuple, et pourtant, ses révolutions ont été nombreuses,"

La réponse à cette question et son explication seront fournies en 1902 par un jeune journaliste, Sténio Vincent, excellent interprète des réalités du pays, dans un article paru dans le journal *L'Effort*. L'analyse identifie bien les trois acteurs en place : les masses populaires rurales, les élites et l'État. Elle décrit avec perspicacité la répartition des différents rôles mais bute sur l'inévitable jugement moral au lieu de

tenter d'analyser les causes du phénomène, Ce passage mérite d'être cité longuement tant il dénote la grande sagacité de cet observateur critique :

"On se trouve en face de cette chose hybride : un Etat qui apparaît comme détaché, comme distinct de la communauté politique qu'il est censé représenter, n'ayant avec elle que des liens théoriques, un Etat qui s'isole volontairement, abandonnant le groupe à lui-même, désertant la gestion des intérêts sociaux qui lui sont confiés, Etat négatif, sans cohésion et sans gouvernement... En tout cas nous donnons le spectacle d'un *peuple* inassocié et amoral *dans un État anarchique*... Alors que reste-t-il? il reste *d'un côté* l'Autorité, *une* Autorité trop souvent *incivile* et déprimante, de l'autre, des foules *moutonnières, ignorantes et victimes*.

Puis, à côté, tout à côté, comme en marge des deux catégories sociales ci-dessus, une petite Elite impuissante; martyrisée par sa propre pensée, par la conscience trop précise du Bien encore possible, par l'Idée, inéluctable et féroce; une Elite honnie et jalouée et surtout inconnue des masses, parce que toute communication entre elle et ces masses est impossible en raison de l'abîme qui les sépare et, parce qu'aussi la *Liberté semble*, en vérité, n'être pas un fruit de ces climats- L'autorité a sa fin en elle-même, Elle est sa propre force. Elle est énergique, intelligente, prévoyante, logique pour la réalisation de son intérêt particulier, Elle a ce que l'on a appelé "l'intelligence vulpine". Elle l'emploie à opposer très adroitement la Foule à l'Elite, qu'elle écarte violemment. Elle a, en tout temps, vécu de ce malentendu qu'elle perpétue. Dans ces conditions, aucune spécialisation, aucune répartition équitable et rationnelle des tâches constituant la vie publique. Des fonctionnaires et pas de fonctions."

En réaction contre cette situation, un Hannibal Price, dans son livre *La réhabilitation de la Race Noire*, sera tenté de jeter, comme on dit, l'enfant avec l'eau du bain, en condamnant le principe même de l'intervention de l'Etat dans la société civile, Cette prise de position, venant de la part d'un ancien ambassadeur à Washington, spécialiste reconnu du droit administratif, ne manque pas de saveur, Selon lui, pour résoudre cette crise de l'Etat; le plus radical consiste à supprimer partis politiques et fonction publique, il déclare, en effet, dans quelques pages vengeresses et particulièrement fortes :

«La première force dont dispose la tyrannie dans un Etat, est le corps des fonctionnaires publics. Tout parti politique, toute faction aspirant au pouvoir a sa meute de loups prêts à dévorer la liberté, Par les mêmes raisons, la fonction publique est prestigieuse, attrayante pour les faibles, pour tous ceux qui ne peuvent pas porter

le poids de la responsabilité, qui reculent devant les souffrances, les dangers de la lutte, Frères ! Fuyez les fonctions publiques : elles sont funestes à la liberté. Elles retardent la réhabilitation de notre race, Elle nous éloigne du bonheur." (p. 131)

Face à cette solution libertaire s'imposera plus traditionnellement la parade de la tentative, toujours renouvelée de la fuite en avant vers un accroissement permanent du pouvoir exécutif. Rien d'étonnant à ce que les généraux de Salnave, dans une déclaration commune, demandent à leur chef, en 1868, de résoudre la crise de l'Etat de la façon suivante :

"Considérant qu'il est de notoriété publique et d'expérience aujourd'hui acquise que, pour arriver à rétablir l'ordre et la sécurité dans le pays, le respect des lois et des propriétés, le travail, l'abondance et le bonheur, il faut au Chef de l'Etat un pouvoir incontesté, une *autorité unique et puissante* à la fois qui se fasse sentir avec mesure et sagesse mais aussi avec célérité et sans délibération, partout où l'ordre et la société peuvent être menacés-"

Combien d'autres généraux, combien d'autres Salnave depuis cette époque, n'ont-ils pas cédé à la même tentation! Faute d'avoir analysé la cause qui déséquilibrera toujours davantage le rôle de l'Etat vers son côté commandeur, et en l'absence du contrôle effectif exercé par les citoyens, indifférents mais pas dupes, ils élimineront son rôle de service public.

Le rejet institutionnalisé d'une partie des citoyens dans un statut secondaire est à la base de cette crise de l'Etat.

Pour retrouver une situation similaire, il faut, en fait, se référer aux institutions qui caractérisent en ce milieu du XIXe siècle un autre pays, colonie de peuplement, Comme c'est le cas de l'Algérie par exemple. On s'aperçoit alors que l'Etat haïtien a pris, ou n'a cessé de conserver, la forme classique d'une administration coloniale fonctionnant dans le cadre institutionnel prévu pour gérer une colonie de peuplement, adapté aux exigences du nouveau système colonial pratiqué alors par les puissances européennes,

Ce système répond, dans les deux cas, aux mêmes caractéristiques fondamentales, étant entendu que là où l'un dit "indigène" l'autre transcrit "paysan". Ces traits principaux sont les suivants:

- La partie indigène de la population relève pour son encadrement de la compétence exclusive de l'armée, L'officier des Affaires Arabes correspond exactement, dans ses attributions, au commandant de district, et son adjoint sur le plan local, le Caïd, ressemble comme un frère au chef de section,
 - Dans les deux cas, le code communal prévoit pour les villes, un statut privilégié de communes de plein exercice et pour les campagnes un statut de communes sous tutelle,
 - Dans les deux cas il existe un double état civil: français et indigène d'un côté, citadin et paysan de l'autre.
 - Dans les deux cas, la gestion de l'arrière-pays est définie dans le cadre d'une législation particulière : règlement administratif d'un côté, code rural de l'autre,
 - Dans les deux cas, deux codes sont en vigueur simultanément : le code civil musulman et le code civil français d'un côté, le code civil informel (ex.: plaçage) et le code napoléon de l'autre,
 - Dans les deux cas enfin, l'exercice de la profession commerciale est interdit aux indigènes-paysans et réservé à la seule élite, coloniale ou créole (cf, article 5 du code rural d'Haïti, abrogé sous Borno seulement),
 - Devant tant de "coïncidences" on ne peut plus parler de hasard; il faut, bien au contraire, admettre une logique commune, correspondant à une situation identique pour l'essentiel.
-

ESSAI D'UNIFICATION DU SYSTEME

(depuis 1915)

Le système finalement, si l'on met à part les inévitables révolutions de palais à Port-au-Prince, ne vivait pas trop mal et aurait pu se maintenir ainsi, tant que les masses paysannes vivaient dans une relative aisance et que le pays créole pouvait survivre à leurs crochets sans compromettre leur reproduction.

Cependant avec le cacoïsme, les signes avant-coureurs d'une crise du monde rural se sont manifestés. Même si ces luttes paysannes ont été sans cesse détournées au profit des différents clans politiques, elles s'avéreront, en 1915, suffisamment implantées pour se perpétuer dans une guérilla anti-américaine difficile à maîtriser, Après les années difficiles du début du siècle deux solutions s'offraient, pour sortir de la crise née de l'éclatement des hiérarchies:

- soit de faire passer celles-ci sous le contrôle des citoyens dans le cadre d'un système démocratique représentatif,
- soit de les intégrer, autour de l'Etat, dans une tentative technocratique de centralisation, de force et d'efficacité.

En aucune façon les structures de l'appareil d'Etat n'étaient prêtes à recevoir une telle mission et même si, dans un sursaut de conscience, elles avaient tenté de le faire, la tentative aurait été vouée à l'échec dès le départ : en effet, nulle part la Démocratie ne peut se mettre en place à partir d'en haut, à partir des institutions. C'est au contraire le mouvement général de conquête de la liberté qui, peu à peu, façonne à partir du bas les institutions les mieux adaptées.

Quoi qu'il en soit, le pari a été tenté, envers et contre tout, par une puissance étrangère, les Etats-Unis, d'effectuer cette réforme du système haïtien en agissant, d'emblée et par la contrainte, à partir des mécanismes de l'Etat, il a donc fallu intervenir dans le sens de l'amélioration du service public, pour justifier l'institution. S'imposait alors le contrôle d'urgence de la principale force dissociative, à savoir l'argent, qui, par le biais de la corruption ne cessait de "privatiser les affaires publiques".

Dès les premiers jours d'août 1915 le choix est défini au niveau des forces d'invasion et pendant 20 ans il n'évoluera pour ainsi dire pas, sinon vers un certain découragement.

Les trois étapes de l'intervention

L'ironie amère de l'histoire c'est que, à ce moment-là, les instructions correspondantes ne sont pas données aux Haïtiens eux-mêmes mais qu'elles sont résumées pour l'essentiel, dans un télégramme de la Navy, fixant ses ordres à l'amiral Copperton de la part du Département d'Etat.

"Conformément au désir du Département d'Etat, vous êtes prié de prendre en charge les douanes des villes suivantes : Jacmel, Cayes, Jérémie, Miragoâne, Petit-Goâve, Port-au-Prince, Saint-Marc, Gonaïves, Port-de-Paix, Cap-Haïtien. Vous utiliserez les fonds qui auront été collectés pour organiser et maintenir une gendarmerie efficiente; pour exécuter des travaux publics temporaires, pouvant, en leur procurant de l'emploi, apporter immédiatement une aide aux soldats licenciés et aux populations souffrant de famine; et finalement pour soutenir le gouvernement de Dartiguenave."

En fait ce n'est pas tant le pays qu'il faut conquérir, ni même dans un premier temps ses richesses, c'est son Etat qu'il faut investir en mettant la main dès le départ sur ses sources d'approvisionnement financier,

La deuxième étape, très rapidement, consistera à tenter de rompre l'emprise de la contre-plantation en brisant l'homogénéité paysanne et en convertissant les paysans en travailleurs salariés : Hasco (1916), West Indian (1918), Plantation du Sisal du Nord-Est et tant d'autres essais seront les étapes de cette agression sociale, culturelle et économique contre l'hégémonie paysanne dans les campagnes.

La troisième étape de ce machiavélisme pragmatique, parfaitement ciblé dans ses interventions, sera de casser le cycle de l'endogenèse paysanne en introduisant la division du travail.

La création d'écoles professionnelles dans les centres urbains secondaires, la création à Port-au-Prince d'emplois industriels, la mise en oeuvre d'une politique de communications et de transports, l'ouverture des portes de l'émigration vers Cuba, tout cela visait à briser finalement l'une des composantes essentielles du système villes-campagnes, et à agencer ces relations dans un rapport vertical de dépendance et non plus horizontal de cohabitation et de complémentarité.

L'armée nouvelle et ce qu'à en advint

Pour y parvenir, et le télégramme le précisait bien, il fallait une armée, mais, après avoir licencié l'ancienne, cette armée nouvelle devait en principe devenir la garantie de la stabilité et non plus l'instrument des bouleversements réguliers, il fallut donc, pour cela, créer de toutes pièces une armée moderne, professionnelle, nationale, une armée garante finalement d'une liberté que personne, malheureusement, ne songeait entre-temps à établir. Tout était prévu dans ce plan, sauf, justement, ce qui aurait dû être sa véritable finalité: l'émergence d'une démocratie préservée par un Etat moderne et efficient, En ne privilégiant que l'instrument, à savoir l'Etat-Armée, l'occupant n'a finalement réussi qu'à créer un outil plus efficace encore, au service des futurs candidats à la dictature, Tous les contre-pouvoirs que ce système égalitariste avait peu à peu mis en place au sein même des hiérarchies se trouvent ainsi balayés et il n'en sortira, à terme, qu'un pouvoir plus fort, plus centralisé et plus anarchique,

Il n'aura pas fallu longtemps pour que les milieux politiques comprennent tout l'intérêt qu'il y avait à choyer cet outil tout neuf pour le mettre au service du vieux rêve louvertureurien, qui n'aura cessé de hanter tous les gouvernements de ce pays : celui de l'emprise générale du système militaire.

C'est ainsi que le 14 décembre 1930, alors que l'occupation américaine peu à peu se désengageait, Sténio Vincent à l'occasion du transfert à un officier haïtien de la responsabilité du commandement militaire de Hinche déclarait :

"Cette stabilité gouvernementale, qui nous préoccupe à un égal degré et qui est la condition "sine qua non" de tous les progrès, elle repose surtout sur l'organisation de la force publique, Notre force publique doit être efficace. Elle doit pouvoir maintenir la paix et l'ordre, assurer la sécurité générale à l'intérieur et le respect des droits de la République... Que, après quinze ans d'organisation et d'administration, on ait compris qu'on pouvait remettre la direction du Département militaire à un personnel exclusivement composé d'officiers haïtiens, c'est là un résultat que le gouvernement enregistre avec la plus grande satisfaction et aussi avec le ferme espoir que d'autres suivront le plus rapidement possible, Le désir du gouvernement est que la formation des cadres pour notre force militaire de demain se poursuive d'une manière encore plus adéquate que par le passé; afin que les capacités d'administration, le dévouement à la tâche, la compétence et l'indispensable esprit de discipline de nos

officiers puissent permettre d'haïtianiser, dans le plus proche avenir, les autres départements militaires du pays."

Quinze ans après le télégramme de la Navy, les instructions, finalement, auront été bien appliquées puisqu'elles sont, de fait, entérinées presque en termes identiques par les autorités nationales.

Cet outil nouveau, fondé sur l'ordre hiérarchique farouche des Marines, admissible aux Etats-Unis dans la mesure où il est subordonné au contrôle des citoyens, devint inévitablement une force prétorienne qui, face à un Etat retournant peu à peu à ses démons, retournera elle-même à ses rêves d'intervention. Moderniser une armée est plus facile que de changer un pays. Mais vouloir faire l'un sans l'autre, c'est préparer l'ère des Magloire et des Kébreau qui finiront par casser ce bel outil militaire, modernisé, en le remettant au service des vieilles ambitions politiques.

Cette hiérarchie neuve, made in USA, presque isolée dans son principe, si peu adaptée au tempérament profond du reste du pays, cette armée apparemment technicienne et apolitique va servir d'instrument idéal de pression politique dans les mains d'un Vincent ou d'un Estimé jusqu'au jour où elle se rendra suffisamment compte de sa puissance pour vouloir l'utiliser à son seul avantage, Sous Magloire s'effectuera ce retour aux moeurs politiques du *XIXe siècle* mais en même temps que se brisera, à nouveau, l'outil en question. Les candidats l'ayant politisée pour leur usage personnel, il lui sera reconnu, ipso facto, une vocation politique et désormais la hiérarchie et l'unité militaires vont éclater entre les différentes factions, L'armée avant Duvalier était déjà brisée et c'est ce qui la rendra si faible face à la montée du pouvoir absolu.

Nous prendrons comme exemple le comportement d'un officier subalterne, le capitaine Pierre Pressoir, vis-à-vis de son chef d'état-major, le 24 mai 1957. De son propre aveu et au nom d'impératifs politiques il a pu non seulement menacer impunément son général mais même lui donner des ordres et cela, sans que personne ne soit vraiment choqué ni ne parle encore moins de rébellion caractérisée d'un subordonné vis-à-vis de son supérieur, en l'occurrence le général Cantave:

"A mon arrivée chez le Chef d'Etat-Major, je le trouvai en compagnie d'Adelphin Telson et d'Athémas Bellerive. Mon général, lui dis-je, comment pouvez-vous, dans la situation cruciale que traverse le pays, abandonner la lutte ? De toute façon, vous n'avez pas le choix; il faut retourner aux Casernes Dessalines; vous n'avez plus le droit de nous laisser tomber. M'interrompant, il s'écria qu'il en avait assez de cette situation et que sa décision était irrévocable.

On vous contraindra, s'il le faut, à assumer vos responsabilités, mon général, lui répondis-je. D'ailleurs si vous tenez tant à démissionner, vous le ferez après la désignation du président provisoire par les délégués d'arrondissement, fixée au 26 mai... Au moment de partir, j'ajoutai ceci: "Mon général, si à trois heures trente cet après-midi vous n'êtes pas à votre bureau aux Casernes Dessalines, je viendrai avec une imposante délégation vous chercher et, au *besoin, vous forcer à regagner votre poste*, je le saluai et me retirai," (colonel Pressoir Pierre, *Témoignages 1946-1976*),

Le Chef - Etat - Nation et le refus de l'haïtianité

Il ne restait plus qu'un échelon à gravir dans cette escalade du dérèglement hiérarchique pour atteindre la fusion de tous les ordres au sein d'un seul pouvoir regroupant le Chef, l'Etat et la Nation, dans une dictature implacable. Celle-ci, très rapidement, se considérera non pas comme accidentelle mais comme institutionnelle: pour cela elle tentera de se succéder à elle-même par l'hérédité, Nous l'avons vu, le principe de hiérarchie se situe au delà de celle-ci; de même, la légitimité du pouvoir doit se situer au delà de la personne même u dictateur, En devenant héréditaire, la dictature se crée à elle-même ainsi sa propre légitimité.

Cette tentative de hiérarchie nouvelle et totalitaire, ce fruit dangereux, prévu par Tocqueville, des systèmes égalitaires, ne peut plus souffrir, en face de lui, aucun contre-pouvoir et c'est pourquoi cette armée divisée, déchirée mais toujours potentiellement forte, constitue en soi un danger qu'il faudra écarter très vite dans la lutte vers l'hégémonie.

En fait, Duvalier depuis de nombreuses années a réfléchi au problème de la société haïtienne et il en a tiré progressivement les éléments d'une doctrine, qu'il est important de ne pas sous-estimer, car ses prémisses sont souvent justes et pertinentes même si les conclusions sont aberrantes.

Cette pensée s'articule en trois niveaux, en trois étapes qui s'enchaînent comme un syllogisme redoutable,

La première étape consiste en une analyse de la société, qui culmine dans son ouvrage : *Le Problème des Classes à travers l'Histoire d'Haïti (1948)*. L'autorégulation, l'individualisme, la précarité et surtout l'égalitarisme sont vus avec beaucoup de perspicacité mais, et de là viendra tout le malheur, pour aussitôt être qualifiés de "graves défauts et [de] tares", A la page 359 et suivantes de *Eléments d'une doctrine*, nous lisons en effet:

"Comment expliquer que depuis 1804, la classe noire pourtant majoritaire ait été dominée par la minorité ? C'est que celle-là est alourdie de graves défauts ou tares:

1- Carence du sens social, d'où cet antagonisme entre les propres membres d'une classe et qui se traduit dans le proverbe : "Nèg ap trayi nèg depi nan Ginen".

Complexe *d'avilissement*: ceux-là qui sont placés à l'arrière retiennent constamment les devanciers qui s'efforcent à sortir".

Cette première série de comportements que nous avons analysés comme propres à un système d'autorégulation est jugée immédiatement et condamnée d'un point de vue moral. Dans la mesure où elle supplée à l'intervention de l'Etat, elle est considérée comme inadmissible, ce qui est assez normal venant de la part d'un homme qui aspire à s'emparer de ce pouvoir.

La deuxième série de reproches concerne le rôle de l'individu, L'individualisme devient du "personnalisme" et pousse au mépris:

2- "Personnalisme ou égocentrisme qui incline les favorisés à témoigner du mépris à leurs frères moins fortunés".

- Velléité de se transformer en homme marginal en abandonnant ses frères d'en bas,"

Tout cela, jugement moral en moins, est assez vrai, mais ce que Duvalier refuse de voir c'est que ce mépris manifesté par "le nègre arrivé" n'est que la réponse à la réprobation générale qui touche celui qui a violé l'interdit de l'ambition individuelle contraire à la perpétuation du groupe.

En troisième lieu, l'égalité, base de cette organisation sociale ne peut, alors, être considérée, par celui qui en est exclu, que comme un mécanisme destructeur, Il n'empêche que le système a été bien perçu et que ce rouage fondamental de la société n'a pas échappé à l'ethnologue François Duvalier qui stigmatise cet:

3- "Esprit égalitaire qui détruit le principe de toute hiérarchie et le respect des traditions."

Notons toutefois que l'attaque sur le non-respect des traditions est assez injuste venant de la part de quelqu'un qui se propose, justement, de rompre cette tradition. Tout cela culmine dans :

4- "La hâte de brûler les étapes sans efforts persévérants".

Il est vrai que l'ambition, rejetée par le milieu social ne peut être que clandestine, hâtive, non systématique et quelque peu honteuse, En aucun cas elle ne peut s'afficher comme un effort constant et systématique pour dominer le groupe,

La conclusion de cette analyse tombe comme une condamnation lapidaire et définitive:

"Tous ces bas *instincts* sont tellement vifs qu'ils anesthésient chez les descendants des anciens esclaves les hauts sentiments qui doivent animer les membres d'une même classe en vue d'une lutte commune."

Ainsi donc, l'esprit égalitaire et autorégulateur sont-ils assimilés aux bas instincts du peuple haïtien, S'agissant de la culture profonde de ce peuple, le jugement est grave et, surtout, profondément douloureux.

La deuxième étape proposée par l'auteur dans la réflexion ainsi amorcée, vient, à point, pour ne pas laisser le lecteur, ou le citoyen, dans un état d'impuissance, irrémédiable et masochiste; la solution est radicale, mais pénible en même temps: il faut tout changer:

« A la lumière de ces données, le Problème Haïtien nous paraît avant tout un problème culturel, Et sa solution ne peut résider que dans une *réforme intégrale de la mentalité haïtienne*". La phrase est tirée de *L'essentiel de la Doctrine des Griots*, p, 114.

Il s'agit là, au nom d'on ne sait trop quel idéal de civilisation, *d'un anti-nationalisme de fait*, grave, en ce sens que la voie de ce genre de rédemption totale fondée sur la condamnation sans appel est celle de l'Inquisition, mais aussi celle de tous les Pol Pot et autres idéologues du génocide.

Dans une troisième étape, le futur dictateur indique comment il compte mettre en place cette rénovation, fondée sur l'éradication de l'âme haïtienne. La méthode proposée est à la fois simple et décevante, elle est donnée dans *La Mission des Elites dans l'Histoire d'Haïti* (PP. 405-421).

Dans cette communication faite en 1950, il apparaît que la solution ne peut résider que dans une *nouvelle organisation hiérarchique* de la société haïtienne, autour d'un axe vertical allant des élites vers la masse, avec vocation pour les premières d'assurer la rédemption de la seconde.

Là encore, le théoricien Duvalier a bien vu à quel niveau devait se situer la vraie riposte à ce système éclaté; à partir du moment où il le condamnait, il fallait procéder à l'établissement d'une hiérarchie nouvelle, de la hiérarchie en soi, comme moteur profond du changement.

Dans le sous-ensemble dominant qui est appelé l'Elite, on peut ranger les descendants des anciens libres, mulâtres et noirs, et éventuellement les fils des esclaves à talents et autres créoles de l'intelligence; la mission de cette élite sera double: d'abord se réformer elle-même par l'éducation et ensuite réformer le peuple. La condition et le fruit de cette réforme par l'éducation seront de réconcilier, avant toutes choses, les élites noires et mulâtres entre elles.

"Les élites des deux classes requièrent des traitements spéciaux, D'abord, du point de vue éducationnel, il faut changer leur mentalité historique, C'est l'éducation modelage de la conduite, qui est appelée à former la personnalité acquise... A ces deux élites, la Démocratie doit appliquer les principes d'une politique d'équilibre déjà inaugurée sous Geffrard. Cet équilibre une fois réalisé entre les deux élites, celles-ci en fonction de leur Vocation et leur Rôle de Leadership dans toute Démocratie, se chargeront d'ébranler dans leur statisme séculaire les masses alourdies d'impedimenta," (*Le Problème des Classes*, p. 363).

Un tel discours ne devient dangereux que lorsque, cessant d'être historique, il est mis en application. Rien d'étonnant, que dès son accession au pouvoir le principal souci de Duvalier ait été de détruire les anciens équilibres sur lesquels reposait, cahin-caha, la survie du système politique.

BILAN D'UNE DICTATURE

Pour organiser la fusion des anciennes hiérarchies dans le système vertical et univoque imaginé, il faut d'abord les briser, ou tout au moins continuer à détruire ce qu'il en reste, Pour cela, le combat se fera sur quatre fronts correspondant aux quatre pouvoirs hiérarchiques; ce sera :

- Un combat contre les mulâtres pour simplifier encore la question de la fusion des élites en n'en laissant qu'une seule en place,
- Un combat contre l'église traditionnelle et sa hiérarchie autonome et blanche,
- Un combat contre l'armée en brisant son monopole des armes et du maintien de l'ordre, grâce aux VSN,
- Un combat contre l'administration héritière des valeurs résiduelles de la fonction étatique réhabilitée entre 1915 et 1934.

En l'absence d'une véritable idéologie mobilisatrice, ces affrontements vont être menés au nom d'un seul principe, celui du pouvoir, dans son expression la plus totale et la plus brutale.

Le Pouvoir s'érige alors lui-même en idéologie. Mais le piège de ce système, le piège qui avait déjà fonctionné chez Toussaint Louverture, comme chez Christophe, c'est qu'il est impossible à la fois de lutter contre les hiérarchies partielles tout en tentant de renforcer le principe hiérarchique lui-même.

En fait, les hiérarchies sont alors évacuées en même temps que le principe lui-même, c'est-à-dire que le consensus autour de l'organisation verticale de la société qui s'exprime à travers l'autorité se transforme en pouvoir et il ne reste plus alors que la force pour faire respecter celui-ci, Or, la force n'est jamais éternelle !

Le résultat de ces trente années n'étonnera personne, dans la mesure où il a conduit à une crise générale aussi bien des hiérarchies que des systèmes traditionnels anti-pouvoir, Si, malgré tout, ceux-ci sont sortis apparemment vainqueurs de la crise, si la culture a finalement triomphé de la mégalomanie de l'apprenti-sorcier, ne s'agit-il pas malheureusement d'une victoire à la Pyrrhus, d'où les combattants sortent en fait, tous deux, épuisés et vaincus ?

A la lumière de tout ce qui précède, il est évident que nous trouvons confrontés à présent à une crise générale du système, sensible dans tous les domaines.

La crise de l'appareil d'Etat

Prenons le cas, par exemple, de l'appareil d'Etat. M. Rolph Trouillot, dans sa très lucide analyse sur *Les Racines Historiques de l'Etat Duvaliérien* (p. 191), porte un jugement qui remet en cause la structure même de l'organisation dans la situation présente :

"La conclusion est importante : l'organisation du pouvoir au sein de l'Etat Duvaliérien détruisait systématiquement l'efficacité comme mesure, même partielle, du fonctionnement de l'administration publique. Conclusion aux portées immenses pour le présent, car elle suggère qu'il est futile et dangereux de prétendre réparer les désastres du duvaliérisme par la mise en place d'une administration "compétente". L'Etat Duvaliérien ne disparaîtra pas à coups de diplômes: on peut être honnête et inefficace, compétent et inefficace, compétent et totalitaire, Le problème de l'inefficacité a ses racines dans la nature et le rôle de l'Etat lui-même."

En fait il n'y a plus d'état de droit, il n'y a plus de règle du jeu, C'est ce que constatait, désabusé, un Ministre de la justice, Me François St-Fleur, qui, passant ses pouvoirs à son successeur, devait déclarer:

"Avec vous Monsieur le Premier Ministre Célestin, il faut que la justice cesse d'être un marché Vallières, Il faut que les juges soient des juges, il faut que la concussion, que la corruption soient, sinon enrayées définitivement du milieu, du moins que leurs proportions soient diminuées considérablement."

Face à cette situation, les masses, (pèp la), c'est-à-dire le camp indifférencié des citoyens, se sont arrogé le droit d'intervenir directement dans le processus de nomination-révocation des fonctionnaires. Le contrôle des citoyens se rétablit ainsi, peut-être a priori, parfois a posteriori comme une sanction, mais jamais il n'accompagne l'exercice même du pouvoir, dans son déroulement, ce qui laisse finalement la porte toujours ouverte à tous les abus, à toutes les tentations.

Quand on lit que tel magistrat a été révoqué par la population et que tel directeur de l'administration ou d'une entreprise publique a été révoqué par ses employés, on est conduit à constater la disparition totale du principe de la hiérarchie publique. La sanction des actes répréhensibles est sans doute juste et méritée, mais la façon dont

elle s'opère ne fait que souligner la faiblesse d'une organisation que, désormais, suffit à faire trembler l'épithète de "té makout", lancée par un simple garçon de cour.

L'Eglise en cause

L'Eglise, autre structure hiérarchique traditionnelle est, elle aussi, atteinte par cette remise en cause qui touche maintenant les principes, en voulant atteindre les hommes

A partir du moment où grâce au nouveau concordat et avec le consentement de Rome, pour des motifs strictement politiques, une hiérarchie en place a pu être remplacée, au pied levé, par une autre hiérarchie et ce à la demande du pouvoir, on se demande s'il ne faudra pas que se passe une génération au moins avant que ne se rétablissent les anciens mécanismes de l'obéissance "Perinde ac cadaver". La valeur des motifs, pas plus que la valeur des hommes, ne sont ici en cause, seule demeure la mise en doute d'un principe qui, par nature, se doit d'être immuable. Comment s'étonner que, désormais, le principe de hiérarchie soit relativisé, comment s'étonner de ce discours, somme toute assez normal, que tient alors à un journaliste le R,P, Aristide, représentant de la jeune Eglise :

"Nous ne voulons plus nous *raccrocher* à ces structures hiérarchiques où le mot d'ordre doit toujours venir d'en haut pour descendre nous rencontrer en bas; comme notre mission consiste plutôt à ouvrir les yeux sur la base, le peuple de Dieu, écouter ce que dit le peuple, vivre les vicissitudes du peuple, partager ses angoisses et ses espérances, alors, que vous soyez au timon des affaires de l'Eglise, à mi-chemin entre ce sommet et la base, ceci ne nous intéresse pas trop. Cela ne veut pas dire non plus que c'est le chaos et que chacun fait ce qu'il veut, Nous avons plutôt l'esprit de communion entre nous, comme peuple de Dieu, et plus on est au sommet, plus on est serviteur. Par conséquent le président de la Conférence Episcopale ne pourra pas cheminer seul. Il doit - veut, veut pas - aller au rythme de la collectivité chrétienne, C'est vrai qu'en certaines circonstances il peut avoir le droit de trancher, A ce moment-là, si, dans sa position, il rencontre la base, ce sera la joie de tous. S'il ne rencontre pas la base, il y aura peut-être conflit,"

On en revient, comme on le voit, au vieux conflit, jamais résolu, entre pulsion égalitaire et pouvoir hiérarchique, entre la hiérarchie de la fonction, chère à un Magloire Ambroise, et l'Assemblée des chefs, dont se réclamait un Lamour Dérance pour parvenir au consensus.

L'armée de 1986

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que ces mêmes tensions se soient révélées également au sein même de l'armée, cette hiérarchie-type. Le mouvement de septembre 1988, des sergents et des petits soldats, même s'il a été utilisé et maîtrisé, n'en indique pas moins l'aboutissement logique de cette crise de l'autorité. Au cours d'une interview concernant le commandant de Fort Dimanche, le 20 octobre 1988, le journaliste notait à propos des soldats et des rapports avec leur chef:

"Avec la troupe sous son commandement, on dirait qu'il existe une symbiose entre eux, 'S'il n'avait pas bien agi envers nous, nous aurions suivi l'exemple des autres militaires, *De plus, c'est nous qui devons demander sa démission, Personne ne peut le faire en dehors de nous', déclarent les soldats.*"

On en revient toujours au cas du capitaine Pressoir et du droit du subordonné sur son supérieur. Cette interview devient encore plus étonnante quand cet officier, de lui-même, se croit obligé de condamner la hiérarchie elle-même, pour avoir puisé son principe dans la société coloniale.

"Bien des déboires auraient été épargnés aux Forces Armées si certains commandants avaient compris qu'il n'étaient pas des colons, des commandeurs, pour leurs unités."

Face à cette condamnation et à cette absence du pouvoir hiérarchique, où va résider désormais le secret de la marche à suivre ? "Dans le nombre", répondent imperturbablement les jeunes soldats de septembre 1988, interviewés par Radio Soleil:

"Les officiers sont en minorité. Nous sommes 700 au moins à la Garde Présidentielle. S'ils ont une quelconque intention, ils trouveront la riposte,"

Avant de clore sur ces différents points, plusieurs remarques s'imposent :

- Tout d'abord, dans les trois systèmes hiérarchiques que nous venons d'analyser, il serait intéressant de profiter de la crise actuelle pour rebâtir un système différent et mieux abrité des avanies qui ont marqué leur histoire,
- En second lieu, on note l'atténuation considérable du rôle de la quatrième dimension hiérarchique, celle de la couleur. Il semble que la répression égalisatrice de la dictature ait atténué cette marque de différence entre les citoyens.

- En troisième lieu, il serait dangereux que ces trois systèmes en crise, en viennent à s'opposer entre eux, dans une lutte.

Pour l'hégémonie qui ne pourrait aboutir qu'au retour du désordre institutionnel, que le pays n'a sans doute plus les moyens de se permettre,

- Enfin, où se situe, au réveil de ce cauchemar, le milieu rural dont l'éternelle riposte, sous forme de retrait, n'est plus forcément possible aujourd'hui ? Pour répondre à cette question il faut revenir aux forces d'évolution qui travaillent actuellement le milieu paysan dans ce qu'il est convenu d'appeler la lutte pour le Développement.

TROISIEME PARTIE

ET MAINTENANT ?

Ces analyses que nous avons tentées jusqu'à présent aussi bien à partir de *l'autorégulation* que de l'égalitarisme pourraient se compléter par d'autres approches utilisant d'autres critères, Toutes vraisemblablement viendront confirmer l'existence d'une société cohérente, vivante mais en contradiction partielle avec son siècle.

A partir de ce constat que reste-t-il à faire ? Comme toujours en pareil cas il y a trois solutions: soit lutter contre le système en cause, pour essayer de le réformer (solution Duvalier) soit s'y résigner en laissant libre cours au jeu actuel quitte à ne pas renoncer pour autant à en retirer les quelques avantages personnels qu'il peut offrir (lese grennen) soit le valoriser en *utilisant pour cela ses mécanismes et ses dynamismes*, quitte à tenter de les faire, peu à peu, dévier dans une direction compatible avec celle suivie par le reste des autres nations.

Le discours nihiliste du duvaliérisme

La première solution est malheureusement, à l'heure actuelle, la plus communément admise, Disparus les Duvalier, le discours duvaliériste subsiste et il est toujours reconnaissable à l'acharnement qu'il met à critiquer l'Haïtien, ses moeurs politiques ou ses comportements traditionnels. Tour à tour, on condamne le paysan pour l'érosion, le chef de parti pour son incapacité, le commerçant ou l'industriel pour son égoïsme, il y a malheureusement une sorte de satisfaction mauvaise dans cette volonté de s'auto-condamner, On pourrait en donner mille exemples, mais tous ressembleraient à cette affirmation que nous allons reprendre dans le livre du colonel Pressoir, Témoignages, :

"Duvalier a prouvé par sa méthode de gouvernement qu'il n'existe aucune classe sociale en Haïti; que les Haïtiens ne sont intéressés que par l'appât du gain (ou profit); qu'ils n'ont aucune conscience civique et sont disposés à tous les abandons, à tous les reniements, à toutes les trahisons, La plus grande tâche d'un gouvernement progressiste - ce qui arrivera finalement un jour - sera d'éduquer le peuple, car il ne l'a jamais été, dans un esprit d'amour de ses semblables, de

tolérance et de compréhension mutuelle et cela dès l'école maternelle, Autrement dans cinquante ans, on aura un nouveau Duvalier pour trouver des hommes à son entière dévotion."

Et ce discours est tenu par l'un des duvaliéristes de la première heure! On condamne l'homme pour ses excès mais pas son projet ! En d'autres termes, la fatalité pèserait sur le pays qui serait condamné à produire des Duvalier à moins, une fois de plus, de changer de mentalité, Ainsi, une fois encore, un discours apparemment anti-duvaliériste se situe en fait dans le droit fil de l'idéologie, fondamentalement duvaliériste, de l'auto-condamnation et du recours au chef miraculeux, fit apparaît que, si pour des raisons personnelles d'ambition rivale, le dictateur est condamné, la forme de la pensée est conservée dans tout son nihilisme: "L'Haïtien est vicié au départ, une improbable mutation est indispensable pour le faire évoluer, sous peine de retour à la dictature". Tenir ce discours, c'est bien, malgré les apparences, remettre en place les conditions d'une résurgence du phénomène, puisque la nécessité de la dictature tiendra toujours aux défauts de la collectivité et les excès s'excuseront par les abus pratiqués au niveau des individus.

La tentation de la fuite

Face à ce discours, le découragement et notamment l'abandon au moyen de l'exil peuvent paraître comme une deuxième solution, Ainsi par exemple, l'homme de la diaspora qui a cru, un moment, à une amélioration possible reprend, découragé, le chemin de l'étranger. Combien, dans le fond, ne se reconnaissent pas dans un témoignage comme celui qui suit:

"Retourné au pays après le 7 février 1986, j'acceptai de collaborer avec le Ministre de la justice d'alors comme Commissaire du Gouvernement près le Tribunal Civil de Port-au-Prince, pensant que tout allait changer, A ce poste, je me suis heurté au laxisme des Agents de la Police qui, du sommet à la base, loin de remplir leur rôle d'auxiliaires en exécutant ses mandats d'amener, se faisaient plutôt, dans maints cas, l'es complices des prévenus qu'ils laissaient circuler librement au vu et au su de tous ou dont ils facilitaient parfois la fuite. je finis par comprendre que plus cela change, plus c'est la même chose. je rofitai donc du renvoi du Cabinet de mon Ministre de tutelle pour tirer ma révérence, en faisant ce *constat d'échec* du mouvement du 7 février 1986, tout en pensant que le mal n'était pas encore éradiqué dans les racines et que la *démocratie ne pouvait pas fleurir sur cette terre en friche*,

où ne se manifeste aucune velléité de changement dans les organes essentiels de l'Etat." (A. Chérilus, Express, déc. 88).

Ce discours est malheureusement un syllogisme : "je reste pour restaurer la démocratie, or la démocratie n'existe pas, donc je m'en vais".

ENCOURAGER LES DYNAMISMES POTENTIELS DE L'EGALITE

La troisième solution est celle de l'écoute et de la patience, L'écoute signifie d'abord la connaissance grâce à une recherche enfin menée sur les mécanismes culturels profonds de cette société, L'écoute signifie, en second lieu, l'acceptation, comme une donnée, des résultats et des conclusions de la recherche, Tout cela devant conduire finalement à une action d'intervention. Celle-ci, au lieu de faire porter son effort sur les contraintes et les blocages, doit s'appuyer au contraire sur les richesses humaines existantes et les dynamismes sociaux, Pour cela il faut commencer par rejeter ce regard négatif porté par l'étranger, qu'il a fini, plus par incompréhension que par mépris systématique, par faire partager à l'élite haïtienne elle-même.

D'autre part, nous savons que dans la perspective du développement auquel nous sommes appelés à participer, les mêmes mécanismes égalitaires peuvent constituer aussi bien des facteurs de blocage que des éléments de dynamisme. Tout reste à dire et à faire pour éclairer une action dans ce domaine, Nous proposerons simplement trois axes de constatations et de réflexion,

L'égalitarisme pur est-il obligatoirement incompatible avec l'inégalité sociale propre à une société de classes ? C'est un vieux problème, La tendance égalitaire, au nom de la neutralisation des pulsions individuelles, tend, en effet, à maintenir un équilibre statique incompatible par définition avec ce que l'on appelle le Développement. Tocqueville pourtant s'était déjà heurté, à propos des Etats-Unis, à ce genre de contradiction apparente :

"je ne connais même pas -de pays où l'amour de l'argent tienne une plus large place dans le coeur de l'homme et où J'on professe un mépris plus profond pour la théorie de l'égalité permanente des biens." (p. 50, *De la Démocratie en Amérique*).

L'égalité initiale de condition s'accommoderait ainsi, dans ce cas, fort bien des multiples inégalités économiques ultérieures, Il dit, en effet, encore : "Les Américains sont nés égaux au lieu de le devenir". Ce qui signifie que, nés égaux, ils deviennent inégaux, Ainsi non seulement il admet l'idée d'une inégalité de classe ou de rang mais il pense que, de là, peut naître le dynamisme d'une société en croissance perpétuelle.

Alain Minc dans *La Machine Egalitaire*, ce livre qui a obtenu un succès significatif en 1987, redéfinit presque en termes identiques ce système américain (p, 210) :

"Le système se fonde sur une aspiration à l'égalité: celle de réussir. Le vieux mythe n'a pas disparu de l'émigrant ou du pauvre devenus, à la force du poignet, des empereurs capitalistes, La réalité l'alimente. A l'échelle des fortunes, indicateur principal de la hiérarchie sociale, les premières places reviennent toujours à des self-made men, Les plus *grandes réussites se font en moins d'une génération*, et les héritiers ont bien du mal à survivre, *Egalité des chances et inégalités des revenus* continuent à conditionner le système américain. Ainsi de la fiscalité: faible sur le revenu, c'est-à-dire sur la capacité de s'enrichir, elle demeure massive au moment des successions, Comme toujours l'impôt est le meilleur aveu qu'une société se fait à elle-même, En France, il assure la pérennité de la fortune acquise, interdit l'enrichissement des salariés, va de pair avec des écarts croissants de patrimoine : bilan paradoxal pour un pays qui se prétend "l'alma mater" de l'égalité! Aux Etats-Unis, l'impôt laisse s'accumuler les fortunes, puis les décapite à la relève des générations. Dans un cas, l'égalité des conditions règne, dans l'autre l'égalité des chances domine,"

La conclusion de cette analyse est que la richesse doit être considérée, dans ce cas, comme secondaire par rapport au principe politique et humain de l'égalité des chances. Cette égalité de condition, fondamentale, une fois acquise, l'inégalité sociale ne deviendrait plus alors qu'une sorte d'inégalité accessoire. Curieux système où l'inégalité de fait et le besoin permanent de la dépasser sert de moteur pour oeuvrer sans arrêt à la réalisation de l'égalité de principe, Tout cela est garanti par la transmission très partielle des biens au moment de l'héritage et par la démocratisation de l'enseignement. Désormais la pulsion égalitaire poussera chaque homme dans son projet d'existence; convaincu que la solution dépend de lui seul, il s'évertuera à tenter de rattraper toujours celui qui le précède.

La matérialisation de ce schéma s'opère à travers la manipulation des besoins, Ceux-ci permettent en effet de matérialiser l'objectif et de reculer sans cesse les limites d'une égalité jamais totalement acquise. Les besoins sont les paramètres de l'égalité dont ils servent à évaluer le niveau.

L'économie, grande créatrice et grande pourvoyeuse de ces besoins, trouve ainsi la source de son dynamisme dans une égalité toujours à conquérir. Ce qui bloque notamment les économies du monde communiste, ce sont, au contraire, les égalités conquises, protégées, garanties, au moins théoriquement, par l'idéologie et par l'Etat.

La défense de l'égalité est alors statique, alors que le désir d'égalité médiatisé par le biais de la consommation deviendrait, lui, source de dynamisme économique.

Faut-il sacrifier l'égalité au développement ?

A chacun de juger l'échelle des valeurs ainsi établie, Le Tiers-Monde, notamment, n'est peut-être pas obligé de se lancer dans le consumérisme et la civilisation du gadget pour maintenir ce mouvement perpétuel de croissance, Pourtant il est important de savoir où se situent les ressorts profonds de ce type d'économie à croissance exponentielle pour mieux déterminer ensuite le choix de chacun en fonction des évolutions possibles.

Dans le cas haïtien, nous nous trouvons, selon notre hypothèse, dans un système d'égalité acquise et qu'il faut donc protéger, Le cas s'assimile donc davantage à celui de l'URSS ou même de la France. Dans ces pays toutefois, les mécanismes égalitaires sont remis entre les mains de l'État et l'individu se trouve déresponsabilisé vis-à-vis de la défense du système, En URSS on a abouti au grand blocage de la productivité que le mouvement de Perestroïka essaye actuellement de dégripper.

Les remèdes passent apparemment par la médecine occidentale, c'est-à-dire par les "trucs" du capitalisme libéral. On en prendra pour exemple la privatisation partielle récente de l'une des grandes conquêtes collectives du socialisme soviétique, le Kolkhoze, La décision de Gorbatchev de laisser les terres de l'État à des particuliers nous ramène à des mécanismes mis en oeuvre aux tout premiers temps de l'indépendance d'Haïti. Reste à savoir, toutefois, si le milieu sera suffisamment porteur pour que ce genre de réforme débouche sur de nouvelles stratégies de production, L'exemple d'un Pétion, à ce sujet, n'est pas très convaincant; sa réforme a été absorbée par le système au lieu de le transformer.

Il peut paraître curieux ou même présomptueux d'établir ainsi des comparaisons entre des pays apparemment aussi peu comparables. Pourtant, un Anténor Firmin n'hésitait pas, il y a cent ans déjà, à établir cette sorte de parallèle entre Haïti et les Etats-Unis, en se fondant sur le fait qu'au moment de leur indépendance, le sort de ces deux ex-colonies était finalement assez proche et très complémentaire sur le plan des échanges commerciaux.

La révolution soviétique de son côté en 1907 a bouleversé un système, celui du servage, qui était assez voisin de l'esclavage: il n'y a donc rien d'étonnant que beaucoup de traits au départ, comme la nationalisation des terres par Dessalines par

exemple, se ressemblent. Ceci permet d'apprécier d'autant mieux les divergences ultérieures dues à des choix institutionnels et étatiques différents.

En France, à la suite de la Révolution de 1789, s'est manifestée une tendance très forte à chercher refuge dans une protection assurée par l'Etat, avec pour résultat comme le constate Minc (p, 187) que:

"En France, l'égalité avance au rythme du pouvoir politique et de la dynamique administrative, D'où un Etat providence qui, tiré au cordeau, ressemble davantage à un jardin à la française qu'au fouillis à l'anglaise. Des lois, des règles, des normes et, à l'arrivée, une conception toute juridique et financière de l'égalité."

Dans les deux cas d'égalité politique de type étatique et à moins d'une évolution imprévisible, la limite des solutions envisagées provient de ce que c'est, en fait, finalement, à l'Etat que l'on demande de désétatiser, Ceci jusqu'à présent n'a jamais conduit à des résultats très convaincants.

En Haïti, dans le milieu rural notamment, si, par définition, l'Etat n'intervient pas dans ce débat, c'est pour laisser l'entière initiative au groupe chargé d'assurer lui-même la régulation des pulsions inégalitaires au niveau des individus, Nous avons suffisamment analysé ces mécanismes pour voir qu'il existe pourtant des parades; qu'elles sont prévues et que le système lui-même a dû les inventer, pour conserver une souplesse d'adaptation.

Celle-ci est rendue nécessaire pour ne pas avoir à remettre en cause, à chaque fois, les principes de base, Existe-t-il aujourd'hui une chance d'envisager, comme résultante de tous ces facteurs, une croissance à l'haïtienne ? Nous verrons plus loin que le débat est loin d'être clos.

Reste toutefois posé le problème du rapport: égalité et liberté, C'est dans la combinaison de ces deux facteurs, au sein notamment de l'institution étatique, que se joue finalement l'essentiel du problème, Or le rôle d'un Etat, exclu de sa propre réalité nationale, ne peut être que négatif, quel que soit par ailleurs son désir de bien faire ou sa compétence formelle. Il le restera tant que la ligne qui sépare les deux grandes communautés culturelles du pays sera une ligne de fracture, or, il semble bien, fort heureusement, que, de ce côté-là, les choses commencent à changer et qu'un mouvement profond de rapprochement soit en marche actuellement qui peut conduire, peu à peu, à une réconciliation au sein d'un Etat, désormais géré collectivement.

Cette évolution peut se percevoir aussi bien à travers la crise des mécanismes traditionnels de régulation, notamment en ce qui concerne la défense du système

paysan, que dans le rapprochement auquel nous assistons actuellement entre les deux cultures Créole et Bossale.

Les limites de la régulation sont-elles atteintes? La violence incontrôlée risque-t-elle de s'étendre?

Un tel système, de régulation à usage interne, et de riposte modulée à usage externe, laisse deviner sa prégnance et sa puissance effective quand viennent à émerger, au grand jour, les forces qu'il jugule habituellement par les mécanismes quotidiens analysés plus haut. Les explosions de violence sporadiques qui se sont soldées récemment par des massacres de paysans donnent, par leur ampleur, une idée de la force du système régulateur traditionnel qui parvient, à lui seul, à assurer le cours normal de la vie des campagnes haïtiennes.

Ces affrontements sanglants, tels qu'ils émergent à nouveau depuis février 86: Desdunes, l'Estère, Jean-Rabel, la Gonâve, peuvent surgir sous des prétextes divers : délimitation de zones, commerce des denrées, rivalité de clans, spoliation de terres; mais leur nature réelle révèle un même processus inquiétant : ils échappent, en partie, à la stratégie contrôlée pour aboutir à des actions d'affrontements quasi suicidaires.

On peut avancer l'hypothèse qu'il s'agirait apparemment, dans ces différents cas, d'une réaction instinctive et brutale face à des situations où les mécanismes régulateurs, normaux ou exceptionnels, sont devenus inopérants.

Tout se passe comme si l'organisation du milieu, adaptée pour la régulation des conflits individuels, faute de structure intermédiaire de médiation, ne pouvait proposer aucun arbitrage dans le cas de l'apparition de conflits graves, issus notamment de déséquilibres extérieurs.

Dès lors, la riposte ne peut plus être détournée, canalisée ou médiatisée selon les stratégies que nous avons analysées plus haut et elle s'exprime, alors, par un réflexe brutal d'auto-défense de l'ensemble du système.

Le danger que celui-ci ne peut accepter, car il n'a pas de moyens pour le conjurer, peut revêtir deux formes : soit celle d'une cause externe de déséquilibre n'offrant aucune parade endogène possible (cas de l'introduction de riz de contrebande à un tarif inférieur au coût de production), soit celle d'une problématique exogène (politique, économique et sociale) visant à faire exploser de façon structurelle et durable l'homogénéité du groupe.

Dans le premier cas, le système se voit obligé de sortir de sa stratégie souple de riposte - diversion, insuffisante et inadaptée, pour déboucher, sans étape transitoire, sans demi-mesure, sans mécanismes retardateurs, sur la violence totale, immédiate et impulsive.

L'organisation d'une riposte médiatisée au sein d'une structure intermédiaire permanente, syndicale par exemple, reviendrait malheureusement dans l'état actuel des choses à mettre en place, peu à peu, l'impensable, c'est-à-dire un contre-pouvoir permanent. Enfin le côté instantané de ces accès de fièvre, sans lendemain, s'explique par la stratégie purement dissuasive qu'ils cachent : ils ne proposent pas de solution de rechange.

Dans le second cas, c'est moins le mode d'existence physique du groupe qui est en cause que sa réalité culturelle. En effet tenter de faire éclater l'homogénéité de ce type de société, en proposant par exemple des regroupements, c'est s'attaquer à son principe de base qui est celui de l'atomisation de la force et du contrôle, au niveau des individus. Toute tentative de clivage au sein de cet ensemble amorphe, entre des clans séparés, selon des différenciations politiques, géographiques ou sociales, crée des situations que la communauté ne peut maîtriser facilement, car elles relèvent d'un autre type d'organisation, et aucun des mécanismes régulateurs habituels ne peut fonctionner.

A l'heure actuelle, toute tentative autre que purement formelle (type ONAAC), ayant pour but de créer au sein du milieu paysan des organisations structurées à fort pouvoir d'intervention et à vocation hégémonique, crée dans ce milieu des tensions insupportables qui ne peuvent se résoudre que par la violence; non pas tant à cause du contenu idéologique de leurs programmes qu'à cause de leur existence même, en tant que groupe à vocation diversificatrice.

Il est d'ailleurs significatif que ce conflit se soit récemment cristallisé autour du concept, ou tout au moins, de l'épithète de "communisme".

Le qualificatif est aujourd'hui utilisé à tort et à travers dans les campagnes pour désigner le danger extérieur, celui qui vient du dehors, l'ennemi, il sert en fait à tenter d'identifier le danger confus qui menace l'ancien équilibre. Le mot "communiste" est intéressant à analyser dans la mesure où il rend actuellement assez bien compte des enjeux véritables - même si, consciemment, le paysan est souvent bien incapable d'en définir la véritable signification.

Il est en quelque sorte l'antiphrase du système, au niveau de l'imaginaire. Il représente une autre forme de tentative d'implantation d'une structure politique à

vocation hégémonique. Cet absurde politique qu'a été le duvaliérisme, en termes d'organisation traditionnelle du pouvoir paysan, a suscité l'émergence d'un contreabsurde: les Kamoken; aucun des deux mythes n'étant fondé sur une réalité profonde, au sein du milieu.

Les comportements, certes, n'ont pas encore fondamentalement changé, mais le langage, lui, à l'écoute de la radio, s'est déjà modifié radicalement et, du coup, le vieil assemblage fait d'antagonismes - complémentarités se trouve ébranlé, Le milieu paysan, déjà déstabilisé, comme nous allons le voir, par sa propre évolution, se trouve aujourd'hui dans un contexte mouvant et donc inquiétant, La dérégulation qui peut en découler risque d'être redoutable.

LES BOULEVERSEMENTS RECENTS DU SYSTEME DUAL TRADITIONNEL

A près avoir situé, comme autant de jalons, un certain nombre d'aspects séculaires, caractéristiques du système rural, après avoir entr'aperçu certaines limites de cette régulation, il est temps de se contredire en partie et de voir, par rapport à ces points de repère, comment ont commencé à évoluer, au cours des cinquante dernières années et, notamment, depuis l'occupation américaine, les comportements paysans par rapport au milieu créole, et réciproquement,

Deux glissements simultanés l'un vers l'autre...

C'est en effet de cette époque que semble dater un rapprochement progressif entre les deux cultures que nous avons, surtout pour les besoins de l'étude, présentées de façon schématique dans leurs oppositions et leurs contrastes en mettant un peu de côté, sans l'ignorer, le continuum qui caractérise le passage de l'une à l'autre.

Un certain nombre de phénomènes qui sont apparus le 7 février 1986, après trente années de duvaliérisme, auraient dû alerter les observateurs sur la spécificité d'une lutte et d'une victoire populaires qui étaient bien autre chose que le discours lénifiant et généralisateur de la lutte idéologique d'un peuple, pour sa liberté, contre l'arbitraire et contre la dictature.

A y regarder de plus près, on s'aperçoit, en effet, que la crise s'est exprimée sous des formes bien particulières; leur analyse permet d'isoler un certain nombre de points névralgiques où se joue actuellement l'évolution de l'ensemble de la société haïtienne. Or ceux-ci: routes, écoles, religion, communication... se situent aux points où se sont établis, peu à peu, des rapprochements et même des articulations entre les deux systèmes.

Depuis quelques décennies on aperçoit en effet l'amorce d'un nouveau phénomène de glissement, de déplacement d'une culture vers le territoire occupé par l'autre.

... à partir de deux positions en partie symétriques par rapport à l'Etat

Répetons tout d'abord, en effet, que, si leurs intérêts les opposent, elles ne restent pas totalement étrangères l'une à l'autre, au sein d'une haïtianité qui se retrouve, à des degrés divers, présente des deux côtés, En d'autres termes, il faut rappeler que le milieu créole, sur bien des points, est, en raison de leurs origines communes, voisin du milieu bossale.

Dans cet ordre d'idées, disons par exemple que l'Etat-Commandeur n'est pas spécifique à la culture créole en elle-même, dont il n'est, comme tout commandeur, que l'instrument coercitif.

Si la culture créole utilise cet outil pour obliger l'autre à produire et pour la maintenir dans la peur et dans la sujétion, elle n'utilise que fort peu les rouages de l'Etat à son propre avantage collectif : l'incurie des grands services publics (pompiers, routes, postes-) et la corruption la lèsent, en effet, autant et peut-être souvent plus qu'elle ne lèse les bossales, moins dépendants économiquement, pour leur survie, de la manne étatique, D'ailleurs sous le duvaliérisme, l'Etat, pour départager les antagonistes, s'est finalement émancipé de la tutelle créole, pour devenir un système isolé à part entière, un Etat-classe, soutenu par l'illusion redoutable d'un Etat-Nation.

Les différences ont tendance à s'estomper avec la culture "bossale"...

D'autre part, on constate qu'au cours de ces dernières années, *les vieux réflexes de la culture bossale* : dispersion, rétraction, défensive, font peu à peu place à un désir d'ouverture au monde extérieur, au monde créole notamment et l'on voit ainsi émerger de nombreux nouveaux désirs que nous allons analyser:

- *Le Désir d'éducation formelle* d'abord, qui atteint peu à peu tous les recoins du territoire et qui concentre une partie de la jeunesse scolaire à Port-au-Prince,

Or nous avons vu que l'Education est à la base même du système de l'égalité des chances, lié lui-même à ce que l'on pourrait appeler l'égalitarisme dynamique, Les circulaires ministérielles ont suffisamment insisté sur l'égalitarisme des uniformes et l'interdiction de porter des bijoux, pour que le souci fondamental de l'éducation

comme *lieu symbolique de l'égalité* ne soit confirmé à chaque instant. Ainsi Geffrard, dès 1860, avait pris l'arrêté suivant :

"Le Secrétaire d'Etat de l'instruction Publique, Considérant qu'un luxe qui n'a pas raison d'être préside à la mise des élèves des Ecoles Nationales, et entretient chez eux le goût des dépenses qui, tout en pervertissant leurs coeurs, les empêche de se livrer avec ardeur au travail; que cet état de choses entrave nécessairement la marche des études en faisant naître des absences réitérées de la part *des élèves qui, ne pouvant étaler le luxe de leurs camarades, se résolvent difficilement*, par un amour-propre coupable et soutenu par la plupart des parents, à se présenter en classe dans une tenue seulement simple et décente".

Ce souci d'égalitarisme de droit qui présidait à l'institution scolaire pourrait-il se transformer à l'heure actuelle en une volonté affirmée d'assurer une égalité des chances? Cela pourrait-il expliquer, en partie, la demande qui émerge encore actuellement des couches les plus profondes du milieu rural? Parmi les motions votées au cours du 1er Congrès National des Groupements Paysans réunis à Papaye du 15 au 20 mars 1987 figurent en tous cas ces deux articles :

"L'école privée n'est pas faite pour les paysans. Cette école déforme la mentalité des jeunes, fait la *discrimination* entre garçons et filles et n'est pas adaptée pour les Haïtiens." (1ère journée, P. 2).

Il faut une école partout, à travers le pays et pour tous les enfants. Il faut pour cela un *modèle unique* d'école, accroché à la réalité du pays." (5ème journée, p. 5).

Ces textes semblent, de façon significative, davantage souligner la nécessité d'uniformiser les conditions que celle de dynamiser les pulsions de progrès.

- *Le Désir du français* comme langue nécessaire à une évolution jugée désormais indispensable pour la survie et l'ascension sociale du milieu rural, est souvent apparu dans les enquêtes réalisées au moment de la réforme de système éducatif.

Le Désir de la route, véritable appel à la pénétration du milieu rural par le milieu extérieur, touche aujourd'hui tous les paysans jusqu'au plus profond de leurs mornes : leit-motiv des revendications paysannes, la route est surtout demandée pour "qu'on vienne chez nous" et pour relier le monde "andeyô" à la ville, il faut souligner, à ce sujet, le nombre des interventions populaires qui ont consisté, en février 1986, à couper les routes, à fermer les voies d'accès conduisant à la ville. il s'agissait là, non

seulement d'un moyen efficace et facile de paralyser Port-auPrince, et de faire ainsi pression sur la capitale, mais il s'agissait surtout, en fait, de la confirmation du rôle prépondérant que ce mode de communication interne a pris désormais dans le pays, il n'est que d'avoir assisté au travail incessant et spontané de centaines de groupes de paysans qui seuls, sans outils, sans technicien, percent jour après jour leur artère de communication avec l'extérieur pour comprendre la force de cette pulsion. Pour un projet d'intervention en milieu rural, signa ons que le déblocage symbolique du passage routier, réalisé avec le concours de la population, constitue, aujourd'hui, l'un des meilleurs leviers de la dynamique populaire que l'on souhaite faire émerger,

- *Le Désir d'une alternative religieuse* au vieux binôme vaudoucatolicisme se marque par l'appel aux sectes protestantes qui connaissent, depuis vingt ans, une explosion de prosélytisme où il serait trop facile de ne voir, toujours, que la main cachée de la CIA.
- *Le Désir récent de l'information* en provenance de l'extérieur du milieu et véhiculée par la radio qui atteint chacun, jusque dans son champ, constitue pour le moment une alternative provisoire à l'alphabétisation, Ce que la radio apporte en effet de fondamental, c'est la possibilité d'un transfert de connaissances ouvert depuis l'extérieur et non plus fermé sur la seule transmission orale au sein du groupe, La radio permet l'accès à une information qui échappe désormais au contrôle de la communauté restreinte au sein de laquelle elle se limitait jusque-là, Si l'oralité de ce média correspond bien, dans sa forme, au mode traditionnel de transmission du savoir, le contenu, lui, s'ouvre sur un référentiel totalement neuf et étranger contenu dans le message culturel de la ville et de la culture créole qui imprègnent à l'heure actuelle presque totalement le discours de toutes les radios du pays.
- *Le Désir latent, lent et incertain de structuration* se manifeste enfin peu à peu sous forme de conseils communautaires, comités de zone, groupes religieux, groupements de jeunes... Là encore on aurait tort de ne voir, dans ce phénomène, qu'une séquelle de l'ONAAC ou d'une volonté externe d'emprise politique du duvaliérisme. Depuis longtemps, nombre de ces conseils avaient été, en fait, détournés de leur but initial de propagande, et leur survie pure et simple, ou leur résurgence actuelle sous forme de comités d'alphabétisation, d'associations de jeunes, ou de CASEC, montre à quel point le milieu rural, progressivement, s'approprie un certain nombre de traits fondamentaux du

système créole. Cette évolution est d'ailleurs accélérée par l'émigration vers la ville et par la noria permanente que cette émigration interne crée entre Port-au-Prince et la campagne.

... et avec la culture créole

Le système créole, de son côté, a opéré, depuis deux à trois générations, un glissement symétrique et simultané vers un certain nombre de valeurs paysannes, désormais intégrées à la dimension nationale, comme symboles de son identité. Cela a commencé par ce que l'on a appelé l'Indigénisme, qui est cette curiosité nouvelle surgie au début du siècle pour la culture populaire et pour l'héritage africain.

Celui-ci, reconnu, assimilé, valorisé ensuite comme base de l'affirmation de la négritude, c'est déjà un premier pas fait vers la reconnaissance des valeurs bossales en tant qu'héritières directes des traditions africaines.

Le grand discours *noiriste* qui a triomphé sous Estimé n'est pas uniquement la riposte au racisme rampant propre au clivage des couleurs, il restera avant tout, dans ce qu'elle a de plus constructif et de plus libérateur, comme la première affirmation des valeurs propres à la race noire, à la culture noire, qui imprégnait profondément ce milieu des campagnes que Estimé avait toujours côtoyé de près.

Il n'est pas jusqu'à la langue créole, autrefois réprimée et interdite, qui n'ait fait une percée spectaculaire, surtout après le 7 février. Rejetée en partie par le Duvaliérisme, poussé en cela par son besoin de respectabilité vis-à-vis des Blancs (cf. Laënnec Hurbon), elle explose brutalement dans le discours et dans les documents officiels, Tout se passe comme si, pour un temps, le français se trouvait désormais marqué du sceau de la dictature.

Mais cette réinvention du créole par la culture urbaine ne va pas sans paternalisme ni sans condescendance. L'effroyable galimatias politico-démagogique qui émerge dans les discours qui se veulent populaires montre à quel point le fossé culturel de l'incompréhension est encore large et combien il est toujours difficile de "penser en paysan" pour quelqu'un, même quand il essaye de "parler en paysan".

L'histoire récente nous a légué un triste exemple de ce type d'éloquence, sous la forme du discours prononcé par E. Athis quelques minutes avant son assassinat, devant une assemblée de paysans. Il est bon de lire l'intégralité de ce texte en tentant de s'imaginer la stupeur et l'incompréhension du paysan face à un tel

charabia qui marque bien la condescendance de fait qui se situe toujours au coeur des rapports citadins-paysans :

Sou remèsye Chèf Seksyon kom otorite nan iokalite a. Nou remèsye tout konpatiyat sa yo ki kite moman yo sot legliz; gen anpil moun ki la a ki tann, ki te bezwen al lakay yo, ki fè nou onè rete pou yo tandè nou, Nou vin pale avèk ou la nan seksyon an au nom d'un parti» politique officiellement reconnu par les autorités haïtiennes ke yo rele Mouvement Démocratique de Libération d'Haïti ou Parti Révolutionnaire Démocrate Haïtien, Pou pa di tout pawòl sa yo, ou di MODELH-PRDH.

Oganizasyon sa a kreye depi le 5 août 1964 sur la terre étrangère, li pa t' kreye avèk filozaf, li pa t' kreye avec les savants d'Haïti, li pa t' kreye avèk les hommes de science d'Haïti, Li kreye avèk les coupeurs de canne à sucre ki te vann nan teritwa dominiken pou y'al koupe kann dans des conditions dégradantes, Yo te vann masse paysanne nan pou l'al koupe kann, al pran imilyasyon sou tè étranjé, sou tè Dominikani, Se avèk nèg sa yo pati a kreye. Se pa ou pati ki kreye pou diskòd, se pa ou pati ki kreye pou zizani nan pèp la, Se ou pati ki kreye pou harmonie, se ou pati ki kreyepour la grande réconciliation nationale, paske moman sa a n'ap viv la a mande pou tout Ayisyen ki santi yo ayisyen vre chita sou yon tab, converser, M'ba ou ide pa mwen, ou ban m'ide pa ou. Sa k'pa bon nan pa m'nou mete l' atè, Sa k' pa bon nan pa ou la, nou mete l' atè. Nou pran sa k' bon nan de ide sa yo, nou fè yon bagay ki rele *synthèse des idées*, ki kapab pèmèt peyi a ale vers l'avant, Nou menm peyizan..., nou menm peyizan..., nou menm peyizan-

La "synthèse des idées" est effectivement plus nécessaire que jamais mais il est peu probable qu'elle puisse s'opérer par le biais des messages de ce genre, dont les exemples pourraient malheureusement être multipliés.

Enfin, sur le plan religieux, le vaudou lui-même, peu à peu, a perdu son aspect clandestin pour s'affirmer au grand jour, au coeur des villes allant jusqu'à réclamer un statut officiel d'acteur social à part entière. La classe moyenne désormais se prévaut

du vaudou, face à l'occident comme d'un titre de fierté et, face à elle-même et à ses incertitudes, comme d'une force sécurisante.

Cette dépêche de l'AFP du mois d'avril 1987 souligne la forte émergence d'un nouveau vaudou qui revendique son statut légal de religion:

"Port-au-Prince, (AFP) - Deux prêtres du vaudou ont critiqué jeudi le Conseil Electoral Provisoire (CEP) haïtien chargé d'organiser et de superviser le déroulement des prochaines élections générales dans le pays, Au nom de l'Association des vaudouisants et défenseurs du vaudou, M. Max Beauvoir a protesté contre la *discrimination* dont sont victimes, selon lui, les croyants majoritaires du vaudou de la part du CEP. Il a reproché à cet organisme de s'être *adressé exclusivement aux responsables catholiques et protestants pour la mise sur pied des bureaux électoraux de la province haïtienne,* "

On mesure le chemin parcouru depuis la campagne antisuperstitieuse et les possibilités de réconciliation culturelle qui s'ouvrent, à condition que le vaudou paysan ne soit pas totalement récupéré par la culture créole urbaine qui passerait ainsi du rôle de procureur à celui d'unique porte-parole.

De tout cela, il résulte qu'au mépris pour le *paysan* succède peu à peu une reconnaissance allant parfois jusqu'à une idéalisation de son mode de production et de vie. Les agronomes de Madian Salagnac ont ainsi apporté les arguments scientifiques qui faisaient défaut, jusque-là, pour donner leurs lettres de noblesse aux pratiques culturelles du paysan, L'expression "système de culture" a ainsi remplacé celle de grappillage ou d'économie de cueillette et le langage scientifique est venu consacrer cette reconnaissance de la rationalité des pratiques paysannes,

Vers une synthèse 9

Ce double mouvement de translation des deux cultures l'une vers l'autre indique, à terme, une mutation profonde de l'ensemble de la société haïtienne, mutation qui ne va pas sans angoisses devant les changements radicaux qu'elle implique.

Ce réflexe général de peur, on l'a bien ressenti en février 86, lorsque ces mêmes enjeux: écoles, routes, vaudou et créole ont été au coeur de l'agitation populaire autant et sinon plus que la conquête du pouvoir lui-même qui ne constituait pas encore, à ce moment, un enjeu conscient.

Personne ne veut plus aujourd'hui de l'ancien système qui a, en trente années, déclenché un réflexe de nausée, personne non plus ne voit ce que peut être un autre système, fatalement nouveau dans l'histoire haïtienne.

L'incertitude actuelle sera sans doute longue: le milieu rural figé dans ses structures et sa pauvreté n'a pas une grande marge d'évolution; et pourtant celle-ci, celle de tout Haïti, est, chacun le sait, chacun le sent, indispensable.

Elle ne pourra se faire que lorsque la réconciliation sera scellée autour du partage des responsabilités au sein de la gestion administrative et étatique, En ce sens, la récente décision de procéder désormais à l'élection par les intéressés eux-mêmes, c'est-à-dire par les paysans, des *chefs des sections rurales*, constitue un premier pas dans le sens du déblocage des mécanismes institutionnels figés depuis près de deux siècles.

Les chances du système, de même que ses atouts, existent à condition que l'on veuille d'abord les reconnaître. Posons comme point de départ l'idée que l'éclatement culturel du pays qui s'accompagne d'un éclatement économique et politique est au coeur même de son impuissance à évoluer, jusque-là, rien de bien original! Mais là où les choses peuvent changer, c'est à partir du moment où on abandonnera l'idée chimérique que cette unité ne peut se faire que par l'absorption du bossale, par sa disparition, sa mort culturelle au moyen de l'éducation ou de la civilisation, comme on voudra. Le système bossale, n'étant pas une absence de système, mais une cohérence forte ne ferait alors qu'affirmer davantage son refus d'intégration et, peu à peu, continuerait à s'enfoncer dans une résistance suicidaire, L'éducation, la scolarisation sont nécessaires et le milieu rural est le premier à les réclamer, mais pas dans le sens d'une intégration au milieu citadin, Pour mieux s'en convaincre, que les "développeurs" cessent enfin de penser que le principal obstacle est le paysan lui-même et admettent, dans un premier temps, que le milieu rural dispose d'un *potentiel de richesses* qui peut servir directement à son évolution.

OU SONT LES OUVERTURES DU SYSTEME ?

La « guérilla » du développement et les jeunes paysans

L'indiscipline, l'individualisme forcené, l'autonomie de sur- vie ont pour contrepartie, ne l'oublions pas, une capacité étonnante d'initiative, une possibilité de mobilisation spontanée au niveau des individus, pour peu que ceux-ci aient le sentiment que les enjeux individuels sont désormais autorisés, libérés, du moment qu'ils s'inscrivent dans un enjeu collectif, reconnu par tous, Dès lors le regard de l'autre, au lieu d'être inhibiteur, devient valorisant par le biais de la reconnaissance octroyée par le groupe (le prestige).

On n'a pas assez analysé, à ce propos, les stratégies de la guerre d'indépendance, Trois armées étrangères prestigieuses n'ont été vaincues que parce qu'elles opposaient un système rigide, centralisé, hiérarchisé et discipliné, à une riposte éclatée, inventive, spontanée, où chaque combattant se sentait un Capois ou un Dessalines, susceptible de prendre lui-même l'initiative d'une embuscade, d'une diversion ou du sacrifice spontané de sa vie, Rien ne nous fera croire qu'à une époque où il fallait huit jours pour qu'une estafette porte un ordre du Cap à Jacmel, les grandes opérations indigènes décrites par un Madiou ou un Ardouin se sont déroulées selon des stratégies voulues et préparées par quelques chefs géniaux au sein de leurs états-majors lointains.

La multiplication des chefs de bande, cette "dé guerre d'arabes" dont parle Leclerc, l'explosion simultanée des soulèvements sont, avant tout, l'expression d'un consensus qui se traduit en actions éclatées mais d'autant plus cohérentes entre elles que le consensus est simple et clair et fournit à chaque combattant les enjeux de la bataille, Le rôle des chefs est alors surtout d'incarner cette énergie qu'en aucun cas ils ne sauraient à eux seuls créer.

Lorsque, par la suite, au cours du XIXe siècle, les guerriers seront devenus des militaires, ils n'auront de cesse de revendiquer pour eux seuls le bénéfice de la victoire collective en accédant la thèse d'une guerre "militarisée", pour mieux asseoir et justifier leur pouvoir sur la société civile.

Pour en revenir à l'autre stratégie, celle du développement, l'éclatement du milieu rural, loin d'être un obstacle, peut donc, dans certaines conditions, devenir un atout, et cela sans qu'entre temps il ait dû renoncer à sa façon d'être. Cela s'est passé, par exemple, à Taïwan où les campagnes ont créé le tissu de micro-industries qui a fait de cette île surpeuplée une puissance industrielle de premier plan. Pour cela il faut que l'enjeu collectif soit suffisamment crédible et mobilisateur et que le carcan institutionnel qui, sous prétexte de contrôle, ligote le milieu rural, soit desserré.

De même, peuvent devenir des atouts un certain nombre des mécanismes que la société paysanne a mis en place pour permettre la reproduction de son système. C'est ainsi que, par exemple, pour assurer le renouvellement de son capital de production elle se doit de consentir des *limites à ses propres systèmes de régulation* en encourageant notamment l'accumulation de la part des *jeunes paysans*. Si celle-ci, à la condition d'être ouverte à tous, pouvait devenir permanente et autorisée par le groupe, elle se trouverait alors justifiée par le désir de mieux-être auquel tout homme, toute société aspire, beaucoup plus que par le besoin individuel d'accaparement.

C'est en utilisant, en encourageant, en enrichissant, au sein d'un mouvement collectif, les *stratégies de vie individuelle du milieu des jeunes paysans* qui, aujourd'hui encore, tentent d'investir pour créer leur petite exploitation, que l'on pourra détourner au profit d'une amélioration de la production les mécanismes que la société rurale a mis en place pour sa propre reproduction. Cela veut dire, dans la pratique, que si l'on veut transformer des tactiques provisoires en institutions permanentes il faut repenser totalement nos projets de développement ruraux.

Pour cela il faut isoler la cible, avant de prévoir des actions qui auront tendance à pérenniser les mécanismes provisoires d'épargne, d'accumulation et d'investissement.

Des expériences ont été tentées auprès de jeunes agriculteurs du Sud-Est qui, au lieu de partir chercher du travail en République Dominicaine, ont obtenu des contrats de longue durée comme manoeuvres, par exemple, sur des chantiers routiers. Ces contrats prévoyaient le blocage d'une partie du salaire sous forme d'épargne obligatoire pour le financement ultérieur des projets d'installation des futurs chefs d'exploitation.

Les travailleurs, très vite, ont compris l'intérêt de cette approche et ont demandé que soit augmenté le taux de l'épargne forcée en le plaçant, eux-mêmes, à 50% du salaire. La bonne utilisation de ces capitaux a été ensuite préparée au maximum

grâce à l'étude minutieuse des projets individuels et grâce à des prêts complémentaires qui permettent d'introduire, peu à peu, la nécessité d'une augmentation progressive et permanente de la productivité.

On pourrait donner d'autres exemples de réorientations possibles des démarches individuelles vers une modification des structures collectives, Le cas de la construction de citernes individuelles serait ainsi particulièrement intéressant à traiter dans la mesure où il tend à rendre moins précaire l'habitat, en le fixant autour d'une construction permanente, De même, le mouvement spontané des caisses populaires pourrait-il, peu à peu, être orienté de telle façon qu'il dépasse son simple rôle d'agent de thésaurisation pour aboutir à une dynamique du cycle épargne-crédit-investissement.

Tous ces éléments existent; ils répondent à une attente des milieux paysans et entrent tous dans les stratégies individuelles; il manque donc peu de choses pour en faire des facteurs profonds de changement.

La gestion collective des enjeux collectifs

Il faut s'appuyer davantage sur les embryons de petites structures sociales, à vocation technique, qui émergent actuellement. En leur donnant des moyens d'action accrus on pourra faciliter l'émergence *d'enjeux collectifs* nouveaux tels que l'eau, la santé, la route, l'école, la conservation des sols. Aucun de ces domaines ne relève, en premier lieu, de solutions techniques complexes; tous supposent, en revanche, *une prise en charge collective* préalable de la problématique sociale correspondante. Beaucoup de "développeurs", en effet, obsédés par la supériorité apparente de leur langage technique, tendent surtout à valoriser leur propre existence et à justifier leur rôle, en réalisant le miracle technique qui va, selon eux, imposer leur prestige aux yeux des paysans. Non seulement une telle approche est puérile, mais elle est dangereuse dans la mesure où elle remet dans la main des populations rurales des instruments dont l'utilisation rationnelle présuppose l'existence d'une structure collective de décision et de gestion.

Mais de cela, ils n'ont cure et les résultats de ce gâchis sont visibles partout : sources tarées, fontaines sèches, routes à l'abandon, écoles vides, dispensaires fermés, ateliers déserts, etc, Sans vergogne ils partent alors à la recherche de terrains vierges disponibles pour leurs nouvelles démonstrations et leurs nouvelles prouesses techniques.

Il est temps d'arrêter ces réducteurs de culture et ces destructeurs de groupes, 9 est temps de comprendre qu'il y a une demande paysanne pour l'organisation mais que celle-ci ne se fera ni autour des slogans politiques, ni autour des discours (ONAAC), et encore moins autour des projets artificiellement implantés depuis l'extérieur, Elle se fera autour de la *gestion collective d'enjeux collectifs* locaux, Elle se fera autour de la gestion collective de l'eau, de la santé, de l'école, de la route ou de l'environnement (bassins versants), La structuration sociale actuellement en voie d'émergence ne peut se faire qu'autour de la prise en charge concrète de services collectifs précis et non, comme les structures traditionnelles, autour du seul échange de services individuels (coumbite). L'école de la démocratie, l'école de la gestion future des services publics, passe par la réponse adéquate donnée à toutes ces initiatives qui, à l'heure actuelle, émergent de tous côtés à travers tout le pays.

C'est pourquoi les projets d'intervention, qui sous forme de micro-réalisations, tentent à l'heure actuelle de répondre à ce mouvement et à l'accompagner, doivent accorder, dans leur intervention, une priorité absolue à la prise en charge collective de l'action.

Une source, c'est une quantité d'eau limitée, confrontée à un besoin potentiel illimité, Comme telle, elle demande donc une réglementation, une volonté collective permanente de maintien et d'entretien, des sanctions contre les abus, un contrôle sur les utilisateurs et enfin une utilisation souple de la distribution en fonction des variations de la demande et de la disponibilité en eau. Si tout cela n'est pas compris, accepté, et pris en charge, collectivement, il est à peu près sûr que, tôt ou tard, le captage périlitera.

Le succès des politiques actuelles fondées sur les micro-projets s'appuyant sur les initiatives locales prouve bien qu'il s'agit là d'un mode d'intervention très adapté à la richesse du système individualiste haïtien (même s'il est corrigé quelque peu à cette occasion) et beaucoup plus efficace que ne le seront jamais les monstres technocratiques du type des grands projets régionaux.

L'ouverture sur le monde

La liste des atouts disponibles ne s'arrête pas là. En effet, ce qui est considéré trop souvent comme la preuve ultime de l'échec du système, à savoir l'émigration, peut se révéler et se révèle en fait comme un facteur très puissant d'évolution.

Ce rapport permanent à l'extérieur qui caractérise la plupart des sociétés caraïbes et notamment celle-ci, est, nous l'avons vu, un élément inhérent au système de l'autorégulation. Il est en même temps, en raison du flux permanent d'échanges avec l'extérieur qu'il suscite, une source de modifications nombreuses. Ainsi en milieu rural, l'habitat tend actuellement à se stabiliser et à se "durcir" dans des structures bétonnées en raison des exigences propres aux constructions financées par les émigrés, pour eux-mêmes, ou pour leur famille.

Quand un citoyen sur six se trouve à l'extérieur, quand, en permanence, circulent les *madan Sara* à travers tout le Bassin Caraïbe et même jusqu'à New York, quand les familles ont, toutes, une parenté à l'étranger, il se crée un mouvement naturel d'échanges qu'il faut bien considérer aussi comme un atout et qu'il faut tenter d'utiliser de façon plus systématique. Des actions combinées associant par exemple l'Etat aux communautés nationales et extérieures permettraient de gérer au mieux les retombées positives de l'émigration.

En effet, un système éclaté à l'intérieur, comme le système haïtien, ne se définit en tant que système et ne prend conscience de son existence collective que dans son rapport à l'extérieur, que dans le contact avec tout ce qui n'est pas lui. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les deux grands moments de "sauts qualificatifs" correspondent aux deux grands conflits de 1804 et de 1915.

Si ces sociétés, laissées à elles-mêmes, sont normalement statiques dans leur gestion interne, en revanche, elles se trouvent dynamisées par leurs rapports conflictuels avec l'extérieur, rapports qu'instinctivement elles cherchent à utiliser. Ce n'est pas là un nationalisme enfermé sur son refus, mais un nationalisme ouvert à la confrontation avec l'étranger, qui ne doit pas être nécessairement violente pour pouvoir déclencher ces mutations. Ainsi, une "nouvelle société nationale extensive" est peut-être en train de se forger actuellement, sous nos yeux, à chaque arrivée d'un avion de la Eastern ou de la American Airlines à Port-au-Prince.

A la lumière de ces différents exemples, pris dans différents domaines, on voit assez bien se dessiner les contours d'un avenir possible qui ne soit pas forcément celui de la catastrophe perpétuellement annoncée.

Mais il reste encore à trouver le ressort qui pourra mettre en marche ces différents mécanismes et qui permettra de transformer en avantages ce que, trop vite, on a voulu considérer surtout comme des tares ou comme des freins.

Quelle consommation pour quelle société ?

Ainsi que nous l'avons vu en étudiant les sociétés économiques à vocation de croissance, il semble bien que la clef de ces systèmes se trouve dans le type de rapport que l'homme entretient avec les objets matériels à travers la consommation, Ce moteur est lui-même la réponse à une demande sociale s'exprimant en termes de besoins.

Ce n'est pas pour rien que ceux-ci, en matérialisant l'adhésion aux valeurs du système de production occidental, se trouvent au coeur même de tout débat sur le développement.

Par besoin, encore une fois, il ne faut pas entendre simplement la nécessité élémentaire de se vêtir ou de se nourrir mais plutôt la nature des relations profondes entre les éléments d'un groupe et l'ensemble des biens matériels existants ou à créer, Les besoins, pris dans ce sens, déterminent donc des rapports culturels beaucoup plus que des quantifications matérielles.

Un système de type égalitaire et sans Etat doit-il se renier pour définir obligatoirement un nouveau rapport à la production consommation ? Existe-t-il une voie moyenne dans laquelle ce système pourrait concilier une partie de ses dynamismes avec les objectifs de maîtrise de l'économie que nous avons, en ce XXe siècle, assimilés au développement ? Voilà posé le problème de bien des cultures du Tiers-Monde et spécialement des pays africains; mais c'est aussi, et surtout, le problème d'Haïti dans la mesure où la détermination et les choix de ce pays ont été plus violemment marqués par l'histoire.

Peut-on aujourd'hui provoquer une spirale de développement à partir d'une politique de définition et de satisfaction des besoins.

Or, après 180 ans, on peut constater que ce choix nous a conduits à une impasse. L'échec peut être illustré par le jugement global porté sur le cas africain par René Bureau qui écrit déjà en 1978 dans *Péril Blanc*, ce très bel ouvrage sur la difficulté de l'adaptation de l'Afrique au modèle d'économie occidentale:

"Les impératifs de la croissance et les exigences du développement ont pour effet d'instaurer des systèmes sociaux entièrement bâtards, Les appareils importés n'ont pas de support dans le vécu; ils ne correspondent à aucune expérience élémentaire de la part des groupes humains qu'ils régissent, Des formes, comme la ville, l'écorce, la nation, l'église, sont posées là, comme en état d'apesanteur, *Les Blancs pensent que les outils et les institutions vont sécréter eux-mêmes des comportements et des*

convictions appropriés au projet civilisateur, incapables d'apprécier le caractère vital du sentiment d'identité culturelle, ils s'étonnent des résistances ; sûrs de leur fait cependant, ils multiplient les actions de formation et poursuivent, à l'arraché, la fabrication au moule de copies conformes à leur modèle. ils sont dans l'illusion: les remèdes contre la sauvagerie (dont le sous-développement est le dernier avatar) n'ont pas fait perdre leur santé aux peuples cultivés; ils laissent passer le traitement et se contentent d'enkyster leur soi-disant tumeur dans un tissu conjonctif plus dense, Les Blancs ne convertissent pas les peuples, tout au plus des couches sociales; ils produisent, dans les meilleurs des cas, des sociétés en suspension," (P. 119).

Dix ans plus tard le bilan serait plus négatif encore. il semble donc que quelque chose dans le système de Malenfant ou dans celui de son contemporain plus connu, Bentham, n'a pas marché.

Les automatismes: propriété - besoin - s - production n'ont pas fonctionné selon les prévisions de cet économiste libéral qui croyait pouvoir affirmer :

"Il n'est nul besoin de lois pour inciter les individus à produire les biens matériels en abondance, Les motivations naturelles suffisent, étant donné que *les désirs de chacun sont infinis*, Tout désir satisfait engendre un désir nouveau, de sorte qu'il existe un mobile permanent et puissant pour produire de plus en plus,"

Ce raisonnement représente bien l'époque de l'espoir absolu dans les automatismes du système libéral tel qu'il est décrit dans *Principles of the Civil Code, 1ère partie*; il repose, et c'est cela qui nous intéresse, sur l'égalité de principe que postule l'existence, chez tous, *de la même capacité de plaisir, c'est-à-dire de consommation*, Malheureusement les systèmes ne sont ni interchangeables ni égaux entre eux et ces lois valent sans doute, surtout, pour un système d'économie occidentale.

Devant un tel constat, il faut bien revenir en arrière, reprendre les choses au départ et analyser davantage le système haïtien que nous tentons d'élucider.

Il apparaît alors une ligne de démarcation, au sein de la culture paysanne, entre les besoins incompressibles et élémentaires de la survie (se nourrir, boire, se vêtir, se loger), les besoins plus sophistiqués représentés par les produits manufacturés, en général importés, et enfin les besoins relevant du seul code d'expression et de différenciation sociale.

Seuls les premiers sont considérés comme de véritables besoins et, malheureusement pour nous, pour notre rationalité, ils échappent en partie à la dimension économique, car ils sont, le plus souvent, liés à l'échange et à la gratuité,

L'auto-production et l'auto-consommation en sont responsables, mais pas uniquement, car l'absence de Salariat, c'est-à-dire de rétribution monétaire du travail, facilite beaucoup l'échange des prestations en nature, Écoutons les paroles d'un paysan de Salagnac, Lénis, interviewé en 1982, au sujet de la mémoire qu'il conserve du temps passé et de la façon dont il conçoit le rapport besoin production (*Silences à Voix Basse - ICAD Editions*):

LENIS : A l'époque, il y avait un citoyen qui vivait là où habite le docteur et c'était lui le propriétaire, En tout cas il est venu de la vallée, tout d'un trait, il est venu et il s'est bâti une cabane sous les arbres, A l'époque, il n'avait *pas besoin* de cultiver grand-chose: il plantait juste ce qu'il lui fallait pour se soutenir, juste assez pour que la vie continue

ALEX: Mais le maïs, les haricots et tout le reste, où est-ce qu'il les mettait ?

LENIS: Il les faisait aux endroits où il n'avait pas encore planté de café, à l'écart des arbres, Il prenait une petite pièce et il la travaillait, il la taillait dans un petit coin de bois... En ce temps-là, on n'avait *pas* besoin de faire autant de jardins que maintenant. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'il faut faire une quantité de jardins et brasser cette quantité de terre ! mais en ce temps-là, on faisait un petit bout de jardin et on y trouvait tout ce dont on avait *besoin*. De jour en jour la vie devenait plus dure, les gens ont cherché à tirer plus de la terre.

c'est comme ça- Comme de juste, chaque époque amène une manière de travailler!

ALEX: Alors, qu'est-ce qu'ils ont fait? Qu'ont-ils fait de différent de ce que faisaient leurs pères?

LENIS :Eh bien! ce que les gens ont fait de différent- Eux, quand ils faisaient un jardin, ils y trouvaient encore tout ce dont ils avaient *besoin*. Mais nous-mêmes, nous avons dû ajouter beaucoup d'autres façons de faire à leur modèle de travail," (tiré de *Chaque époque a sa façon de travailler*)

Le mot "besoin" y revient comme un leit-motiv avec, sous-jacente, l'affirmation que, une fois les besoins satisfaits, au moindre coût, on s'arrête; on ne va pas plus loin, notamment vers une recherche incessante de l'augmentation de la production.

Evidemment ce raisonnement nous choque, mais, à y bien réfléchir, il correspond assez bien à la définition d'un niveau standard qu'une société égalitaire est obligée de fixer à ses membres, il ne suffit de dire: "A chacun selon ses besoins"; encore faut-il déterminer ce niveau minimum général qui sera accepté par tous comme la référence commune et qui déterminera le point d'égalité en matière de besoins.

Dès que l'on dépasse ce niveau, les nouveaux paliers d'égalité sont beaucoup plus difficiles à déterminer, surtout si les chances de les atteindre sont minces.

Une valeur travail à redéfinir

Dans un tel système en effet, tous les éléments de variation pouvant intervenir dans la détermination du nouvel équilibre doivent être surveillés de près. Ainsi, lorsque la qualité de la terre vient à diminuer, et que la population vient à augmenter, il faut intensifier la quantité du travail mais sans déclencher pour autant un processus continu d'amélioration de la productivité. En revanche si la terre nouvelle est plus riche on travaillera moins: d'où l'éternel reproche de fainéantise adressé par tous les occidentaux à tous ceux qui ne considèrent pas le travail comme la valeur fondamentale à partir de laquelle peut jouer le processus d'accumulation.

L'auteur des *Soirées Bermudéennes*, en 1804, redoutait déjà la difficulté de remettre les anciens esclaves au travail et il constatait amèrement :

"Par l'effet de cette indolence innée, les Noirs revenus bientôt dans leur état originaire, une cabane de feuillée, un tissu quelconque d'écorces leur serviront à les mettre à l'abri des ardeurs du soleil et à couvrir grossièrement leur nudité, Tous *étant ainsi, l'ambition d'acquérir ou la vanité d'être mieux ne germeront point dans l'esprit d'aucun individu*, Le repos, la danse, le son d'un instrument, le chant, la boisson, la pipe et le plaisir des femmes, voilà ce qui constitue leur bonheur suprême." (P, 272), Puisque "tous sont ainsi" et que le système est égal pour tous, on tombe sur l'inévitable objection de son interlocuteur, l'avocat, qui lui rétorque :

"Puisque tel est le caractère des Noirs, me répliqua l'avocat, et que l'état d'oisiveté les rend parfaitement heureux, quel droit avez-vous de les assujettir au travail ?"

Quelle qu'ait été la réponse alors, nous savons aujourd'hui que l'exploitation exercée par les économies dominantes et l'expansion démographique sont venues, de toutes façons, trancher ce débat de façon irrémédiable !

Il n'empêche que les termes en restent inscrits dans les mécanismes profonds de la société et que tout ce qui, à l'heure actuelle, continue à dépasser le niveau du minimum vital commun est considéré, soit comme de l'ambition, soit comme une anomalie: l'accumulation individuelle reste encore, nous l'avons vu, un phénomène anormal pour le groupe.

Face à cette situation que faire ?

Une première solution consisterait à poursuivre malgré tout et inexorablement cette même logique et cela au nom de l'idéologie égalitaire telle qu'elle a été définie dans le *Manifeste des Egaux* d'un Gracchus Babeuf au moment de la Révolution :

"On a dit que la société civile contribuait à la perfectibilité de l'homme; il serait bien plus aisé de prouver qu'elle travaille à sa dégradation. Pour peu que la civilisation d'un peuple soit avancée elle lui fait connaître mille besoins nouveaux à remplir, Ces besoins donnent lieu à quantité de travaux pénibles, rebutants, avilissants. La majeure partie d'une nation consacre tout son temps et toutes ses facultés à ces différentes mains-d'oeuvre plus désagréables les unes que les autres. En sorte qu'un peuple policé, qui ne devrait être qu'un assemblage d'hommes heureux et éclairés, dégénère en une tourbe de mercenaires. Du moment qu'on consent à travailler pour d'autres que pour lui, il se méconnaît. La société civile n'est autre chose qu'une association de manoeuvres salariés qui consacre leur pénible existence au bien-être d'une poignée de sybarites despotes."

Dès lors il faut pour l'auteur considérer que :

«Tout ce qu'un individu en accapare (de la terre), *au delà de ce qui peut le nourrir* est un vol social; que le prétendu droit d'aliénabilité est un infâme attentat populicide; que *l'hérédité* par famille est une non moins grande horreur; que tout ce qu'un membre du corps social a au-dessous de la *suffisance* de ses besoins est le résultat d'une spoliation de sa propriété naturelle individuelle faite par les accapareurs des biens communs; que par la même conséquence tout ce qu'un membre du corps social a *au-dessus de la suffisance de ses besoins* est le résultat d'un vol fait aux autres co-associés." (id)

Nous mentionnons ce texte d'un théoricien isolé de la Révolution, parce qu'il s'applique presque mot pour mot au système que nous avons tenté de décrire.

On voit mal toutefois comment retenir cette solution après son échec avéré. Peut-être ne pourra-t-elle resservir que dans une optique mondiale de croissance zéro, telle qu'elle a été réclamée il y a plusieurs années par le Club de Rome dans l'intérêt même de l'avenir de nos sociétés.

Haïti n'a donc pas le choix et la survie de sa population exige aujourd'hui une mutation des mécanismes mis en place au moment de l'indépendance.

Toutefois, les échecs répétés de ce que l'on a tenté d'imposer sous le nom de développement nous conduisent évidemment à rechercher des solutions plus adaptées que celles qui ont permis les succès japonais, coréen ou américain. Loin

de condamner le système haïtien, il s'agit de se référer à ses dynamismes et aux forces qu'il implique en l'aidant à se rétablir à un niveau général de bien-être.

Parvenir directement à une consommation de masse

Sur quoi peut-on s'appuyer pour cela ? Comment transformer nos cinq millions de paysans en autant d'"homo-economicus occidentalis" sans pour autant les acculer au suicide culturel? A ce sujet la nouvelle approche que dégage l'équipe des jeunes économistes allemands qui ont étudié les grandes lignes directrices du développement historique des économies européennes permet, pour les économies traditionnelles du Tiers-Monde, de tirer des conclusions très intéressantes (voir les travaux de H. Elsenhans, de D. Senghass, de D. Nohlen et F. Nuscheler).

L'hypothèse retenue par eux est que la structure égalitaire de bien des économies rurales du Tiers-Monde peut constituer un atout pour asseoir un développement à partir d'un accroissement de la consommation de masse. En effet, la condition de base de la création d'un marché élargi de consommation repose sur une distribution égalitaire et élargie du revenu.

De plus, une grande homogénéité de la demande de consommation a toujours caractérisé ce type de société. Ces facteurs permettent donc, en théorie, la mise en place d'un marché élargi à la condition que l'augmentation de la production vivrière dégage des revenus à un rythme plus rapide que celui de l'accroissement démographique. L'éclatement des petites unités de production agricoles, loin de constituer un obstacle à l'augmentation de la productivité peut, au contraire, constituer un atout important par rapport aux résultats obtenus sur les grandes exploitations. En effet le jardinage à la main, sur de petites surfaces, valorise la haute intensité de main-d'oeuvre ce qui constitue en soi un atout non négligeable. En même temps, l'émigration permet de relâcher la pression interne tout en augmentant les ressources de revenus externes disponibles pour des dépenses de consommation sur le marché national.

Dans le cas d'Haïti, il faudra, pour cela, pratiquer une politique volontariste d'accroissement du revenu du petit paysan accompagnée d'une incitation à la production, sur place, des produits de consommation de masse, grâce notamment à la promotion de biens d'équipements locaux à la fois souples et simples dans le cadre de petites unités de production installées sur l'ensemble du territoire, La

structure générale de la société rurale haïtienne et ses mécanismes de fonctionnement ne pourraient que favoriser un tel décollage progressif de l'économie. Cela est possible, et ce que d'aucuns considèrent comme un archaïsme humain et économique peut se révéler en fait un atout intéressant, à condition de s'appuyer sur les différents mécanismes et dynamismes que nous avons analysés plus haut. Sur le plan culturel, cela permet ainsi de *respecter l'égalité et de faire de la consommation, non un facteur de différenciation mais, au contraire, un facteur d'homogénéité.*

Au lieu de dissocier égalité et consommation comme le pratique l'économie américaine, en les faisant se rejoindre, dans une course incessante, sur des paliers successifs, il est plus intéressant pour nous de chercher à s'appuyer sur une convergence possible de ces deux forces.

Peut-être alors sera-t-il possible de réconcilier ces deux tendances aujourd'hui contradictoires que sont une solidarité égalitaire et un accroissement permanent de la consommation. On arriverait ainsi à concilier les schémas culturels profonds issus de l'Afrique avec les impératifs du Développement, à rapprocher villes et campagnes dans un devenir commun. L'urbanisation qui est en train de se faire peut constituer le creuset de cette nouvelle culture où l'apport du paysan sera intégré, transformé, amplifié. La culture du XXe siècle est avant tout urbaine, Cette société neuve ne peut, cependant, se fonder sur la mort des campagnes mais sur l'intégration de leur message dans une personnalité nouvelle qui aura réussi à sauver l'essentiel de l'apport ancien que René Bureau a perçu en Afrique quand il note dans *Péril Blanc* (P. 12) :

"Ces villageois m'ont renvoyé à ma société d'origine, ils m'ont invité à réviser le sens de mon appartenance religieuse, ils m'ont appris qui nous étions, nous les tenants de l'universel et de l'absolu, Sans s'en douter, ils m'ont sorti du fatalisme, m'ont introduit dans la relativité, m'ont enseigné l'humour, m'ont fait regarder la mort et m'ont réconcilié avec l'homme. Non point qu'il correspondraient à un moment malheureusement perdu de l'histoire humaine, ni qu'ils aient réalisé un type de société dont nous devrions nous inspirer, mais parce qu'ils osent poser, sans fard, la question fondamentale : *l'inégalité entre les hommes est-elle inévitable? Leur réponse est non.*"

CONCLUSION

Il faut aujourd'hui qu'un tel langage ne soit plus nié mais qu'il vienne au contraire enrichir celui de l'apport créole dans une formulation nouvelle de la vieille devise : "L'union fait la force". Ce leit-motiv de l'unité, ce voeu pieux affiché par l'Etat sur ses emblèmes, correspond en fait à l'évocation nostalgique de l'Un comme justificatif d'un équilibre, sans cesse désiré en même temps que refusé, dans le système éclaté Bossale-Créole.

Il est vrai pourtant que la solution est bien là et qu'elle a eu un précédent, au moins. Cette Unité, non plus Etat mais Nation, ne peut se réaliser que dans l'émergence d'un ensemble nouveau qui ne sera plus ni tout à fait le système créole, ni tout à fait le système bossale, mais une culture neuve qui aura dû sacrifier, entre temps, une partie de ses pulsions vers l'individuation maximale. Ce n'est pas tout à fait une utopie dans la mesure où, comme nous l'avons vu, les mouvements s'amorcent en ce sens, mais, de toutes façons, cela reste une nécessité incontournable si l'on veut remédier enfin à la crise structurelle de l'Etat, En effet, ce n'est pas de lui que pourra jamais venir la transformation dans la mesure où il n'est, pour le moment, que le fruit de la désunion. En revanche, n'apparaîtra le besoin d'une structure étatique d'un nouveau genre que dans l'émergence d'un milieu homogène, radicalement différent de ces deux composantes antagonistes actuelles.

Ce n'est plus le "peyi andeyô" qu'il faudra alors intégrer dans le système mais bien l'Etat en tant que corps collectif contrôlé par les citoyens organisés depuis le niveau de la section rurale jusqu'à celui des quartiers urbains, au service de la communauté nationale.

Alors, à nouveau on pourra s'imprégner de la beauté de ce poème de Félix Morisseau-Leroy, tiré de *Natif Natal* et évoquant la nostalgie d'Haïti :

"On n'a jamais rien tant aimé que cette mer que cette plage,
que ce sable que cette source froide et
cette multitude d'amis égaux
rien d'autant que la maison natale
que le cimetière,
on n'a jamais rien tant aimé que la mer".